TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — Nº 11 058 — MERCREDI 20 AOUT 1980

La moitié des ports de pêche français sont paralysés par la grève

(LIRE PAGES 17 ET 18.)

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,50 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 2,30 dir.; Tunisie, 220 m.; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 17 fr. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 255 F CFA ; Danemark, 4,75 kr; Espagne, 50 pes. ; G.-B., 35 p. ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 ris. ; Irlande, 55 p. ; Italie, 700 l. ; Liban, 300 p. ; Luxembourg, 17 fr. ; Norvège, 4 kr. ; Pays-Bas, 1,50 fl. ; Portugal, 35 esc. ; Sénégal, 225 F CFA ; Suède, 3,75 kr. ; Suisse, 1,20 fr.; E.-U., 95 cts; Yougoslavie, 36 din.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 PARIS
Télex Paris nº 650572
Tél. : 246-72-23

La tension sociale et politique en Pologne

LE PARI

Comme on pouvait s'y attendre, M. Gierek tente, depuis son retour d'U.R.S.S., de reprendre la situation en main. Les événements de Gdansk ont été jugés suffisamment explosifs pour que le premier secrétaire fasse ajourner indéfiniment la visite qu'il devait effectuer à Hambourg : l'heure n'est plus à convaincre le chancelier Schmidt de préparer telle ou telle initiative diplomatique avant la conférence de Madrid. Il s'agit tout simplement d'éviter l'irréparable, de sauver ce qui peut l'être encore.

Le discours télévisé de lundi soir de M. Gierek avait sans aucun doute un rôle fondamental dans la stratégie de la « désescalade » mise en œuvre, pour le moment, par le premier secrétaire. Il est encore trop tôt pour dire si M. Gierek a réussi, mais il n'est pas prématuré de constater que le numéro un polonais a parié gros en mettant tout son prestige dans la balance.

Se souvenant qu'il devait son arrivée au pouvoir aux mêmes ouvriers de Gdansk, qui s'étaient déjà révoltés en 1970, M. Gierek a choisi habilement de ne pas affronter les grévistes en bloc. Il s'est bien gardé de les menacer d'une intervention prochaine des forces de l'ordre, mais a cherché à séparer le bon grain de l'ivraie en dénonçant « des tentatives de politisation des arrêts de travail, des incitations à l'anarchie, à l'antisocialisme ». Bien évidemment, la grève n'est acceptable pour M. Gierek que si elle vise à obtenir des améliorations matérielles. Elle est intolérable si elle aboutit à une remise en cause de ce qu'il a appelé « l'ordre politique et social » de la Pologne qui constitue elle-même, a-t-il dit, « un élément fondamental de l'ordre instauré en Europe après la seconde guerre mondiale ».

A partir de là, la suite du raisonnement de M. Gierek coule de source. Oui à certaines revendications salariales et sociales. Non, non et non à toutes les demandes qui seraient jugées à Moscou comme le début d'un amendement du socialisme d'Etat. M. Gierek a laissé entendre clairement, en particulier, que s'il était opportun de ravaler la façade de l'édifice syndical polonais, il n'était absolument pas question d'accepter qu'il se transforme insensiblement en un système parallèle, représentatif et démocratique, qui permettrait aux travailleurs de disposer en permanence d'un levier d'action sur les autorités mises en place par le parti.

Les propos de M. Gierek suffiront-ils à désamorcer la grave crise qui couve depuis le début du mois de juillet ? Les premières réactions du comité de grève de Gdansk indiquent que non. Il faut pourtant, en l'état actuel des choses, éviter de conclure trop hâtivement : nombreux sont les Polonais qui, sans approuver le régime sous lequel ils vivent, préfèrent encore cet état de liberté surveillée à une « normalisation » qui serait conduite par les chars soviétiques et ceux des pays frères. Les militants de l'opposition, eux-mêmes, ne recherchent pas un tel affrontement. Il n'en demeure pas moins qu'un mouvement largement spontané comme celui qui affecte maintenant la plupart des entreprises de la région de Gdansk peut à tout moment échapper à ses responsables. La moindre provocation peut suffire.

Les promesses de M. Gierek, enfin, sont loin d'être exaltantes : voilà des années qu'elles sont faites aux ouvriers, et bon nombre d'entre eux, à voir les augmentations obtenues rapidement grignotées par l'inflation, n'y croient plus. La seule inconnue dans l'équation actuelle reste le comportement qu'adoptera la hiérarchie catholique, étonnamment silencieuse dans cette affaire, comme si elle se gardait en réserve en tant qu'ultime recours.

• Les grévistes de Gdansk accueillent avec scepticisme les promesses d'ordre économique de M. Gierek
• Le chef du parti fait une distinction entre travailleurs « honnêtes » et « éléments antisocialistes »

L'épreuve de force se poursuit entre les grévistes et les autorités polonaises. Dans son discours à la nation (le premier depuis le début des grèves il y a plus de sept semaines), M. Gierek, le chef du parti, a accepté d'étudier certaines revendications matérielles des grévistes, mais a rejeté toutes les revendications d'ordre politique, qui sont le fait des « éléments irresponsables, anarchistes et antisocialistes ».

La commission gouvernementale chargée d'examiner les revendications des travailleurs, présidée par le vice-premier ministre, M. Pyka, a commencé ses travaux à Gdansk. Elle a participé à une réunion du comité du parti de la ville, qui a décidé que tous les membres du parti et tous les travailleurs « honnêtes » devaient s'opposer fermement aux activités « des éléments antisocialistes » qui s'étaient joints aux ouvriers.

Les chefs des grévistes ont accueilli avec scepticisme, voire indifférence, les propos de M. Gierek : ils disent avoir entendu les mêmes promesses après les émeutes de 1970, notamment celles ayant trait à un large débat démocratique et à une « débureaucratisation » des syndicats, et qui sont restées lettre morte.

Les correspondants occidentaux présents à Gdansk ne confirment pas, enfin, certaines informations venant de milieux dissidents de Varsovie et faisant état de mouvements de troupes vers la Baltique.

Le train de la révolte

De notre envoyé spécial

Gdansk. — Les grèves, le lundi 18 août, ont éclaté partout : on en comptait une trentaine la veille et quatre-vingts en fin de journée — y compris dans les chantiers de la marine de guerre. Le mouvement s'étend jusqu'à 100 kilomètres aux alentours de la ville avec la fièvre non du combat mais de la liberté, chantée, chérie, exaltante. Faisant claquer au vent leur drapeau rouge et blanc — celui de la Pologne, celui de la grève, — les camionnettes d'entreprises sillonnent Gdansk, chargées de délégations, de tracts, de sandwiches et de nouvelles. L'essence se fait rare, mais qu'à cela ne tienne, les grévistes de la raffinerie sont là pour y parer.

Le comité central de grève (deux représentants par usine) s'est étoffé et doté d'un « présidium » de treize personnes dont les deux tiers sont des militants de l'opposition. Ce sont ces hommes qui devraient, théoriquement, mener les négociations avec le pouvoir sur les vingt et une revendications communes aux quelque cent mille grévistes. Les comités de grève de chaque usine discuteront avec leur direction des revendications spécifiques.

Lentement, sûrement, un pouvoir parallèle se met en place, une commune naît dont le centre est le chantier Lénine, mythique, fourmillant derrière ses grilles d'hommes en bleus de travail et, devant elles, de femmes, d'enfants, de vieux. A 20 heures, lorsque M. Gierek s'est adressé au pays, souple dans la forme, dur sur le fond, c'est à peine si on l'a écouté.

BERNARD GUETTA.

(Lire la suite page 3, ainsi que nos autres informations pages 4 et 20.)

D'ABORD RENFORCER L'AUTOGESTION

M. Jacek Kuron, partisan d'un « socialisme démocratique », est l'un des fondateur du KOR, comité d'autodéfense sociale qui lutte pour arracher à un pouvoir qu'il juge sclérosé les libertés essentielles (« le Monde » du 19 août). Déjà, en 1964, il fut condamné pour avoir avec Karol Modzelewski osé diffuser à l'intérieur du P.C. polonais un document dénonçant la corruption du régime, qui n'avait guère rempli les promesses faites en 1956.

Dans un article écrit avant même les grèves de Gdansk, il analyse les limites possibles de l'action ouvrière et de celle des autorités et définit les plans d'action pour l'avenir de l'opposition démocratique.

par JACEK KURON

Une vague de grèves déferle sur la Pologne. Du jour au lendemain, nous voilà lancés dans un virage que, peut-être, nous ne saurons pas prendre. Quels sont les traits particuliers de la situation ? Comment évolue-t-elle ? Que peut faire le pouvoir ? Que peut faire l'opposition ?

Pour la quatrième fois dans l'histoire récente de la Pologne, les ouvriers se montrent capables de casser le monopole de décision du parti et de l'Etat. Mais, c'est la première fois qu'il n'y a ni manifestations de rue, ni combats avec la police ou l'armée, ni incendies des comités du parti. Les ouvriers formulent leurs revendications, une grève succède à une autre. Cette forme de protestation semble conforme au mot d'ordre lancé par le KOR : *« Fondez des comités plutôt que de les brûler ! »* Dans sa déclaration du 2 juillet, le KOR appelait les travailleurs à s'organiser dans les entreprises et à éviter tout mouvement de nature à faciliter une intervention du pouvoir. Mais cette forme de lutte ne manque pas d'inconvénients. Les revendications que formule chaque équipe en grève restent locales par la force des choses, et se limitent à l'entreprise en question. Alors que les précédentes grandes actions ouvrières articulaient les aspirations de toute la société, le mouvement actuel ne parle qu'au nom des ouvriers. Du coup, il profite surtout aux plus forts, c'est-à-dire aux mieux rémunérés : les métallos du W.S.K., dont les salaires atteignent 6 et 7 000 zlotys, les ont vus augmenter de 1 000 zlotys, alors que les tisserandes de Zyradow, qui gagnent environ 3 000 zlotys par mois, n'ont eu droit qu'à 120 zlotys de plus. Pis encore, les augmentations n'ont pour effet que d'accélérer l'inflation qui frappe surtout les moins bien rémunérés, à commencer par les retraités. De plus, toutes les grèves ne font pas l'unanimité : quand le personnel de salle d'un hôpital de Lublin se mit en grève, bon nombre de personnes en furent scandalisés. Mais que peuvent faire ces femmes sous-payées ? Quitter leur emploi ?

L'économie du pays est en décomposition. Seul un immense effort de tous, accompagné d'une profonde réforme peut la sauver. La hausse des prix de la viande, parallèle au relèvement des normes de production dans l'industrie des machines, a donné le signal au mouvement en cours. Mais la raison réelle de cette vague de grèves tient à la faillite économique évidente et à l'absence de toute confiance dans la capacité du pouvoir d'y porter remède. Fort de l'amère expérience du passé, le pouvoir n'ose ni étouffer les grèves par la force ni attaquer les grévistes. On pourrait en conclure que la grève ne représente pas nécessairement un grand risque. Mais à l'automne, lorsque l'inflation aura mangé les augmentations et que les promesses d'un meilleur approvisionnement en viande n'auront pas été tenues, les grèves, même si elles s'éteignaient maintenant, reprendront un nouvel essor. La colère des ouvriers sera plus grande, et plus grande aussi, si c'est possible, leur méfiance vis-à-vis du pouvoir. Or, celui-ci sera encore plus impuissant. Alors, avec plus de probabilité qu'aujourd'hui, l'une des parties perdra patience.

(Lire la suite page 4.)

LES RELATIONS ENTRE LES JÉSUITES ET LE VATICAN

En demandant au Père Pedro Arrupe de surseoir à sa décision de démissionner, Jean-Paul II veut se donner le temps de redéfinir le rôle des religieux dans l'Eglise et poser les limites à une autonomie qui l'inquiète.

(Lire page 8 l'article d'Alain Woodrow et le point de vue de Bertrand Fessard de Foucault.)

« Saïd et moi »

roman-reportage de Poirot-Delpech

AUJOURD'HUI

II. — Toi, c'est différent !

(Lire page 13.)

AU JOUR LE JOUR

CHIMÈRE

Si M. Le Theule a de sérieuses difficultés avec les marins-pêcheurs, M. Gierek en a de non moins grandes avec les ouvriers de Gdansk.

Et pourtant tout pourrait s'arranger si les ouvriers polonais venaient travailler en France, où ils auraient la liberté de parole et des syndicats libres, et si les marins français allaient pêcher sur des bateaux polonais pour lesquels le problème de la rentabilité se pose moins, car ils appartiennent à l'Etat.

Chimère ? Peut-être, mais, comme l'a écrit Fontenelle :

« Si l'on ôtait les chimères aux hommes, quel plaisir leur resterait-il ? »

BERNARD CHAPUIS.

Le déficit commercial

• Les importations françaises ont dépassé les exportations de 36 milliards en sept mois
• Le déséquilibre des paiements courants serait cette année d'environ 25 milliards

Pour le quinzième mois consécutif, le commerce extérieur de la France a été déficitaire en juillet. Mais il s'est, cette fois, soldé par un déséquilibre considérable : 6,6 milliards de francs (après correction saisonnière), proche du déficit record enregistré en mai (7,2 milliards). En sept mois, les importations françaises ont dépassé les exportations de quelque 36 milliards, ce qui laisse prévoir un déficit commercial de l'ordre de 50 milliards pour l'ensemble de l'année.

C'est désormais beaucoup plus que ne peuvent compenser les recettes dites « invisibles ». La balance des paiements courants, en déséquilibre de 17 milliards de francs au premier semestre, connaîtra probablement un déficit de l'ordre de 25 milliards de francs pour l'ensemble de l'année (soit environ 1 % du produit national).

Le franc, qui continue à se situer au sommet du « serpent » monétaire européen, n'a pourtant pas varié ce mardi matin 19 août par rapport au deutschemark (1 DM = 2,3125 F), placé, lui, en bas du « serpent ». Le déficit des paiements courants prévu pour l'année en R.F.A. est, en effet, beaucoup plus considérable que celui de la France : 30 milliards de DM (quelque 70 milliards de francs), soit 1,7 % du produit national ouest-allemand.

Le déficit du commerce extérieur de la France s'est aggravé en juillet : 5,4 milliards de francs, contre 1,9 en juin. Les exportations ont atteint 41,5 milliards de francs (— 6,6 % en un mois, + 10,3 % par rapport à juillet 1979), les importations, 46,9 milliards de francs (+ 1,1 % en un mois, + 26,9 % en un an). Ainsi, les ventes de la France à l'étranger n'ont couvert ses achats qu'à 88,5 %, contre 95,9 % en juin.

Cela pour les chiffres bruts. Si l'on prend en compte des statistiques après correction des variations saisonnières, les résultats de juillet sont encore plus mauvais, le déficit atteignant alors 6,6 milliards de francs. Les exportations se sont élevées à 40,97 milliards de francs (+ 0,5 % en un mois, + 12,9 % en un an) et les importations à 47,64 milliards de francs (+ 2,3 % en un mois, + 25,8 % en un an). Le taux de couverture des achats par les ventes n'a donc été que de 86 %, contre 87,5 % en juin.

C'est la quinzième fois consécutive que le commerce extérieur français enregistre un déficit, celui de juillet (6,6 milliards de francs) étant le deuxième par ordre d'importance après le déséquilibre record de mai 1980 (7,2 milliards de francs).

(Lire la suite page 13.)

Reconquérir le marché intérieur

La France est devenue le quatrième exportateur mondial. La performance méritait d'être saluée, et elle le fut en son temps à grand renfort de déclarations officielles triomphalistes. Le malheur veut que, tout occupés qu'ils étaient à fixer les grands horizons, nos responsables n'ont pas porté l'attention qu'elle méritait à l'évolution de notre marché intérieur.

Cette évolution est pourtant inquiétante. Dans son ensemble, l'industrie française a perdu 15 % de ce marché en dix ans...

Si ce phénomène ne marquait que l'entrée en force de produits fabriqués dans le tiers-monde, on ne s'en inquiéterait pas trop. Mais ce n'est pas le cas. Il suffit pour s'en convaincre de rappeler que notre commerce extérieur est de plus en plus déficitaire par rapport aux pays industrialisés les plus performants, l'Allemagne, le Japon et les Etats-Unis, et ce même dans les domaines tels que l'électronique, la construction électrique ou la mécanique, trois secteurs où notre solde commercial est pourtant globalement positif.

Certes, aucun pays ne saurait prétendre tout fabriquer, et la France est soumise, comme tous les autres, à une concurrence acharnée qui peut l'amener à abandonner certaines productions. Encore faut-il faire des choix, ne pas uniquement s'abandonner à la loi du marché et exploiter au maximum nos ressources naturelles, ce que nous ne faisons pas.

Depuis le choc pétrolier, la politique du gouvernement a consisté à développer les exportations. L'heure est venue de concentrer les efforts sur la reconquête du marché intérieur, seule base permettant d'exporter valablement et durablement.

La tâche sera lourde. Elle va bien au-delà des recommandations d' « acheter français », même s'il est vrai que nos compatriotes ont dans ce domaine des réflexes peu nationalistes. Au-delà de ce changement de comportement souhaitable, c'est à un renforcement considérable de notre industrie de biens d'équipement — mère de toutes les industries — qu'il faut s'atteler, et vite, car ce secteur, comme tant d'autres, est en passe de connaître un bouleversement technologique avec l'irruption de l'électronique.

UN PATRIMOINE FANTOME

Les mirages de la photographie

On pourrait dire que chaque photo prise concourt à un patrimoine national, comme on pourrait dire que la famille est un patrimoine vital, ou que la littérature et le cinéma sont un patrimoine de l'imaginaire, ou encore que l'énergie nucléaire est la grande déesse du patrimoine puisqu'elle se propose de saper l'existence tout en préservant son socle inanimé, bref de transformer le monde en musée. On pourrait dire beaucoup de choses encore : le mot patrimoine aura beaucoup été choyé, beaucoup brinquebalé aussi par les moyens d'information en cette année 1980.

Finalement le patrimoine aura servi de chapeau, de point de ralliement plutôt verbal, presque d'image de marque à tout un programme culturel orchestré par le ministère de la culture et de la communication. Un peu comme le schmilblic, il pouvait désigner tout et n'importe quoi, être accommodé à toutes les sauces. Pourtant, on comprend assez bien ce que recouvre cette notion de patrimoine en visitant l'exposition des arts et traditions populaires au Grand Palais, « Hier pour demain » (*le Monde* du 18 juin).

On y voit par exemple que déjà au XIXe siècle, l'Etat passait commande à des peintres pour décrire la vie des paysans.

HERVÉ GUIBERT.

(Lire la suite page 10.)

U.R.S.S.

Le régime soviétique est-il socialiste ? Ses adversaires sont-ils « de droite » ou « de gauche » ? Jacques Madaule estime que cette dernière question, posée à propos de Sakharov, renvoie à la première, à laquelle André Beaugé tente d'apporter une « réponse marxiste ». Gérard Unger et Hubert Vedrine expliquent pourquoi la gauche française a souvent hésité à critiquer l'U.R.S.S., considérée, à tort selon eux, comme « un membre de la famille ».

Sakharov est-il de droite ?

par JACQUES MADAULE

QUESTION un peu saugrenue, n'est-ce pas ? Mais ce n'est pas moi qui la pose ; c'est Georges Marchais qui y a répondu par l'affirmative dans une de ses récentes manifestations. Du reste, *avec le large libéralisme qui* le caractérise de plus en plus, il a *ajouté que ce* n'était point là une raison pour reléguer à Gorki le prix Nobel de la paix. Nous en sommes fort aises, car enfin, par les temps qui courent, qui peut être sûr de n'être point classé à droite un jour ?

Aussi bien je ne crois pas que, concernant Sakharov, *c'est-à-*dire un dissident soviétique, la question soit très pertinente. La droite et la gauche sont des positions relatives. Dans l'univers sphérique où nous vivons, non seulement on est toujours, quoi qu'on fasse, à la droite de quelqu'un et à la gauche d'un autre, mais, en outre, quand on pousse les choses aux extrêmes, la droite *rejoint la gauche et réciproquement.* D'où ces perfides alliances *objectives qui ne cessent de se* nouer contre les gens qui, pour*vus d'une ferme doctrine avec* un garde-fou à droite et un garde-*fou à gauche, s'efforcent* d'aller droit leur chemin.

L'affaire se complique encore lorsqu'il s'agit de dissidents qui, *comme* Sakharov, vivent en Union soviétique. Ils n'ont sur rien le même point de vue que nous. Qui sait si notre gauche n'est pas leur droite et notre droite leur gauche ? Par exemple, René *Andrieu attribuait récemment à* Sakharov, sur le Chili, de Pino*chet, des propos inadmissibles. Je* ne sais ce qu'il en est. Mais quand cela serait, on pourrait le comprendre, à condition de vouloir bien se mettre à la place de Sakharov et des dissidents soviétiques. Ils entendent à longueur de journée une certaine propagande qu'ils estiment globalement mensongère, ou plutôt étrangère à la notion commune de vérité, leur répéter sans cesse les mêmes *choses. Alors ils se prennent à* douter de leur réalité. Si la propagande *officielle nous ment* continuellement sur ce qui se passe chez nous, se disent-ils, pourquoi ne nous mentirait-elle pas aussi bien sur ce qui se passe à l'autre bout du monde ? Après tout, les dissidents sont, là-bas, l'opposition.

Le droit de naissance

Nous savons bien ce que c'est que l'*opposition* : quand elle entend le gouvernement se vanter d'un succès, elle pense aussitôt qu'il doit camoufler un revers ; quand elle entend les *mass media* stigmatiser un comportement — *celui de l'Union soviétique*, par exemple, — elle pense qu'il doit *bien y avoir quelque raison*, qu'on lui cache, à des actes en *apparence aussi odieux et qu'ils* ne sont peut-être pas aussi odieux *qu'on veut bien le lui dire pour* y trouver le réconfort d'une bonne conscience.

Eh bien de l'autre côté, c'est la même chose, en sens inverse naturellement. Comme, en France, la gauche est depuis plus de vingt ans dans l'opposition, elle a tendance à se montrer indulgente pour le gouvernement soviétique, qui est en principe l'adversaire de notre Grande Alliance occidentale. Et puis quoi ? Depuis la révolution d'Octobre, l'Union soviétique n'est-elle point à gauche par droit de naissance ? Car, s'il existe une gauche et une droite nationales, qui varient d'un pays à l'autre, il y a aussi une gauche mondiale, à la tête de laquelle se trouve l'Union soviétique, et une droite planétaire, dirigée par les Etats-Unis d'Amérique, la trilatérale, les multinationales, le capitaliste monopoliste d'Etat et que sais-je encore ? Dans tous les cas, *le monde du profit*, de l'exploitation de l'homme par *l'homme, de toutes les injustices* et de tous les conservatismes. *Cette droite, en effet, ne tend* qu'à conserver, à consolider, à rendre autant que possible immuables les situations acquises.

*Ce n'est pas mal comme défi*nition de la droite, et j'y souscris. *Le malheur, c'est qu'il ne* s'ensuit pas nécessairement que l'Union *soviétique*, qui est le grand rival de cette force-là, soit elle-même à gauche, du côté du progrès, de l'émancipation des peuples, de la libération des hommes. S'il en était ainsi, tous les dissidents soviétiques seraient en effet à droite, puisque, par leurs agissements irresponsables, ils affaibliraient la main forte et généreuse que l'Union soviétique tend vers les hommes de progrès et de mouvement.

L'État le plus immobile de l'histoire

Le malheur veut que cette puissance qui tend à déstabiliser tout ce qu'elle peut dans le monde d'en face soit elle-même l'Etat le *plus immobile que l'histoire* ait jamais connu. Je dis cela en *tenant compte de l'accélération* de l'histoire que nous constatons *aujourd'hui. Voulez-vous* me dire quels changements, de quelque nature que ce soit, *se sont* produits en Union soviétique depuis plus de quinze ans que Brejnev et les siens sont au pouvoir ? On a parlé à juste titre de l'anticyclone soviétique. Comme on sait, un anticyclone émet des vents de toute part, mais sa lourde atmosphère est parfaitement immobile. Ainsi, une brise cubaine a soufflé sur l'Afrique jusqu'en *Ethiopie* ; une brise vietnamienne sur le Cambodge, et *un puissant vent du nord sur* l'Afghanistan, sans parler du vent d'est qui a glacé la Tchécoslovaquie. Il ne se passe rien en Union *soviétique*, mais autour ce n'est pas la même chose.

Bravo, pourtant, si, après tout, c'est la bonne cause, et tant pis pour cette poignée sans cesse renaissante, mais toujours insignifiante, de dissidents qui, au surplus, ne s'entendent pas entre eux ! Car s'il y en a de droite, comme peut-être Sakharov, il en est aussi de gauche, qui en appellent du marxisme officiel au marxisme réel ; de Brejnev à Lénine et même parfois de Lénine à Marx. Mais les uns et les autres ne sont que des marginaux définitivement sortis de la voie royale de l'histoire telle qu'elle est frayée à main-forte et à bras étendu par les forces armées soviétiques, quand les intrigues d'un ennemi *virtuellement abattu* obligent encore l'Etat prolétarien à recourir à cet ultime *moyen*.

Et si, pourtant, ce n'était pas de Sakharov, mais de l'Union *soviétique*, en dépit de son acte de naissance, qu'il conviendrait de se demander jusqu'à quel point, en dehors de la phraséologie officielle, elle a le droit de se réclamer de la gauche ? Telle est, je le crains, la question vraiment pertinente. D'autant que les relations du gouvernement Giscard avec l'Etat soviétique sont exactement parallèles à celles du P.C.F. avec le P.C.U.S. Dans les *deux cas, on souhaite de même la* réélection de M. Giscard d'Estaing *et on y travaille* avec efficacité.

Pour une réponse marxiste

par ANDRÉ BEAUGÉ (*)

SI le stalinisme n'est pas marxiste, s'il a pu sévir dans un Etat d'où l'exploitation capitaliste avait été bannie, d'où vient-il ? Comment le vingtième siècle est-il devenu l'époque affreuse des totalitarismes ? Il y a évidemment une réponse. Et pourquoi pas une réponse marxiste. Nous ne l'avons pas. Du moins peut-on tenter de donner une idée directrice.

S'il y a « *culte de la personnalité* » en U.R.S.S., comme Khrouchtchev *l'a dit, s'il y a* ainsi déviation idéaliste, super*stition, au sens fort du mot,* ce phénomène est banal en régime capitaliste. Le marxisme tel qu'il est l'explique. Ce que, dans son *état* actuel de développement, le marxisme n'explique pas, c'est qu'une telle déviation, un pareil culte, puisse se réaliser dans des structures socialistes.

La raison en est simple. Il faut admettre, sans soupçon d'idéalisme, qu'il y a chez l'homme un autre instinct, non moins matériel que celui de posséder, ne serait-ce que sa pitance. Il existe un besoin d'assurer son autonomie, sa liberté d'agir, sa responsabilité, sa dignité. L'exaspération (maladive ou vicieuse) de ce besoin est une volonté de domination, cette *libido dominandi* déjà remarquée par Salluste, et heureusement rappelée par André *Fontaine dans la France au Bois dormant*. Les éléments essentiels *et distincts* de l'instinct de possession sont déjà décelables chez l'animal. Les animaux ne sont pas idéalistes. La frustration de ce besoin vital engendre chez l'homme une psychose, illustrée par Alfred Adler, et dont le « *culte de la personnalité* » est une manifestation.

L'aliénation économique

On observe que cette tendance se manifeste comme une alliée ou une rivale du besoin de possession. Il y a dialectique. Tout autant que les marchandises, les valeurs recherchées par cette tendance peuvent faire l'objet d'une exploitation. Il y a travail, production de biens, transferts, *négociations, délégation de ges*tion, rapts et luttes sociales très comparables (mais *distincts*) à ceux qui président au commerce des biens de consommation.

Le surgissement brutal du capitalisme a été, à juste titre, l'objet de l'attention première de Marx. L'aliénation économique est son thème. L'histoire du vingtième siècle nous oblige à une étude très attentive d'un autre phénomène, l'aliénation *autoritaire*.

En effet, le développement *extraordinaire des communica*tions crée des conditions toutes nouvelles aujourd'hui pour l'exploitation de la dignité et le rapt des libertés. Nous y sommes tous exposés.

L'extraordinaire développement des transports fait que jamais tant d'hommes n'en ont rencontré tant d'autres. Les communications écrites ou verbales par tous les *media* ont atteint un paroxysme souvent intolérable. Un réseau très dense nous enserre et nous relie.

Ce pourrait être un grand bien pour la connaissance de chacun par tous. Mais qui régit ce réseau ? Qui l'alimente en doctrine, en slogans ? Qui décide des contraintes dont *il sera l'instru*ment, des conceptions qu'il véhi*culera, si ce n'est la poignée* de ceux qui détiennent quelque pou*voir* ?

Ce qui est autoritaire n'est pas dialectique

Il n'y a pas de *dialogue*. La base ne répond jamais. Le sys*tème n'est pas fait pour* cela. L'art de la démocratie devient celui de la *contourner*, de *condi*tionner habilement les abeilles *ouvrières de cette ruche. Au siècle* de la prétendue liberté de pensée, *jamais l'homme n'a été à ce point* contraint de penser par ordre.

Qu'on n'espère pas nous convaincre que le libéralisme avancé est une réponse. Les droits du renard - libre - dans-le-poulailler-libre relèvent de l'inconscience ou de l'escroquerie. Mais il faut dire que ce qui est autoritaire n'est pas marxiste parce que non dialectique. *Il faut une dialectique* constante entre la masse et ceux qu'elle délègue comme ses représentants. Un appareil de direc*tion à lui tout seul n'est pas* marxiste. Il est mécaniste et non *dialectique*.

Qu'on ne s'y trompe pas ; l'ini*tiative de cette dialectique ne* peut venir que de la base. Ici, *pas plus que face à l'exploitation* économique, le paternalisme ne peut être une *solution*. Mais une étude est nécessaire de ce problème spécifique de la liberté et de l'autorité, de la dignité et du prestige. Il faut que cette étude soit marxiste, donc élaborée sur la base du matérialisme dialectique. Il n'y aura plus d'unité populaire à meilleur compte.

(*) Biologiste.

Trancher le « cordon ombilical »

par GÉRARD UNGER et HUBERT VEDRINE (*)

LA gauche non communiste n'est pas le seul secteur de l'opinion française à se satisfaire d'une vision tranquillisante de la politique soviétique. Mais c'est chez *elle qu'existe une véritable « indépendance psychique »* à l'égard de l'U.R.S.S. *dont parlait Léon Blum* et dont les causes sont d'ordre historique, politique, idéologique et psychologique.

L'histoire pèse lourd dans l'attitude des socialistes à l'égard de l'Union soviétique : malgré la *rupture* intervenue au congrès de Tours en décembre 1920, ou à cause d'elle, *il était difficile*, entre les deux guerres, aux membres de la S.F.I.O., d'attaquer le premier Etat socialiste au monde qui se construisait en affrontant de multiples périls. Cela se révélait d'autant plus ardu que *la nature totalitaire du régime soviétique* n'est apparue pleinement qu'au *moment des procès de 1936, à* l'heure où la montée des fascismes *ne pouvait, à gauche, qu'être la* préoccupation première.

La deuxième guerre mondiale, le rôle essentiel de l'armée rouge, et l'*implication totale des communistes* dans la Résistance, à partir de 1941, ont vite fait *oublier* le pacte germano-soviétique d'août 1939, et ce d'autant plus que les socialistes français n'ont pas fait *preuve* de la même capacité d'organisation dans la lutte contre l'occupant, malgré des dévouements tout aussi admirables que chez les communistes.

A la fin du conflit, en dépit de la *mainmise* sur les *démocraties* populaires et des procès qui y *font suite quelques années après*, l'U.R.S.S. et les communistes réus*sissent souvent à faire croire que* l'Union soviétique était *menacée* par les *Etats-Unis et leur armement*, et qu'elle désirait la paix pour cons*truire le socialisme* : les succès techniques de l'ère khrouchtchévienne (Spoutniks et *premier homme* dans l'espace), la déstalinisation et les débuts de la détente, à cette époque, donnèrent aussi un visage *plus avenant au monde soviétique*.

En outre, le soutien accordé par les Russes *aux mouvements de libé*ration en Indochine, en Algérie, en *Afrique noire, etc.*, leur ont conféré une image de défenseur des peuples *qui n'aura guère été affectée par les* répressions à Berlin (1953), en Hon*grie (1956) et qui ne se modifiera* qu'avec l'invasion de la Tchécoslo*vaquie (août 1968), même si la per*sistance de la présence américaine *au Vietnam masquera quelque peu* ce fait jusqu'en 1975. En ce domaine, *du reste, les socialistes français ont* des raisons de ne pas être toujours *à l'aise : impliqués plus ou moins* dans toutes les entreprises coloniales *françaises, ils ne peuvent, aujour*d'hui, qu'avoir le sentiment que l'Union soviétique et les communistes français, malgré des hésitations au début du drame algérien, ont été eux, du « bon côté »...

Un « membre de la famille »

Les raisons idéologiques sont aussi *importantes : la cohérence appa*rente et le caractère universellement explicatif du marxisme-léninisme ont toujours fasciné au moins les intellectuels socialistes, sinon les dirigeants, qui devraient se « contenter », pour leur part, d'un marxisme plus flou et moins vigoureux coexistant avec d'autres courants de pensée. Cette fascination explique pourquoi certains socialistes se contentent d'appliquer à l'analyse de la situation soviétique des schémas tirés de *la* « *vulgate* » marxiste-léniniste : c'est ainsi que l'U.R.S.S. est, *par définition, un Etat socialiste puis*qu'on n'y trouve plus de propriété *privée de moyens de production* ; que l'U.R.S.S. n'est pas un Etat impérialiste mais simplement hégémoniste, puisque l'impérialisme est le stade suprême du capitalisme et ne peut donc concerner que les Etats-Unis principalement, etc. Bien entendu, ces schémas sont employés aux dépens d'une véritable analyse marxiste de l'Union soviétique qui serait autrement éclairante...

Sur le plan psychologique, enfin, il y a, dans la gauche non commu*niste, une sorte de gêne à critiquer* de front l'Union soviétique ; malgré les reproches qu'on pourrait lui faire, *elle reste un « membre de la famille »* : polémique-t-on avec un cousin, *même pour* des motifs justifiés devant des *« étrangers »* qui profiteraient, *pense-t-on*, de l'étalage de vos divisions ? S'en *prendre* trop violemment à l'U.R.S.S., c'est faire de l'anticommunisme primaire et favoriser les Pinochet *ou* les Videla (lequel Videla s'entend fort bien avec Moscou) : les communistes ont, sur ce plan, réussi à « complexer » les socialistes, comme l'ensemble de la gauche a su, dans d'autres domaines, donner mauvaise *conscience à la droite*.

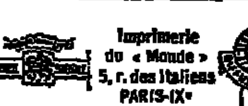
Toutes ces causes se *conjuguent* pour maintenir cette attitude ambiguë envers l'U.R.S.S. : celle-ci n'est jamais considérée uniquement en termes réels, mais toujours par rapport à un idéal socialiste dont elle est censée être le support, en dépit des « perversions » parfois monstrueuses qu'on est contraint de dénoncer.

Les *socialistes ne sont, certes*, pas seuls en cause. Les gaullistes, par une conception de l'*indépen*dance qui finit par privilégier la désolidarisation d'avec ses alliés ; toute la majorité en raison de l'intérêt qu'elle a à un P.C. fort et à une U.R.S.S. contentée ; des secteurs plus diffus de l'opinion, en raison d'un anti-américanisme faisant considérer avec indulgence les adversaires des Etats-Unis, sont amenés eux aussi à minimiser la menace soviétique. S'y ajoute pour chacun « la peur d'avoir peur » devant les conclu*sions éventuelles d'une* analyse lucide de l'U.R.S.S.

Finalement, c'est l'ensemble de la classe politique qui paraît inhibée pour de mauvaises raisons, diverses, mais convergentes. Mais en ce *qui* concerne la gauche démocratique, il faut convaincre ceux qui craignent *qu'en levant les dernières* restrictions mentales à l'égard de l'U.R.S.S. *ne soit liquidé* ce qui *reste* de l'espoir progressiste et de la volonté de lutte *contre l'impérialisme dans le* tiers-monde. En fait, cet espoir est *vain tant qu'il conserve un lien avec* l'U.R.S.S. Ce « cordon ombilical » *mythique* tranché, *un* espoir peut renaître, car il ne sera plus fondé sur des illusions dangereuses.

(*) Militants du parti socialiste.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire n° 57 437.

هكذا من الأصل

Le Monde

étranger

EUROPE

LA TENSION SOCIALE ET POLITIQUE EN POLOGNE

Une épreuve d'endurance est en cours entre les grévistes et les autorités polonaises. Dans son discours télévisé lundi soir 18 août, M. Gierek, le chef du parti, qui a renoncé à son voyage en R.F.A., a opposé une ferme fin de non-recevoir à toute revendication d'ordre politique, élevés par des éléments « irresponsables » et « anti-socialistes ». Après une brève autocritique, il a promis en revanche certaines concessions d'ordre économique. Et s'il veut bien « débureaucratiser » les syndicats, il n'est guère question de créer des syndicats libres.

Ce mardi matin, on apprenait que la commission gouvernementale chargée d'examiner les revendications des grévistes se trouvait bien à Gdansk, comme l'avait annoncé à la seule presse étrangère l'agence Interpress dans l'après-midi du lundi. La radio polonaise a annoncé en effet que le président du Conseil d'Etat, M. Jablonski, avait participé lundi à une réunion plénière du comité du parti pour la ville de Gdansk à laquelle assistait aussi M. Tadeusz Pyka, vice-premier ministre, président de cette commission gouvernementale. Le comité a constaté que « des éléments anti-socialistes » s'étaient joints aux ouvriers et que tous les membres du parti et les travailleurs « honnêtes » devaient s'opposer fermement aux activités de ces forces. Selon la radio, la commission gouvernementale a commencé à examiner les revendications des ouvriers du littoral.

Plusieurs organisations syndicales étrangères ont apporté leur soutien aux grévistes. La Confédération internationale des syndicats libres « assure les travailleurs polonais en grève de sa totale solidarité avec leurs légitimes revendications : liberté syndicale, abolition de la censure, amélioration des conditions d'existence ». La Fédération internationale des travailleurs de la métallurgie, dont le siège est à Genève, exprime son soutien aux grévistes, et demande aux autorités de Varsovie d'autoriser des délégations ouvrières occidentales à se rendre sur les lieux.

A Rome, l'union des trois grandes confédérations italiennes a publié une déclaration dans laquelle elle estime que le conflit doit être réglé sans ingérence étrangère, et demande « la reconnaissance totale » des droits civils et syndicaux en Pologne. La Confédération mondiale du travail, dont le siège est à Bruxelles, proclame qu'« il appartient aux autorités et aux structures syndicales officielles de ce pays d'en tirer toutes les conséquences et de prendre leurs responsabilités face à la classe ouvrière polonaise et mondiale. En exprimant sa solidarité avec les travailleurs polonais, la C.M.T. rejette d'avance toute accusation d'interférence ou de manœuvre politique ».

La presse occidentale dans son ensemble souligne le bien-fondé des revendications des grévistes et s'interroge sur les dangers que pourrait entraîner, y compris pour le monde occidental, une aggravation de la situation politique et sociale en Pologne. Evoquant le report du voyage de M. Gierek à Hambourg et les crédits accordés par le gouvernement de Bonn à celui de Varsovie, le quotidien ouest-allemand « Dive Welt » (conservateur) écrit : « Les travailleurs de Gdansk chantent « Que Dieu aide la Pologne ! » Ils auront effectivement besoin de l'aide de Dieu, et pas seulement de notre argent. »

Pour sa part, le quotidien « Saarbruecker Zeitung » (indépendant) s'inquiète de la réaction soviétique : « Même l'Afghanistan n'empêcherait sûrement pas les Soviétiques d'apporter une « aide » active à la Pologne, soit directement, soit par l'intermédiaire des « peuples frères » du pacte de Varsovie. Le monde occidental s'indignerait, mais serait impuissant, parce qu'il s'agit de la sphère d'influence de Moscou. (...) La politique de détente aurait alors vécu son enterrement en Europe. »

A Londres, c'est aux mêmes suppositions que se livrent de nombreux quotidiens britanniques. Le « Financial Times » (milieux d'affaires) estime que les Soviétiques ne pourraient tolérer que « les voies de communication des forces soviétiques stationnées en Allemagne de l'Est soient menacées. (...) C'est précisément lorsque les cheminots grévistes ont bloqué l'une des principales voies traversant la Pologne que le politburo a averti que le mouvement pourrait éveiller l'inquiétude des amis de la Pologne.

A Rome, le journal du Vatican se borne lundi à reproduire en première page des dépêches d'agence, pratiquement sans aucun commentaires. L' « Osservatoire Romano » fait toutefois l'éloge du cardinal Wyszynski, primat de l'Eglise de Pologne, et cite l'homélie prononcée vendredi dernier à Czestochowa dans laquelle le prélat demandait, pour chacun « le droit à son pain quotidien ».

« L'Unita » (organe du P.C. italien) commente pour la première fois ce mardi les événements de Pologne en soulignant leur impact politique : « Cela ne signifie pas que les fossoyeurs du socialisme, les pharisiens qui se taisent devant les tragédies du monde capitaliste, aient raison. Cela signifie qu'une économie de type socialiste, surtout une fois sortie de la phase héroïque du décollage, ne peut être dirigée uniquement d'en haut. »

La presse soviétique observe un mutisme total sur l'agitation en Pologne. En Yougoslavie, en revanche, le quotidien slovène « Delo » estime qu'un excès d'« étatisme » est à l'origine de la crise.

A Pékin, « le Quotidien du peuple » a exposé longuement mardi les revendications des grévistes de Gdansk.

Le train de la révolte

(Suite de la première page.)

Le train de la révolte, bondé, roule, roule, et rares sont encore les passagers qui voient descendre le brouillard sur la voie.

Les traits tirés, les vêtements froissés dans lesquels on dort, les nouvelles concernant le resserrement des contrôles de la police routière, marquent le passage de la tranquillité totale au début de la tension. Mais tout reste bon enfant.

A 11 heures, la foule grossit sous les fenêtres du bâtiment de la direction du chantier Lénine. Le directeur a coupé la radio du chantier, les grévistes veulent son rétablissement. La porte est ouverte, il suffirait de monter et de prendre les choses en main. Personne ne pense même à le faire, à recourir à ce qui pourrait passer pour un coup de force. On crie, on siffle, on demande le directeur. Il se met à la fenêtre et dit poliment que c'est non, car un accord a été signé, samedi, pour la reprise du travail (*le Monde* du 17-18 août) ; il attend que chacun regagne son poste.

Ovationné, Lech Walesa, le chef du mouvement, s'approche : « *Nous sommes l'ordre, vous êtes le chaos* », lance-t-il d'en bas. « *Je garantis à tous les 1 500 zlotys d'augmentation* », répond le directeur. Tous : « *La radio !* » Un membre du comité de grève : « *Ce que nous demandons maintenant dépasse la compétence de la direction. Si nous avions repris samedi, nous aurions tous été joués.* » Tous entament le chant national. Le directeur se joint au chœur. Un ultimatum de quinze minutes lui est lancé : s'il ne cède pas, on l'« *arrêtera* ». Trois minutes avant la fin de l'ultimatum, pendant que les ouvriers écoutent un cours sur le droit syndical, Walesa monte seul.

Un bref face-à-face

Le face-à-face est bref : l'homme fort de la ville ouvre la bouche pour se faire menaçant puis, dans un mouvement las : « *J'ai été si souvent arrêté que je ne peux vous faire ça. Gardez-la votre radio, on s'en passera.* » Et Walesa, triste, redescend, laissant son adversaire désemparé, brûlant de parler, d'offrir un café, de faire savoir qu'il n'est pas une brute. Il ne l'est pas. En 1970, alors qu'il n'était qu'ingénieur, il a été délégué des grévistes. Il se souvient de la séance avec Edward Gierek venu négocier, et ne peut réprimer un drôle de sourire quand on lui demande s'il n'est pas fier que ce soit ses ouvriers à lui qui... Il est triste, triste du gâchis, triste de l'état de la Pologne, des bateaux qui ne seront pas construits dans les délais, de l'affrontement possible — il n'ose pas dire inéluctable. Patron, il assure qu'une minorité impose la grève à une majorité qui n'en veut pas. Polonais, il soupire. Manager, il rêve de la Hongrie sans trop y croire. Drôle de révolte.

Mais il y a mieux. 25 kilomètres de Gdansk, une petite agglomération dont toutes les usines sont occupées. Sur la place centrale, le pompiste n'est « *au courant de rien* ». Non, rien ! « *Et puis, fichez-moi la paix, je suis un privé et je m'en moque.* » Deux adolescents s'approchent, rigolards : « *Il a peur de perdre sa licence, venez, on vous guide.* »

Voilà le bastion de la ville, en grève depuis vendredi, occupé depuis lundi matin. Le comité de grève n'ouvre les grilles qu'avec réticence, et puis ça démarre : « *L'important, ce sont les revendications politiques ; tout le monde est d'accord, il nous faut les libertés syndica...* », le directeur vient de pousser la porte, l'air martial : « *Qui est-ce ? Qui l'a laissé entrer ? Vos papiers !* (A un membre du comité de grève) *Notez ! Nom ! Prénoms ! Adresse !) Il doit partir tout de suite !* » Il ressort, sûr d'être obéi et, de fait, un ouvrier bredouille — d'une traite : « *Allez, partez ! revenez plus tard. Quand ? Demain ! Pourquoi pas ce soir...* » Un autre est blanc d'humiliation. Un troisième explique que c'est la grève mais qu'il ne faut pas de heurts avec le directeur.

17 heures, chez Lénine. Une rumeur affirme que le vice-premier ministre, M. Tadeusz Pyka, chargé dimanche d'étudier la situation à Gdansk, se trouve à la voïvodie (préfecture).

Ce matin, tout le monde l'attendait avec impatience : on allait lui dire son fait, négocier, et l'on était sûr de sa venue puisque, avec la multiplication des grèves, « *ils* » étaient obligés de reculer. Maintenant, tout le monde s'en moque. Chaque quart d'heure, des hourras saluent l'annonce d'une nouvelle occupation ; les jeunes courent dans tous les sens ; les vieux rêvent ; on ne croit plus qu'un vice-premier ministre puisse arriver ici et s'asseoir en face des trois cent soixante délégués.

Ce sont d'autres rumeurs sur les débrayages dans les autres villes qui passionnent. Des grappes humaines sont à l'écoute de la B.B.C. et de Free-Europe. On jure que Varsovie bouge, qu'à Cracovie ça démarre, qu'à Szczecin c'est fait (1). Le rêve d'une reprise victorieuse et rapide a fait place à celui de la grève générale dans tout le pays. Bégayant tant ils sont pressés, de jeunes ouvriers du chantier de Gdynia, le plus dur, se jettent sur les journalistes étrangers : voilà, ils ont rédigé un appel en quatre points à toutes les usines du pays. Il faut le porter dans les ambassades à Varsovie, qui transmettront aux radios étrangères, tout le monde saura, etc. Courtoisement, la presse internationale tourne les talons.

Nouvelles rumeurs : grève en Roumanie. — « *En Roumanie ? Mais alors...* » — « *Officiel ! Le bureau politique s'est réuni.* » — « *Bof...* » — « *Gierek va parler...* » Le directeur propose un téléviseur pour suivre le discours. — « *Ah, non, la voix nous suffira !* »

Pas à tout le monde. Dès 19 h. 30, deux cents ouvriers sont plantés debout devant l'écran en plein air. Journal télévisé d'abord : un long film d'images, la Pologne au travail et une voix *off* sur les pertes causées par les « *arrêts de travail* », les difficultés du pays et l'irréalisme de certaines revendications, surtout celles des jeunes. Le ton est modéré, sans hargne et beaucoup de choses sont vraies, même si on oublie de dire que la reconnaissance de syndicats libres ferait beaucoup moins de mal à l'économie que la prolongation des grèves. Fou rire lorsque le speaker évoque l'anniversaire de la fête nationale afghane et la rencontre entre le *numéro un* mongol et M. Brejnev. Et voilà le premier secrétaire.

Grave, calme, direct

Dans la salle de conférence, où siège le comité central de grève, on lui coupera la parole très vite, « *pour passer aux choses sérieuses* ». Ici, on écoute, goguenard mais attentif. M. Gierek a de la présence. Il est grave (« *les événements des dernières semaines, et surtout des derniers jours, nous rendent très inquiets* », commence-t-il par dire), mais absolument calme, et son ton est étonnamment direct.

Point fort : il n'y aura pas de négociations sur les revendications politiques développés sous l'influence d' « *anarchistes irresponsables* ». « *On peut comprendre,* dit-il, *la tension dans les chantiers navals, mais aucune action menaçant les fondements de l'ordre politique et social de la Pologne ne sera tolérée.* »

Fermeté toujours, quand M. Gierek explique : « *Dans cette situation de conflit (...), la seule voie juste est celle du dialogue et du compromis, mais elle ne sera efficace que si tout le monde la respecte.* » Autrement dit, nous n'utiliserons pas la force, mais les grévistes doivent, parallèlement, rabaisser leurs prétentions.

Pour le reste, de nouveau un sombre tableau de la situation économique qui ne permet pas de laisser espérer de grandes améliorations. Une autocritique de la direction : « *Des erreurs ont été commises dans la politique économique.* » Une « *compréhension* » exprimée à plusieurs reprises du mécontentement populaire. La présentation de trois décisions du bureau politique : d'abord le lancement d'une enquête menée par le gouvernement, les syndicats et les instituts de recherche sur le niveau de vie des différentes couches sociales, afin de déterminer leurs besoins. Cette étude servira de base au calcul de la généralisation des augmentations de salaires accordés (aux grévistes) depuis juillet. Mais ces augmentations devront être progressives pour éviter l'inflation. Ensuite la confirmation du gel du prix de la viande jusqu'à l'automne 1981. Puis un contrôle des prix des articles de première nécessité, dont la liste sera établie par le gouvernement et les syndicats. Enfin l'augmentation graduelle à partir de l'année prochaine des allocations familiales.

Et encore l'annonce d'importations de viande. La confirmation que le prochain plénum du comité central (fin septembre) examinera des mesures de réforme. Un long développement sur les liens en Pologne du socialisme et des traditions nationales. Le climat de tolérance « *développé surtout ces dix dernières années* » et l'amélioration constante des relations entre l'Eglise et l'Etat. Un appel pressant « *au nom du bureau politique* » à l'unité du parti face à la « *gravité de la situation* ». Une adresse directe aux ouvriers de Gdansk et une dure critique des syndicats « *bureaucratiques et coupés des masses* », dont il faut revoir le fonctionnement, mais qui seront défendus. Autrement dit : pas de syndicats libres. Et la conclusion : « *On peut discuter de tout, mais une chose est indiscutable : la nécessité du calme intérieur.* »

« Amen ! »

Devant l'écran, les ouvriers lancent un « *Amen !* » ironique. « *Il nous avait dit exactement la même chose en 1970. Nous ne le croyons plus* », explique l'un d'eux. Gdansk attend que la Pologne la rejoigne. La grève, en tout état de cause, va durer ici, lassant peut-être certains. Sûrement en en radicalisant d'autres. Jusqu'où ?

BERNARD GUETTA.

(1) Selon certaines informations, un chantier naval de ce port de la Baltique à proximité de la frontière est-allemande est en grève de solidarité avec ceux de Gdansk ; selon le comité dissident Ropcio, des comités de grève auraient été constitués même dans les houillères de Silésie, mais sans arrêts de travail.

Les vingt et une revendications du comité inter-entreprises de Gdansk

Voici la liste des vingt et une revendications communes définies par le comité central inter-entreprises de grève de Gdansk :

1) Reconnaissance de syndicats libres indépendants du parti et des employeurs sur la base de la convention n° 87 de l'O.I.T. (Organisation internationale du travail), ratifiée par la Pologne ;

2) Garantie du respect du droit de grève, de la sécurité des grévistes et des personnes qui les aident ;

3) Respect des libertés d'expression, de publication et d'impression garanties par la Constitution. Arrêt de la répression contre les publications indépendantes et accès aux médias des représentants de toutes les Eglises ;

4) A. Rétablissement des droits des personnes licenciées après les grèves de 1970 et 1976 et des étudiants exclus de l'enseignement supérieur à cause de leurs opinions politiques ; B. Libération de tous les prisonniers politiques, notamment : E. Zadrozynski, J.-M. Kozlowski ; et cessation des représailles pour raison d'opinion ;

5) Diffusion par les mass-médias de l'information sur la création du comité de grève inter-entreprises et publication de ses revendications ;

6) Lancement d'actions réelles ayant pour but de sortir le pays de la situation de crise, comme par exemple : diffusion publique de toutes les informations sur la situation socio-économique de la Pologne. Et possibilité donnée à tous les milieux et couches sociales de participer aux discussions sur un programme de réformes ;

7) Payer tous les grévistes comme pendant les périodes de congés ;

8) Augmentation du salaire de base de chaque travailleur de 2 000 zlotys par mois en compensation de l'augmentation du prix de la viande ;

9) Echelle mobile des salaires ;

10) Réalisation d'un approvisionnement plein du marché intérieur en articles alimentaires et limitation des exportations aux surplus ;

11) Introduction de cartes de rationnement pour la viande jusqu'à la stabilisation du marché ;

12) Suppression des prix commerciaux et des ventes en devises étrangères sur le marché intérieur ;

13) Désignation des managers en se fondant uniquement sur leur qualification et non sur l'appartenance au parti. Suppression des privilèges de la police, de la sécurité et de l'appareil du parti par l'égalisation des allocations familiales et la suppression du système des ventes spéciales ;

14) Droit à la retraite après trente-cinq ans de travail ; à cinquante ans pour les femmes et à cinquante-cinq pour les hommes ;

15) Suppression des différences entre les deux systèmes de pensions et de retraites par l'alignement sur le plus favorable ;

16) Amélioration des conditions de travail des services médicaux afin d'assurer aux travailleurs les services dont ils ont besoin ;

17) Création de crèches et écoles maternelles en nombre suffisant pour les enfants des mères qui travaillent ;

18) Extension de la durée du congé maternel payé à trois ans ;

19) Limitation du temps d'attente pour l'attribution d'appartements ;

20) Augmentation de 40 à 100 zlotys des frais de déplacement et augmentation de la prime de déplacement ;

21) Compensation dans les usines travaillant à plein temps de l'absence du samedi libre par l'allongement de la période de congé ou par l'introduction de jours fériés particuliers.

Les chantiers navals

QUATRIÈME CARNET DE COMMANDES DU MONDE

Les chantiers navals placent la Pologne au dixième rang de la construction mondiale et son carnet de commandes était, au début de 1980, le quatrième du monde, après ceux du Japon, du Brésil et des Etats-Unis.

Les chantiers de Szczecin, d'Ustka, de Gdynia et de Gdansk ont en commande cent cinquante-trois navires. Il produisent notamment la moitié des bateaux de pêche du monde.

Les statistiques font apparaître une baisse de la production en volume, qui s'explique par une politique de diversification et la fabrication de navires très spécialisés : soixante-six navires représentant 469 millions de tonneaux de jauge brute (t. j. b.) sont sortis des chantiers polonais en 1979, au lieu de cinquante-huit navires en 1978, qui représentaient 590 millions de t. j. b.

La flotte marchande polonaise reçoit environ 20 % de la production des chantiers navals. Ses besoins sont importants car les trois compagnies maritimes nationales envisagent de doubler leur capacité (trois cent trente navires) dans les dix prochaines années, tout en renouvelant une des flottes les plus âgées du monde.

Le reste de la production est exporté vers une quinzaine de nations, où les pays de l'Est figurent en bonne place : l'U.R.S.S., qui achète à la Pologne le quart de ses navires, est en tête de liste.

EUROPE

LA TENSION SOCIALE ET POLITIQUE EN POLOGNE

M. Gierek : il y a des limites qu'on ne peut dépasser

Varsovie (*A.F.P.*). — M. Gierek a fait une distinction fondamentale entre les dissidents, dont il a rejeté les revendications « *politiques* », et les ouvriers dont il s'est engagé à satisfaire un certain nombre d'exigences économiques, dans l'allocution qu'il a prononcée, lundi soir, sur les antennes de la télévision nationale, intervenant publiquement sur le sujet pour la première fois depuis le début des grèves, il y a sept semaines.

La « *majorité de vos revendications* », a déclaré le premier secrétaire du parti, concernent « *le coût de la vie, les salaires, les prix, l'approvisionnement du marché* ». Mais les événements qui se sont produits à Gdansk ces derniers jours « *comportent des aspects dangereux* ». On assiste, a-t-il dit, à « *des tentatives de politisation, des arrêts de travail, à des incitations à l'anarchie, à l'antisocialisme* ».

« *Il est de notre devoir*, a-t-il ajouté, *de déclarer avec une totale fermeté qu'aucune action menaçant les fondements de l'ordre politique et social en Pologne ne peut être et ne sera pas tolérée. Sur ce problème fondamental, il n'y a pas de compromis possible. Seuls les gens de mauvaise volonté ne peuvent le comprendre. C'est un problème d'importance internationale. Seule la Pologne socialiste peut être un Etat indépendant et libre, ayant des frontières sûres et reconnues. La Pologne est un facteur de stabilité en Europe. Notre régime social a une grande influence internationale, c'est un élément fondamental de l'ordre instauré en Europe après la seconde guerre mondiale. Il y a des limites qu'on ne peut dépasser, c'est la raison d'Etat polonaise.*

» *S'il n'y a pas de paix intérieure*, a-t-il ajouté, *tous les autres sujets perdront leur signification. Que cette vérité soit présente dans l'esprit de chaque Polonaise et de chaque Polonais.*

» *Je voudrais dire franchement*, a-t-il dit encore, *que des erreurs ont été commises dans la politique économique, la pratique ne correspondant pas à l'orientation d'après 1970. Il faut revenir à la ligne du sixième congrès* (1971). *C'est déjà ce qu'a commencé à faire le huitième congrès et les résolutions économiques élaborées depuis.* (Février 1980.) »

Evoquant les changements de responsables *qui sont déjà intervenus*, E. Gierek a affirmé qu'ils n'ont pas été suffisants et que des propositions seraient faites lors de la prochaine réunion du comité central du POUP. « *Nous comprenons l'impatience des travailleurs face aux queues devant les magasins, l'augmentation du coût de la vie et les livraisons défectueuses. Mais les grèves n'améliorent rien. Au contraire. (...) Il nous faut trouver ensemble des solutions.* »

A propos des mesures économiques, M. Gierek a annoncé que le bureau politique du parti procédera à une analyse détaillée des incidences du coût de la vie sur les différents groupes qui constituent la société. Les hausses de salaire qui ont été accordées à partir du mois de juillet (à la suite de grèves) seront progressivement étendues à tous les travailleurs. La décision du gouvernement (déjà annoncée par le premier ministre) de maintenir le prix de la viande à son niveau actuel jusqu'à la récolte de 1981 sera appliquée. Une commission des prix sera instituée pour assurer le contrôle des prix des produits de première nécessité. Les allocations sociales seront progressivement augmentées à partir du début de l'année prochaine. On importera de la viande en quantité supplémentaire de façon à dépasser le niveau d'approvisionnement du marché qui avait été atteint l'an dernier.

La réforme économique sera accélérée pour entrer en vigueur dès cette année. Il s'agit de concilier les intérêts locaux avec l'intérêt général. A cette fin les prérogatives des autorités au niveau des voïvodies (départements) seront renforcées et leur autonomie mieux assurée. C'est ce que M. Gierek appelle la « *centralisation pondérée* ».

« Approfondir la démocratie ouvrière »

Le numéro un polonais a souligné que depuis une dizaine d'années (il est lui-même au pouvoir depuis 1970) un climat de « *tolérance* » s'était développé en Pologne qui était désormais ouverte à la critique et à une « *large discussion libre* ». Il a ajouté que les relations entre l'Eglise et l'Etat se « *développaient favorablement* ».

« *Même dans une situation de conflit*, a-t-il dit, *nous nous efforçons de trouver un dénouement par la discussion, le dialogue et le compromis.* »

« *Mais cette méthode ne sera efficace que si tout le monde la respecte et si on discute avec sérieux et dignité.* » Et il a dénoncé « *les individus irresponsables, les éléments anarchistes et anti-socialistes* » qui veulent « *exploiter la situation* ».

Il a annoncé aussi quelques réformes dans les organisations ouvrières : « *Nous voyons un besoin urgent d'approfondir la démocratie ouvrière sur la base d'un élargissement de l'autonomie des établissements de travail, et, en particulier, d'élargir les droits des « conférences de l'autogestion ouvrière » (K.S.R.) dans l'appréciation qu'elles portent sur les cadres dirigeants de l'entreprise, mais également dans d'autres domaines.* »

« *Défendant le mouvement syndical de classe*, a-t-il poursuivi, *nous critiquons les phénomènes de bureaucratisme et de détachement des masses dans l'activité des syndicats. Surmonter ces problèmes devrait être la tâche principale du prochain congrès des syndicats.* »

S'adressant enfin directement aux habitants de la région de Gdansk, il a dit : « *Nous examinons vos revendications avec attention. Mais il n'est pas possible de les satisfaire toutes, cela dépend des possibilités du pays. Pensez*, leur a-t-il dit, *qu'il y a dans le port des bateaux immobiles qui sont chargés de produits alimentaires.* »

Il leur a annoncé la mise en œuvre accélérée d'un plan de développement de la conurbation de Gdansk-Gdynia-Sopot.

(1) Au lendemain des émeutes de Gdansk de 1970, le sixième congrès avait annoncé un grand débat démocratique qui n'a jamais eu lieu.

Deux mouvements dissidents

LE KOR ET LE ROPCIO

Le mouvement dissident KOR, devenu principale source d'information de la presse internationale depuis le début de l'agitation sociale en Pologne, a été constitué à la suite des manifestations ouvrières d'Ursus et de Radom de juin 1976. A l'origine « comité de défense des ouvriers » (KOR), dont l'objectif était d'obtenir la libération des travailleurs détenus, il s'est transformé en « comité d'autodéfense sociale » (K.S.S.) en octobre 1977, une fois les détenus libérés.

Parmi la vingtaine d'intellectuels libéraux qui fondèrent ce mouvement il y avait notamment Jerzy Andrzejewski, écrivain de renom, autour de Cendre et diamant, Jacek Kuron, historien, qui en est le principal animateur, l'historien Adam Michnik, etc. Parmi eux, M. Jan Lityński, rédacteur en chef du bimensuel auto-édité Robotnik, *qui a été prié dimanche par la police de ne pas quitter son domicile varsovien sous peine de sanctions plus graves. De même, M. Bogdan Duda, un militant venu remettre à M. Kuron le fruit d'une collecte pour les grévistes de Gdansk, a été interpellé par la police en repartant. Les téléphones des membres notoires du KOR sont actuellement coupés.*

Le ROPCIO (mouvement polonais pour la défense des droits de l'homme et du citoyen) a été formé un peu plus tard que le KOR. Animé par l'historien Leszek Moczulski, le ROPCIO est considéré par certains observateurs comme étant d'inspiration plus « nationaliste » que le KOR, dont les membres se prononcent en faveur d'un « socialisme démocratique ».

M. DE LIPKOWSKI (R.P.R.) : une marge de manœuvre réduite.

M. Jean de Lipkowski, secrétaire national du R.P.R. chargé des relations internationales, député de Charente-Maritime, nous a déclaré : « *M. Edouard Gierek n'a pas de marge de manœuvre sur le plan politique intérieur. Il ne peut faire droit à aucune revendication politique. Aucun pays socialiste n'a une telle marge de manœuvre. M. Gierek sait que s'il laissait s'enclencher un processus dit démocratique dans une société socialiste, ce ne serait plus une société socialiste. Les Soviétiques ne l'accepteraient pas. En revanche, M. Gierek peut tenter de calmer les esprits sur le plan économique et social. Il essaie de compenser sa rigueur doctrinale par des concessions économiques, mais sa marge de manœuvre est réduite. Les problèmes qu'il propose de résoudre aujourd'hui se reposeront demain, car la Pologne est le pays le plus endetté du bloc socialiste.* »

M. QUILÈS (P.S.) : une contestation du centralisme démocratique.

M. Paul Quilès, membre du secrétariat national du parti socialiste, nous a déclaré : « *Le mouvement des grévistes polonais, qui n'était au départ qu'un classique conflit du travail, a changé de dimensions et de nature. Il s'agit maintenant d'une véritable contestation politique du centralisme démocratique en vigueur dans les pays de l'Est. Les propos de M. GiereW, hier à la télévision, semblent plus destinés à stopper le mouvement et à rassurer les Soviétiques qu'à répondre aux aspirations exprimées par les grévistes. Alors que son autocritique concernant le fonctionnement du système polonais pourrait légitimer la demande d'une libéralisation politique, M. Gierek a simplement fait de vagues promesses de réforme de structures.*

» *Va-t-on vers une abolition de la censure, vers la liberté syndicale, vers le pluralisme politique, vers la disparition des privilèges accordés à la police et à l'appareil du parti ? Il est malheureusement peu probable que les Soviétiques accepteraient aujourd'hui ce qu'ils ont refusé il y a douze ans à Prague.* »

D'abord renforcer l'autogestion

(Suite de la première page.)

Certes, cela peut arriver cet été encore, ou au contraire traîner jusqu'en hiver : les processus sociaux ne se pronostiquent pas chronomètre en main.

Que l'on n'en déduise pas que je suis opposé aux grèves. En tant que membre du Comité d'autodéfense sociale, j'ai pris part à la rédaction des déclarations qui exprimaient notre entière solidarité avec les grévistes. Il faut des grèves : c'est par leur biais que les ouvriers deviennent une force sociale. Le fait même qu'une équipe de travailleurs formule ses revendications et entame des pourparlers, fût-ce sans comité de grève, constitue une leçon d'action commune, un premier pas vers des syndicats indépendants. Il y a eu des comités de grèves dans plusieurs grandes entreprises et une bonne dizaine de petites. Trois sections des usines mécaniques d'Ursus et une coopérative de travail des aveugles à Lublin ont élu des commissions ouvrières, censées devenir permanentes. Le comité de grève des cheminots de Lublin continue ses travaux et prépare les élections d'un nouveau conseil d'entreprise ; la grève est pourtant terminée.

Les revendications des grévistes sont locales, car les grèves sont locales et la structure des milieux oppositionnels ouvriers très faible. N'empêche qu'apparaissent des préoccupations politiques. Elles peuvent avoir des conséquences pour la société tout entière. Presque tous les grévistes demandent des garanties d'impunité par écrit : du point de vue d'un mouvement ouvrier naissant, ceci est une forme de lutte pour le droit de grève. En principe tous les groupes grévistes de la région de Lublin et certains dans d'autres régions, demandent un relèvement des allocations familiales au niveau de celles, quatre à cinq fois plus élevées, des fonctionnaires de la Sûreté et de la police. Une telle revendication dépasse les limites locales ; elle aspire au changement de la politique sociale et s'attaque aux privilèges sur lesquels se fonde le système entier.

Les ouvriers de l'aciérie Stalowa Wola demandent le remboursement de leurs cotisations syndicales. Les cheminots de Lublin proclament la dissolution du conseil d'entreprise et exigent des nouvelles élections (elles devraient avoir lieu le 19 août).

On le voit, avec les grèves naît le processus d'organisation des ouvriers. Tant que la vague se maintient, la volonté de grève des ouvriers leur confère une force réelle dans notre vie politique.

Faiblesse du pouvoir

Nos gouvernants ont mis du temps à regarder en face l'état dans lequel ils ont mis l'économie. Pourtant, il y a belle lurette que les milieux oppositionnels et certains experts des plus éminents sonnaient l'alarme. Finalement, les gouvernants ont semblé comprendre quelque peu la situation : et de lancer un programme d'austérité, aux frais de la société comme de coutume, dont la réalisation devait permettre le remboursement des crédits occidentaux et par là même l'obtention de nouveaux. Ce programme consiste, en gros, en une diminution radicale des importations, ce qui aurait pour effet une baisse considérable de la production, des licenciements, des hausses des prix couplées avec un blocage des salaires. La deuxième partie de ce programme s'est effondrée deux semaines à peine après avoir été votée par la Diète. Le pouvoir recule, ce qui lui permet, pour l'instant, d'ajourner la catastrophe. Mais son champ de manœuvre est limité. Il a beau imprimer des billets à l'infini, cette sorte d'augmentation des salaires risque d'inciter la population à des manifestations de plus en plus violentes et franchement dirigées contre lui. Mais, déjà, le pouvoir ne dispose d'aucun atout :

1) Il a conduit la Pologne à une crise où non seulement toute amélioration est exclue, mais où, au contraire, la détérioration des conditions de vie paraît inévitable ;

2) Il ne dispose d'aucune autorité. Passe encore pour l'autorité morale. Celle-ci n'a jamais été le lot du pouvoir communiste en Pologne, exception faite pour celui de Gomulka en 1956 et 1957. Mais le pouvoir actuel s'est compromis en tant qu'administration : plus personne ne le croit capable de remplir ses fonctions. Les gouvernants eux-mêmes en semblent conscients. L'allusion ouverte à la menace d'une intervention soviétique en témoigne.

3) Les moyennes et basses couches de l'appareil sont scandalisées par l'incapacité de leurs chefs à imposer l'ordre, par leur peur des masses et leur indécision. Elevé dans l'esprit de la poigne de fer, l'appareil demande qu'on règle ses comptes à la société. Il peut se produire, assez rapidement, que la direction, constamment frustrée, ou du moins une partie de la direction, perde la tête et suive ses désirs. Quelle que soit la manière dont ils s'y prendront, la révolte sera alors inévitable, avec, comme conséquence, une tragédie à l'échelle nationale. Les économistes, les sociologues et les techniciens proches de l'*establishment* appellent depuis des années une profonde réforme économique, une décentralisation de l'administration et un renforcement des mécanismes du marché. Dans l'état actuel, une telle réforme entraînerait, pour de nombreux groupes sociaux, un abaissement du niveau de vie. Pour qu'ils y consentent, il faudrait qu'ils acceptent la réforme. Les technocrates, conscients de cette condition, appellent à une discussion nationale. Or une telle discussion demande quelques réformes démocratiques préalables, telles la liberté d'expression et la liberté d'orgagnisation, ne serait-ce que pour mener des pourparlers.

Pour les dirigeants de la Pologne, il n'y a guère d'autre voie. Les Polonais ont souvent prouvé leur capacité à faire des sacrifices lorsqu'ils les jugeaient nécessaires au bien commun. Mais les gouvernants ont trop souvent abusé de leur confiance, ils leur ont trop menti et les ont trop trompés. C'est à juste raison que les gouvernants craignent maintenant qu'en empruntant la voie de la démocratisation ils pourraient éveiller des forces qu'ils ne sauraient plus maîtriser. Sans aucun doute, le pas à faire est risqué. Pourtant, s'ils s'en abstiennent, les conséquences peuvent être, de leur point de vue, plus lourdes encore. Le jour viendra où les ouvriers ne se satisferont plus de concessions formelles ; ce jour là, des émeutes à grande échelle seraient inévitables.

Le pouvoir prendra-t-il le risque d'une démocratisation ? Je crains que non. Depuis que la Pologne populaire existe, et à tous les niveaux de sa hiérarchie, elle ne sait récompenser que la prudence. Tous ceux qui ont pris un risque quelconque, une décision courageuse, tous ceux qui se sont prononcés pour un programme quelconque de réformes ou pour une faction du pouvoir contre une autre ont été immanquablement perdants. La voie de garage regorge de révisionnistes et de dogmatiques, de libéraux et de fonctionnaires à la main de fer, de cosmopolites et de nationalistes. Ne subsistent et ne trouvent sur les sommets que ceux qui ont su ne prendre aucune position, aucune décision, aucun risque.

Le rôle de l'opposition

Je ne les crois pas capables de présenter un programme de réformes satisfaisant pour la société. Par contre, je suis persuadé que les Polonais, eux-mêmes, contre le gré du pouvoir, peuvent résoudre la crise et emprunter la voie de la démocratisation. L'opposition doit être l'initiateur d'un tel mouvement. Nous disposons d'une certaine influence dans les milieux ouvriers, et nous pouvons l'étendre, car ils ont besoin d'aide, d'information, de suggestions. Il est de notre devoir de contribuer à ce que les ouvriers s'organisent en groupes institutionnels indépendants, commissions ouvrières ou syndicats, ou à ce qu'ils s'emparent comme le feront probablement bientôt les cheminots de Lublin, des syndicats d'Etat. Il y a, en Pologne, tout un réseau de publications d'entreprise à faible tirage. Qu'elles deviennent des journaux ouvriers indépendants. En demandant une prime de vie chère, les ouvriers seront amenés à s'organiser pour des pourparlers, et les autorités seront obligées de s'y plier. Fait plus important, pour défendre leurs positions, elles seront bien amenées à admettre une discussion économique à l'échelle nationale. Qu'elles se décident alors à proposer un programme de réformes, économiques ou pas ; les milieux d'opposition démocratiques doivent en proposer un, conçu comme élément d'un plus vaste programme de démocratisation. A son élaboration devront prendre part les mouvements paysan et ouvrier indépendants, des groupes d'experts, la Société des cours scientifiques et tout autre institution indépendante. Il me semble évident que tout assainissement social demandera, dans l'état actuel des choses, des sacrifices. Je ne me contredis pas : les prix ne peuvent pas être fixés par référendum. S'élever contre la hausse des prix porterait un coup au fonctionnement de l'économie, en admettant bien sûr que quelqu'un veuille l'assainir.

Les salaires, en revanche, doivent faire l'objet de tractations préalables (tout particulièrement lorsque le niveau de vie baisse). Mais la tâche principale de l'opposition démocratique consiste à transformer les revendications économiques en revendications politiques.

L'Union soviétique et ses armées n'ont pas cessé d'exister, il nous faut en tenir compte. Mais nous pouvons légitimement supposer que les gouvernants de l'U.R.S.S. ne s'aventureront pas dans une intervention armée en Pologne tant que les Polonais s'abstiendront de renverser un pouvoir qui est docile à l'U.R.S.S. Par conséquent, abstenons-nous-en, pour l'instant. Le programme pour aujourd'hui, c'est une société démocratiquement organisée en associations professionnelles ou coopératives, économiquement et localement autogestionnaires. Il nous faudra bien, pendant un temps, coexister avec notre appareil totalitaire d'Etat et du parti. Il fera tout son possible pour détruire nos organisations démocratiques : il sabotera leurs décisions, il tâchera de compromettre et de corrompre leurs militants, il jouera de l'intimidation et du chantage. Il faudra nous défendre et arracher morceau par morceau le terrain soumis à l'appareil. En d'autres termes, les organismes autogestionnaires auront de plus en plus de tâches à remplir. Nous pouvons les mener à bien à condition davoir pour nous la volonté d'agir de toute la société.

Voilà notre virage. Il peut être trop relevé pour nos forces. Notre temps est plus que limité. Si les Polonais ne s'organisent pas et se bornent aux revendications purement économiques, la catastrophe peut devenir inévitable.

JACEK KURON.

(Traduit par JULIA JURYS.)

M. SÉGUY (C.G.T.) : la manière dont les syndicats sont conçus dans les pays socialistes doit évoluer.

M. Georges Séguy, secrétaire général de la C.G.T., a parlé des grèves en Pologne, lundi 18 août, à Antenne 2 et a observé que les plus hauts dirigeants du pays discutaient avec les travailleurs en lutte. « *Je préfère cette attitude-là à celle de M. Giscard d'Estaing* », a-t-il déclaré.

M. Séguy a ajouté : « *L'expérience démontre que la manière dont les syndicats sont conçus dans les pays socialistes doit évoluer. Elle ne correspond pas aux besoins d'expression démocratique et syndicale qu'expriment les travailleurs. Même en pays socialiste, le rôle des syndicats doit être de défendre les travailleurs et non pas uniquement d'agir dans l'ombre du parti, de l'Etat pour appliquer des décisions d'en haut, ou, comme l'a dit le premier ministre polonais, se limiter à un rôle gestionnaire.* »

● *La C.F.D.T.* assure les travailleurs polonais de toute sa solidarité et note que « *l'action engagée porte tout autant sur les revendications économiques et sociales que sur l'établissement des libertés syndicales* ».

● *La C.I.S.L.* (Confédération internationale des syndicats libres) exprime « *son admiration et sa profonde sympathie aux travailleurs polonais qui, par leur lutte courageuse, s'efforcent d'obtenir de meilleures conditions de vie et de travail* », et le droit de constituer des organismes syndicaux « *représentatifs et libres, capables de défendre efficacement les intérêts des travailleurs dans l'esprit des conventions de l'Organisation internationale du travail (O.I.T.)* ».

L'appel socialiste à la solidarité

« LE P.S. EST « PLUS ULTRA QUE GISCARD » estime « l'Humanité »

L'Humanité réagit, mardi 19 août, à l'appel à la solidarité lancé en faveur des travailleurs polonais, par M. Gérard Delfau, secrétaire national du parti socialiste (*le Monde* du 19 août). M. Delfau estimait qu'il n'y a « *rien à attendre du parti communiste français* » dont les dirigeants « *trahissent la solidarité internationale en Afghanistan et la solidarité ouvrière en Pologne* ».

Sous le titre « L'injure », José Fort écrit dans *l'Humanité* que, « *durant tout l'été, le parti socialiste s'est fait remarquer par une seule chose : son absence totale des luttes de la classe ouvrière française et de la solidarité internationaliste (...) En ce mois d'août 1980, ce n'est pas en Pologne que la police occupe les usines, qu'elle matraque les grévistes, qu'on licencie les militants syndicaux. C'est en France ! Et ce n'est pas au pays où naquit la déclaration des droits de l'homme que les négociations entre grévistes et direction sont retransmises en direct à l'ensemble du personnel. C'est à Gdansk ! (...)*

» *Au moment même où les communistes français consacrent tous leurs efforts au soutien et au développement des luttes des travailleurs français et où ils sont confiants dans la capacité du peuple polonais à résoudre lui-même ses propres problèmes, le parti socialiste vient, une nouvelle fois, de se montrer tel qu'il est : plus ultra que Giscard !* »

Dans la presse parisienne

LE QUOTIDIEN DE PARIS : l'intolérable.

« *M. Gierek (...) sait que les Soviétiques ne peuvent tolérer chez les Polonais ce qu'ils refusent à leur propre peuple et à tous leurs satellites, ce qui est par essence contraire à la philosophie même de leur régime politique.* »

(PHILIPPE MARCOVICI.)

LE MATIN : si l'U.R.S.S. intervenait.

« *Depuis 1945, la Pologne fait partie du camp soviétique, et personne n'ose imaginer que dans un avenir proche elle puisse se détacher de l'orbite socialiste ou échapper à ses obligations de signataire du pacte de Varsovie.*

» *(...) Quoi qu'on en ait dit, le coup de Kaboul n'a pas eu raison de la détente en Europe et aussi fermes qu'ils se soient montrés sur le chapitre de l'Afghanistan, Giscard et Schmidt, en acceptant de discuter avec Brejnev, n'ont pu que conforter les Soviétiques dans l'idée qu'avec les Européens la coopération n'était pas morte. Ce serait autre chose si l'U.R.S.S. intervenait en Pologne.* »

(JEAN-LOUIS ARNAUD.)

LIBERATION : ils veulent la révolution.

« *M. le cardinal, M. Jean-Paul II, M. Brejnev, M. Gierek, M. Fiterman, MM. des épiscopats, des bureaux politiques et des commissions spéciales, aujourd'hui à Gdansk ils demandent plus. Ils demandent exactement ce que vous leur avez promis : la fin de l'exploitation de la classe ouvrière, le maintien du niveau de vie, une meilleure représentativité des syndicats et leur droit à la parole dans les moyens d'information appartenant à l'Etat. Bref, ils veulent faire la révolution (...)* »

ASIE

LA SITUATION EN AFGHANISTAN

Carnet de route

II. — Les Russes tels qu'on les voit...

par BERNARD DUPAIGNE

Au cours d'un long voyage en autocar en Afghanistan, M. Bernard Dupaigne, ethnologue au Musée de l'homme, qui parle l'une des langues du pays, a rencontré, au fil des étapes, quelques partisans du régime auxquels il a donné la parole (« le Monde » du 19 août). Il rapporte aujourd'hui les propos qu'il a entendus sur les Soviétiques, en se déplaçant dans le moyen de transport en commun le plus utilisé du pays.

Kaboul. — Les Soviétiques sont omniprésents mais se veulent discrets dans ce pays qu'ils occupent depuis décembre. Ils vivent dans des camps — parfois immenses — situés à la périphérie des villes et près des aéroports et ne sortent qu'en convois. A Kaboul, rares sont ceux qui s'aventurent en ville pour faire des achats. En province, leur présence ne se traduit que le soir par le passage de longues colonnes de chars. Les routes menant vers le nord, vers la frontière avec l'U.R.S.S., sont encombrées de véhicules soviétiques.

Les soldats sont des Européens, à l'exception de quelques Tadjiks ou Kirghizes. Le seul signe de sympathie que j'ai surpris entre un Afghan et un Soviétique a été, entre Mazar-i-Sharif et Kaboul, le salut d'un Turkmène qui voyageait dans le même autocar que moi, à un tankiste kirghize qui a souri et répondu d'un geste de la main. Mais le sentiment le plus répandu chez les Afghans rencontrés est le mépris. Dans les autocars, on ne parle que des Soviétiques, mais à l'occasion du récit des hauts faits, réels ou supposés, de moudjahidin, qui ont tué tant de Russes à tel ou tel endroit, ou pour raconter des anecdotes peu flatteuses sur le compte des occupants.

Dans ces récits populaires, les Russes sont toujours de « *mauvais soldats* ». Ils « *n'ont pas le moral* », ne « *comprennent pas pourquoi ils sont là* », leur matériel est de « *mauvaise qualité* ». Bref, « *un soldat afghan vaut vingt Russes* », comme nous l'a dit un milicien de Jalalabad. « *Ils s'enfuient au premier coup de feu. Jamais ils ne quittent leurs bases pour s'aventurer dans la montagne à la recherche des moudjadins.* » Un professeur de Hérat, pourtant favorable au régime de M. Babrak Karmal et à l'U.R.S.S. partage le sentiment général qu'ils « *ne savent pas se battre comme les Afghans* ».

« Ils n'achètent pas »

Autre sujet d'étonnement inépuisable pour la population, habituée à voir des étrangers porteurs de dollars · les Russes « *n'ont pas d'argent* ». Ils sont « *affamés* », m'a-t-on dit en me montrant des soldats demandant des cigarettes ou des pastèques. Un petit boutiquier de Kaboul s'indigne : « *Ils n'achètent pas. Si par miracle ils le font, ils viennent changer l'article le lendemain en disant qu'il ne leur convient pas.* » Pour se procurer de l'argent, les soldats « *volent* » et « *revendent* ».

Au deuxième jour de mon voyage, entre Jalalabad et Kaboul, l'autocar est dépassé par un char lourd qui ouvre la voie à un convoi d'une cinquantaine de camions-citernes et autant de camions de transport. A une halte, nous nous trouvons un instant à côté d'un véhicule soviétique. Le chauffeur fait signe à notre conducteur et lui propose, sans succès, un phare de camion militaire. Un petit vieillard assis derrière moi demande au soldat-commerçant de lui vendre... son pistolet. Les passagers explosent en imprécations contre les « *Russes voleurs* ».

Soudain, à un arrêt, deux soldats russes viennent quêter du haschisch et des cigarettes. Un Afghan me raconte en riant qu'il leur a donné du *nasuar*, tabac à chiquer local. Quelques passagers descendent et se dirigent d'un air résolu vers les militaires qui, visiblement craintifs, se cachent derrière les arbres avant de disparaître complètement à l'approche de leurs officiers.

Selon notre chauffeur, un militaire russe a échangé, l'autre jour, un cric de camion contre cinq oranges. On peut aussi se procurer à bon prix de l'essence, mais lui-même, m'assure-t-il vertueusement, n'en achète jamais. Pour ma part, je refuse de m'indigner de ce que ces conscrits-là, comme dans toute armée, se montrent peu motivés, tire-au-flanc et combinards...

Dans l'autocar, les anecdotes fusent. Ainsi, à Shamali, au nord de Kaboul, deux gamins de huit ans, offrant du raisin à des Russes, leur auraient subtilisé leurs Kalachnikov qu'ils avaient déposés près d'eux pour manger à l'aise. Les parents de ces petits héros auraient reçu des résistants une récompense de 1 000 afghanis.

Peu avant d'arriver à Jalalabad, venant de la frontière pakistanaise, nous croisons les premiers chars russes, aux abords de l'aéroport, protégé par des radars et des hélicoptères. Le même soir, des blindés traversent le bazar et font halte près de l'endroit où je me trouve. Mes voisins me disent que les Russes partent ainsi en expédition toutes les nuits, bombardant les villages au hasard. Vers 22 heures, quatre autres chars, le canon en position de tir, un projecteur allumé à l'arrière, passent au même endroit. Le lendemain à 7 heures commence le défilé quotidien des porte-chars qui ont récupéré les blindés endommagés ou tombés en panne pendant la nuit.

Entre Kandahar et Hérat, on voit de temps à autre des carcasses carbonisées. Les passagers de l'autocar m'encouragent à prendre des photos. La route passe près de la grande base installée sur l'aéroport de Shindand ; elle abrite des chars par centaines, sans parler des hélicoptères, canons, camions. Un peu plus loin, à Adraskan, se trouve une autre base. En voici encore une à l'entrée de Hérat, sur le site de l'ancien aéroport. Quatre chars gardent le pont qui mène à la ville. Deux autres protègent l'hôtel Hérat, transformé en résidence des officiers soviétiques. Dans les faubourgs, des traces de combats, des murs détruits. Des blindés surveillent les endroits où ont eu lieu les précédentes attaques. Les soldats afghans sont accompagnés de militaires soviétiques. « *Les Russes sont pires que les chiens,* nous lance un passant. *Les chiens, au moins, gardent leur maison !* »

« A ! une bonne roquette là-dedans ! »

De Hérat, il est impossible de rentrer en avion à Kaboul. Au bureau de la compagnie aérienne, on refuse de me vendre un billet et on m'enjoint de rentrer par la route. Il faut donc reprendre l'autocar, via Kandahar. Nous passons devant deux carcasses de camions qui n'étaient pas là, lors du voyage aller. Une crevaison nous obligeant à nous arrêter devant une base soviétique, je prends quelques photos. Un groupe de Ruses montent dans le véhicule et me prient de les suivre. On me demande ma nationalité et surtout si je suis journaliste. Je suis conduit au commandant du camp qui me dit d'un air désolé : « *Mais la France et l'U.R.S.S. sont amies ; pourquoi avez-vous pris des photos ?* » Le film est saisi mais je suis raccompagné aimablement. Mes compagnons de voyage s'empressent alors autour de moi. On m'offre du thé et le conducteur furieux lance à la cantonade : « *Qui a été raconter aux Russes qu'il prenait des photos ?* » Tout le bus répond d'une seule voix : « *Personne, ils s'en sont aperçus d'eux-mêmes.* » Les protestations d'amitié fusent : « *On ne t'aurait pas abandonné* », « *j'aurais moi-même averti Kaboul de ton arrestation* ». Un peu plus tard, quand nous passons devant un bâtiment occupé par des Soviétiques, derrière moi, s'élève une voix rêveuse : « *Ah ! Une bonne roquette là-dedans !* »

De retour à Ghazni, tout montre qu'une opération militaire est en préparation : nous croisons quarante camions venant de Kaboul, chargés de canons, une centaine de camions bâchés, puis vingt transports de troupes afghan. J'apprendrai plus tard que la garnison, composée de Khalqis, a déserté en masse pour rejoindre les moudjahidin en emportant son matériel. Tout le long de la route menant à Kaboul, dans les montagnes, se terrent des milliers de résistants. Un de mes compagnons se met à chanter : « *Mon cœur me fait très mal. Mais mes mains sont vides, je n'ai rien pour combattre.* »

« Dis-leur vite que tu n'es pas Russe ! »

Le lendemain, je prends la route de Mazar-i-Sharif, non loin de la frontière de l'U.R.S.S. La chaussée n'est plus qu'un gigantesque convoi de véhicules soviétiques, dans les deux sens. Perdus dans le flot, les camions et autocars afghans gênent les conducteurs russes. Dans la montée vers le col de Salang, nous doublons l'un d'eux un peu cavalièrement. Le militaire accélère, nous double à son tour et s'arrête en travers de la route. Un soldat descend posément, casse à coups de crosse de son Kalachnikov les deux phares de l'autocar, puis tire sur le moteur. Notre chauffeur reste impassible. Le radiateur est percé, mais le moteur fonctionne toujours.

De l'autre côté du tunnel de Salang, les postes de garde se succèdent de manière ininterrompue. Avant Pul-I-Khumri, nous passons encore devant un camp militaire équipé de plusieurs radars. Entre cette ville et Mazar-I-Sharif, de nombreuses maisons ont été détruites à coups de canon.

A mon retour à Kaboul, chacun commente avec ravissement la mort d'un général soviétique, « *criblé de balles dans sa voiture* », avec ses quatre compagnons dans le quartier de Karte Char.

Le franc-parler de tout un peuple à l'égard des occupants est à peine croyable. Partout on m'a abordé spontanément, pour me témoigner de la sympathie et pour me parler des moudjahidin quand on savait que j'étais Français. Ceux qui me prenaient pour un Soviétique me manifestaient ouvertement leur hostilité avant d'être détrompés. « *Il n'est pas Russe, au moins,* demandait un mollah à son fils avec qui je m'entretenais. *Parce que les Russes, nous, on leur fait...* » la phrase se complétait par le geste éloquent du plat de la main passé devant le cou. D'autres interlocuteurs, soucieux de ma santé, me mettaient en garde : « *Quand les moudjahidin arrivent, dis-leur très vite que tu n'es pas Russe ; dis-le très vite, n'oublie pas !* »

En dépit d'un pesant quadrillage du pays, les routes ne sont, en effet, pas sûres. En témoignent les véhicules détruits, mais aussi les « contrôles volants » des moudjahidin, tel celui que j'ai dû subir peu avant Jalalabad. L'autocar a été arrêté par trois hommes armés descendus de camions. Ils ont harangué les passagers à l'aide d'un porte-voix, leur demandant de ne pas circuler en convoi derrière les chars, puis nous ont prévenus qu'une mine avait été enterrée sous la route à l'intention des « blindés de l'ennemi ». Ils nous ont alors laissés poursuivre notre chemin sous les applaudissements des passagers.

Au cours de ce long voyage, les réactions de la population auront été toujours identiques. Partout, on égrène les exploits des résistants, on se réjouit bruyamment à la vue des carcasses de camions ou de blindés soviétiques, on s'accroche au visiteur étranger. « *Si tu es venu ici malgré toutes les fatigues et tous les dangers, tu ne peut être qu'un ami.* » Mais c'est d'un témoin que chacun a besoin. A cet égard, le scepticisme le plus robuste ne résiste pas à la valeur démonstrative d'un voyage en autocar sur les routes d'Afghanistan.

FIN.

TÉMOIGNAGE

Des millions « d'otages sanitaires »

par le docteur PATRICK LABURTHE (*)

Le Pakistan a, depuis le « *coup de Kaboul* » de décembre, accueilli plus d'un million de réfugiés afghans. De nombreuses organisations humanitaires internationales se chargent de répartir le long de la frontière, du moins dans sa partie nord, l'aide médicale et alimentaire rendue nécessaire par cet afflux massif. Dans les hôpitaux pakistanais, les médecins, malgré leur dévouement, font difficilement face au lot quotidien de ceux qui, mutilés par les mines antipersonnel, parviennent à franchir la frontière. Pour l'essentiel, ces rescapés aux pieds arrachés, aux mains déchiquetées, sont des femmes et des enfants, peu au fait des barbaries de la guerre.

Envoyés au Pakistan par l'organisation Médecins du monde (1) dès le mois de février, nous nous étions livrés à un calcul simple : sur dix-sept millions d'Afghans, un million étant correctement assistés sur le territoire pakistanais, quels étaient les besoins sanitaires de ceux qui étaient restés dans leur pays ?

Ainsi, au début du mois d'août, nous sommes-nous rendus pendant trois semaines, munis d'un équipement médical et chirurgical suffisant pour soigner le « *tout-venant* », dans une province afghane située sur l'axe stratégique Kandahar-Kaboul. Tous les villages dans lesquels nous avons pu donner des soins n'ont été que partiellement désertés, de nombreuses familles ayant renoncé à s'arracher à leurs terres ancestrales. Les hommes en âge de combattre sont retranchés dans les montagnes. Les milliers de civils, femmes, vieillards, enfants, restés dans leurs vallées, se trouvent dans le dénuement sanitaire le plus complet. Les maladies les plus bénignes (rougeoles, pneumonies) tuent presque à coup sûr ; la tuberculose fait des ravages ; poliomyélite, tétanos et lèpre sévissent à l'état endémique. Sans parler des blessures de guerre, les plaies les plus minimes s'infectent et suppurent de façon chronique.

Car il n'y a pas une goutte d'antiseptique, pas le moindre vaccin, aucun médicament, hormis une poudre miracle vendue par une société multinationale, pourtant réputée sérieuse, et qui prétend guérir des maladies mentales aux affections cardiaques en passant par les chocs chirurgicaux. Elle contient en fait plus de 99 % de sucre. Bien entendu, dans la province où nous avons opéré, il n'y a ni médecins ni chirurgiens. La population n'a d'autre ressource que de s'en remettre aux guérisseurs qui distribuent talismans et incantations. C'est le désert humanitaire.

Pourtant, les hôpitaux fonctionnent à proximité des régions que nous avons visitées. Il suffit de quelques heures pour les atteindre. Ces hôpitaux se situent dans les villes tenues par les troupes régulières afghanes et l'armée soviétique. Les résistants blessés lors des accrochages ne peuvent évidemment pas s'y rendre. Dans la population des campagnes, nous avons décelé de nombreuses maladies graves nécessitant une hospitalisation immédiate. Or ces malades ne vont plus se faire soigner dans ces hôpitaux : venant des vallées et des montagnes, ils sont immédiatement suspects, à juste titre d'ailleurs, de collaborer avec la résistance. Ils redoutent de subir question.

La seule solution est donc d'aller se faire soigner dans un hôpital pakistanais. De quelques heures de transport, on passe à quelques jours de trajet. De ce fait, la plupart des résistants blessés meurent en chemin et la grande majorité des civils malades attendent la mort sur place, incapables de supporter un transport, d'ailleurs aléatoire, vers le Pakistan. Ainsi, d'une sous-médicalisation habituelle dans les pays du tiers-monde, on est passé à une amédicalisation totale. Dans la province où nous avons assuré, de village en village, consultations et interventions chirurgicales, des dizaines de milliers de femmes et d'enfants sont devenus de véritables otages sanitaires. La situation paraissant identique dans tout le pays, ils sont vraisemblablement des millions à vivre le même drame.

Cette situation risque de s'éterniser. Si, la nuit, la quasi-totalité du territoire est contrôlée par la résistance afghane, cette dernière est insuffisamment armée pour lancer des offensives d'envergure contre l'occupant. Quant à l'armée régulière afghane et à ses alliés, s'ils tiennent dans la journée les villes importantes et les axes routiers, les résistants éparpillés dans les montagnes restent hors de portée.

C'est la raison pour laquelle Médecins du monde, dont la mission est d'assurer les soins médicaux là où personne ne va, bénévolement, et de témoigner, implante deux hôpitaux en Afghanistan au cœur des zones de combat. L'un de ces hôpitaux est déjà construit, l'autre sera terminé dans quelques semaines. Les équipes médicales s'y relaieront et travailleront avec l'aide de la population afghane, tant que nos moyens matériels le permettront.

(1) *Médecins du monde*, 4, rue de la Saussaye - 92200 Neuilly - CCP nº 11/669.07. H. Paris.

(*) Interne des hôpitaux.

Les Soviétiques ont miné les crêtes frontalières avec le Pakistan

affirme un ethnologue français

« *Les Soviétiques ont rasé plusieurs villages de la province du Nouristan, non loin de la frontière pakistanaise, et truffé la zone de mines anti-personnel* », a déclaré M. Jean-Christophe Victor, ethnologue, ancien attaché culturel à Kaboul de 1975 à 1978, à son retour d'une mission humanitaire de dix jours dans les zones tenues par les maquisards afghans. M. Victor a acheminé un convoi de vivres et de médicaments envoyés par l'association Action internationale contre la faim (A.I.C.F.) (1). Cet organisme a déjà fait parvenir trois convois en Afghanistan et un quatrième est en préparation.

Sur les quinze villages que M. Victor a rencontrés sur sa route, « *six ont été complètement détruits. Les maisons ont brûlé. Il ne reste plus que pierres sur pierres* ». « *Il n'y a plus d'armée afghane au Nouristan* », a-t-il ajouté. Toute la zone des crêtes séparant l'Afghanistan du Pakistan, ainsi que la vallée du Khunar ont été parsemées de petites mines en plastique antipersonnel de la forme d'objets divers : pierre, paquet de cigarettes, montre, stylo. (...) « *Celles que j'ai vues, et qui ont considérablement retardé la marche de notre convoi, imitent un oiseau d'un beau vert vif. Pas plus grandes qu'une main, elles sont composées d'un aileron et d'une sorte de cœur qui explose, sans faire d'éclat, quand on le touche. La date de leur fabrication (22 février 1980) est portée par-dessus à côté de caractères cyrilliques.* »

D'autre part, alors que Radio-Kaboul fait état de succès remportés contre des « *bandes de terroristes et de mercenaires* » dans les provinces de Hérat, de Jozjan, de Farah et de Kunduz, le général Gul Aga, chef du département politique de l'armée afghane, a accusé, dans une interview à l'hebdomadaire bulgare *Pogled*, « *les bandits qui s'opposent au gouvernement révolutionnaire afghan de pratiquer le cannibalisme* ». Enfin, selon des témoins qui ont quitté récemment Hérat, et que cite l'agence américaine A.P., la vieille ville aurait été bombardée par des avions soviétiques la semaine dernière pour réduire la résistance des maquisards musulmans. — (*A.F.P., A.P., Reuter.*)

(1) A.I.C.F., 13, rue d'Uzès, 75002 Paris, C.C.P. 4997-16 A Paris.

Corée du Sud

DEVANT LA COUR MARTIALE

M. Kim Dae-jung, chef de l'opposition, qualifie son procès d'« illégal »

De notre envoyé spécial

Séoul. — Alors que, à en croire du moins les manchettes de la presse, « *se développent à travers le pays des mouvements populaires demandant un nouveau leader* » et que « *les organisations sociales, économiques et culturelles représentant un vaste éventail de la population soutiennent la candidature du général Chon Too-Hwan à la présidence* », le procès de M. Kim Dae-jung se poursuit devant une cour martiale avec beaucoup moins de publicité.

Vêtu d'un *chogori* blanc (vêtement traditionnel), M. Kim, qui est la principale personnalité de l'opposition démocratique en Corée, a comparu devant ses juges pour la seconde fois, lundi 18 août, avec douze autres personnes. Il est accusé notamment d'atteinte à la sécurité de l'Etat, et, à ce titre, est passible de la peine de mort. Le procès de M. Kim est théoriquement ouvert aux « observateurs » et à la presse étrangère. Par « manque de place », cependant, deux représentants seulement de cette dernière peuvent, à tour de rôle, assister aux audiences, qui ont lieu au ministère de la défense, mais leur compte rendu est soumis à la censure.

Lundi matin, les relations des journalistes de l'A.F.P. et du *New York Times* ont été largement « caviardées ». Comme l'a confirmé une source diplomatique américaine assistant à l'audience, M. Kim a refusé de répondre aux questions de ses juges, estimant que son procès était « *illégal* » et « *relevait de la répression politique* ». Auparavant, ses juges avaient décidé de l'interroger seul et de faire sortir de la salle d'audience les douze autres accusés. Au total, vingt-trois personnes sont jugées sous les mêmes accusations que M. Kim, mais le cas de onze de ses compagnons a été dissocié par le tribunal dès le premier jour du procès.

Selon les assistants, M. Kim paraît calme, mais pâle et amaigri. En raison de son « état de santé », il a été autorisé à rester assis pour répondre aux questions des juges. Il peut marcher, mais, apparemment, a des difficultés à rester debout. Depuis plusieurs années il souffre d'une sciatique. Par rapport aux autres accusés, qui semblent en bonne forme et même souriants, M. Kim paraît tendu et sombre. Est-ce parce qu'il se sait plus ou moins abandonné par les Etats-Unis, qui paraissent s'accommoder du général Chon ? Quelques membres des familles des accusés assistent aux audiences, mais Mme Kim n'est pas venue, entendant, semble-t-il, manifester ainsi que ce procès est « illégal ».

Lundi après-midi, changeant de tactique, M. Kim, après s'être entretenu avec ses six avocats (trois nommés d'office, trois choisis), a accepté de répondre aux questions de son principal défenseur. Au cours d'une intervention de plus d'une heure, il a rejeté tout ce qui concerne ses contacts supposés avec la Corée du Nord.

Sur les 146 pages de l'acte d'accusation, les faits les plus graves retenus contre M. Kim concernent les « *atteintes à la sécurité de l'Etat* ». Les accusations d'avoir fomenté les émeutes de Kwangju, qui ont fait, au bas mot, deux cents morts, ne paraissant pas très solides, et celles portant sur la participation de M. Kim à des organisations procommunistes au lendemain de la guerre n'étant guère probantes compte tenu du climat de l'époque (à ce compte, on aurait pu prétendre que l'ancien président Park, qui avait fait jadis partie d'organisations analogues, était un « communiste »), le ministère public a concentré son tir sur les liens de l'ancien chef de l'opposition avec le Hanmintong, organisation de Coréens résidant au Japon jugée en 1978 par la Cour suprême de Séoul comme « *représentant un danger pour la sécurité de l'Etat* ».

Une censure « stupide »

Le Hanmintong (abréviation pour Congrès national pour l'accélération de la démocratisation et la réunification de la Corée) a été créé le 15 août 1973 à la suite de la scission du Mindan, organisation des Coréens du Japon se réclamant de la Corée du Sud (une autre organisation, Chosoren, est favorable au Nord). Estimant que le Mindan était trop favorable à Park, une partie de ses membres décidèrent de créer une organisation militant en faveur de la démocratisation de la Corée du Sud. Aujourd'hui, le Hanmintong compte dix mille membres et occupe, à Tokyo et dans d'autres villes du Japon, le « territoire » qui fut celui du Mindan. Depuis la création de cette organisation, les autorités sud-coréennes se sont employées à démontrer qu'elle était liée à Pyongyang, allégation que rejettent ses dirigeants.

M. Kim a affirmé qu'il a bien pris l'initiative, en mars 1973, de lancer aux Etats-Unis un mouvement opposé à la dictature de Park, mais qu'il n'entendait en rien en faire une organisation favorable à Pyongyang. Il a souligné d'autre part qu'il n'avait pu désigner les dirigeants du Hanmintong au Japon, puisque cette organisation a été créée le 15 août 1973 et qu'il avait été enlevé le 8 août dans son hôtel, à Tokyo, par les services secrets du régime Park. A cette époque, il ne dut la vie, semble-t-il, qu'à une vigoureuse intervention de Washington.

Pour l'instant, tout en condamnant une censure qualifiée officieusement de « stupide », les Américains estiment que, « *légalement* », le procès de M. Kim respecte les formes. La position officielle des Etats-Unis est que ce n'est pas à Washington de juger de la matérialité des faits retenus contre M. Kim, mais que certaines accusations semblent cependant difficiles à croire.

PHILIPPE PONS.

OCÉANIE

Vanuatu

UNE CINQUANTAINE DE PERSONNES ARRÊTÉES A ESPIRITU-SANTO

Quatre Français seraient détenus

Une cinquantaine de personnes ont été arrêtées le mardi 19 août, dans l'île d'Espiritu-Santo, dans le nord de l'archipel de Vanuatu (anciennement Nouvelles-Hébrides), annonce Port-Vila. Ces arrestations, pour « menées séparatistes », ont été opérées par la police du Vanuatu et le contingent de soldats de Papouasie-Nouvelle-Guinée, venu prendre la relève des troupes franco-britanniques : ces dernières doivent quitter la jeune République avant le 20 août.

Vingt-huit des personnes appréhendées ont été conduites à Port-Vila et incarcérées dans la prison. Quatre ressortissants français, dont on ignore l'identité, seraient du nombre. M. Jimmy Stevens, le chef du mouvement séparatiste de Santo, ne figure pas parmi les détenus.

Un cordon militaire a été disposé autour de Luganville et toutes les voitures sont contrôlées par la police, a déclaré le porte-parole du gouvernement. Les soldats de Papouasie-Nouvelle-Guinée ont aussi établi des positions défensives autour de l'aéroport et assurent la protection des dépôts de carburant, d'un central téléphonique et de la radio. — (*Reuter.*)

AMÉRIQUES

États-Unis

M. Ronald Reagan exalte la « noble cause » de la guerre du Vietnam

Dans son discours aux anciens combattants, M. Reagan n'a pas repris son projet, avancé durant les « primaires », de renouer avec Taiwan des relations diplomatiques. Le programme électoral du parti républicain se contente d'ailleurs de « déplorer le traitement infligé à Taiwan, notre alliée et notre amie de longue date », par l'administration Carter. La question du statut de l'île n'en sera pas moins évoquée au cours des entretiens que M. Bush, candidat à la vice-présidence républicaine, va avoir avec les autorités chinoises.

De notre correspondante

New-York. — Détrompant les augures qui annonçaient que M. Reagan s'apprêtait à tempérer ses positions conservatrices pour élargir son assise électorale, le candidat républicain a prononcé, lundi 18 août, un discours très militant devant le congrès annuel de l'association des anciens combattants des guerres étrangères, qui se tient à Chicago.

Ouvrant ainsi sa vraie campagne, il a accusé l'administration Carter *« de mollesse, d'inconsistance, d'hésitation et de bluff dans la conduite de sa politique étrangère »*. Il a assuré que le président était inconscient de la *« menace globale que fait peser l'Union soviétique sur la paix »*, et a affirmé : *« Si je suis élu président, j'engagerai les dépenses nécessaires pour qu'aucun pays n'ose mettre la paix en danger... La paix doit être notre première priorité, mais pas à n'importe quel prix, pas au prix d'une humiliation et d'une reddition progressive. »* Et le candidat républicain a accusé le *« bloc soviétique »* d'accentuer ses menaces en Afrique et dans le golfe Persique et d'avoir *« entraîné les terroristes qui portent la guerre civile en Amérique centrale »*. Répondant au secrétaire d'Etat, M. Muskie, qui l'avait accusé de relancer la course aux armements, M. Reagan a rétorqué que celle-ci était déjà engagée, *« mais que seuls les Soviétiques, pour l'instant, y participent »*.

Devant un auditoire enthousiaste, M. Reagan a abordé un sujet tabou : la guerre du Vietnam.

« Pendant trop longtemps, a-t-il dit, *nous avons vécu le syndrome vietnamien. A mesure que passaient les années, on nous affirmait que la paix reviendrait si nous cessions de nos immiscer dans les affaires du pays et rentrions chez nous. Il est temps de reconnaître que nous avons, en réalité, combattu pour une noble cause : celle d'un petit pays qui venait de se libérer du colonialisme et qui avait demandé notre aide pour se défendre contre un voisin totalitaire décidé à la conquête. (...) Le Vietnam doit être une leçon pour nous tous : si nous devons nous battre, il faut que ce soit avec les moyens et la détermination qui permettent de gagner. »* Et M. Reagan, accusant l'administration Carter de traiter les anciens combattants du Vietnam d'une façon *« honteuse »*, a conclu par ces mots : *« Nous déshonorons la mémoire des cinquante mille jeunes Américains qui sont morts pour cette cause si nous cédons à la mauvaise conscience comme si nous avions commis un acte honteux. »* « LEUR terrible expérience » —

L'association a décidé de soutenir la campagne électorale du candidat républicain. En abordant un sujet encore brûlant, M. Reagan n'a rien fait pour se concilier les voix modérées, mais il s'en est sans doute acquis d'autres. Huit ans après la fin du conflit, les deux millions et demi d'Américains qui y ont pris part restent dans une situation inconfortable. A l'exception de ceux qui militent dans les associations de combattants ou de blessés, les « anciens du Vietnam » forment une société fermée et quasi secrète.

Nombre de déserteurs qui s'étaient réfugiés au Canada ou en Europe ont refusé de rentrer, soit pour convenances personnelles, soit parce que les conditions de retour que le gouvernement leur avait faites leur parais- le souvenir de l'amertume du saient outrageantes. Beaucoup d'anciens combattants ont conservé le souvenir de l'amertume du avec méfiance, voire mépris, et qu'ils ont eu des difficultés à trouver des emplois parce qu'on les disait tous drogués, dépressifs ou *« mal pensants »*.

Lundi soir, prenant la parole à Boston, le candidat indépendant M. John Anderson a saisi la balle au bond et a sans doute exprimé le sentiment de plus d'un électeur en répondant à M. Reagan : *« La guerre n'est pas une « noble cause », c'est une terrible expérience. Et si c'est tout ce que nous avons retenu de celle du Vietnam, que Dieu aide l'Amérique. »*

Un nouveau sondage réalisé par l'agence Associated Press et la chaîne de télévision NBC révèle lundi que la cote de M. Carter a remonté depuis la convention démocrate : avant la convention, M. Reagan le dominait de vingt points. Il ne le dépasse plus aujourd'hui que de onze.

NICOLE BERNHEIM.

LA HAVANE REFUSE DE NÉGOCIER AVEC WASHINGTON LES CONDITIONS D'UN ÉVENTUEL RETOUR DES EXILÉS.

Washington (*A.F.P.*). — Cuba a rejeté les propositions américaines d'ouvrir des négociations en vue d'un *« rapatriement dans l'ordre »* des Cubains réfugiés aux Etats-Unis et tentant de rentrer à Cuba en détournant des avions, a déclaré lundi 18 août un haut fonctionnaire du département d'Etat. Les Etats-Unis ont tenté par des voies *« formelles et informelles »* d'ouvrir des négociations en ce sens, a-t-il précisé.

Six avions américains effectuant des liaisons intérieures ont été détournées, la semaine dernière, par des Cubains qui, pour la plupart, après avoir fui leur pays au cours de l'exode d'avril, n'ont pu retrouver leur famille aux Etats-Unis ou sont sans emploi. Les autorités cubaines ont refusé de donner aux Etats-Unis les noms des pirates de l'air, a indiqué le département d'Etat.

Ces déclarations manifestent un changement de ton des Etats-Unis à l'égard de Cuba. La semaine dernière encore, les porte-parole avaient indiqué que les Etats-Unis *« appréciaient »* la rapidité avec laquelle les avions détournés et leurs passagers étaient renvoyés aux Etats-Unis et affirmé que Cuba n'était pas responsable des détournements.

Pékin critique les propos du candidat républicain sur une reprise des liens « officiels » avec Taiwan

De notre correspondant

Pékin. — Les propos de M. Reagan sur l'éventuel rétablissement de relations *« officielles »* entre les Etats-Unis et Taiwan provoquent une vive réaction, ce mardi 19 août, de la part du *Quotidien du peuple*. *« Ces propos répétés ne peuvent être le signe d'une attitude sérieuse »*, écrit le journal du P.C., qui voit dans ces déclarations *« un retour à la thèse des deux Chines »* et y dénonce *« une ingérence dans les affaires intérieures chinoises »*. *« Faire croire,* ajoute-t-il, *que des relations « officielles » avec Taiwan et le maintien de relations amicales avec la République populaire de Chine sont compatibles, c'est tromper les gens. »*

Pékin avait déjà manifesté son mécontentement en juin lorsque le candidat républicain avait tenu le même langage. Le problème est devenu beaucoup plus aigu, à la fois parce que les chances de M. Reagan se sont accrues et parce que son vice-président désigné, M. Bush est attendu dans les jours prochains à Pékin. *Le Quotidien du peuple* fait allusion à ce voyage et relève que M. Bush a cru pouvoir annoncer que les déclarations de M. Reagan sur Taiwan ne seraient pas au centre de ses conversations avec les Chinois, celles-ci devant plutôt porter sur les échanges commerciaux et la sécurité mondiale.

« Bien sur, répond le commentateur du journal, *tous les hommes politiques américains peuvent venir échanger avec nous des vues sur les relations internationales ou pour approfondir les connaissances entre nos deux pays (...), Mais puisque M. Reagan, de façon répétée, a parlé à tort et à travers des relations avec Taiwan, son compagnon électoral, M. Bush, pourrait-il éviter de donner des éclaircissements sur ce sujet lorsqu'il sera en Chine ? Cela ne se passera pas comme ça. »*

ALAIN JACOB.

PROCHE-ORIENT

RÉUNIS A CASABLANCA

Treize États musulmans recommandent le boycottage des pays soutenant la thèse israélienne sur Jerusalem

L'ambassadeur d'Israël au Caire, devait remettre, ce mardi 19 août, au président Sadate, la réponse de M. Begin à la lettre que lui avait adressée le chef de l'État égyptien au sujet de Jérusalem. M. Sadate a indiqué lundi qu'il s'abstiendrait désormais d'écrire au premier ministre israélien, l'Egypte ayant « clairement défini sa position ». Il a cependant ajouté que l'invitation à visiter l'Egypte adressée au chef de l'Etat israélien, M. Itzhak Navon, est maintenue « dans l'intérêt du processus de « normalisation » des relations entre les deux pays ».

De notre correspondant

Casablanca. — Le comité Al-Qods (1), ainsi nommé d'après le nom arabe de Jérusalem, réuni à Casablanca depuis samedi, a tenu le lundi 18 août sa séance de clôture en présence de la presse marocaine et internationale dans la grande salle de la préfecture.

La résolution finale, adoptée à l'unanimité, est modérée dans sa forme et dans ses exigences. Elle reprend pour l'essentiel un projet de texte présenté par le Maroc en invitant *« les Etats arabes et musulmans à faire usage de toutes les armes et potentialités dans leurs relations avec les Etats qui souscrivent à la décision israélienne, l'appuient, l'encouragent, y participent ou contribuent à sa mise en œuvre, soit directement ou indirectement et ce conformément au communiqué conjoint irako-saoudien* (2), *et invite ces pays au boycottage politique et économique »*. Suit une liste détaillée des cas où des pays étrangers pourraient se voir imposer un tel boycottage, en particulier ceux qui établiraient leur ambassade à Jérusalem.

La résolution propose encore *« la création d'un comité au niveau des chefs d'Etat pour préparer, aux côtés de Sa Majesté le roi Hassan II des prises de contact qu'il jugerait appropriées »*, entre autres avec l'Europe occidentale, le Japon, le Canada, l'Australie, de manière à imposer le retrait d'Israël des territoires occupés. Des démarches auprès du Vatican sont également prévues.

Un « harcèlement »

Le comité recommande enfin de convoquer au Maroc une nouvelle session extraordinaire sur la même question de Jérusalem. Cette réunion se tiendrait au niveau des ministres des affaires étangères. Interrogé à ce sujet après la séance finale, M. Habib Chatty, secrétaire général de la Ligue arabe, a expliqué qu'ils s'agissait de mettre en œuvre les décisions du comité et aussi de préparer la réunion au sommet de l'organisation islamique prévue pour décembre 1980 à Taef (Arabie Saoudite).

Au total, la montagne a-t-elle accouché d'une souris ? M. Habib Chatty a déclaré devant la presse que d'autres *« résolutions secrètes »* avaient été adoptées mais que l'essentiel de la résolution du comité *« était la volonté des pays arabes et musulmans de ne pas se laisser placer par Israël devant un nouveau fait accompli, de ne pas se laisser faire »*. Tout en reconnaissant que les mesures de boycottage proposées à Casablanca ne seraient *« peut-être pas suffisantes »* pour faire évacuer Jérusalem par les Israéliens, M. Chatty a affirmé que les pays arabes et musulmans ne laisseraient plus Israël en paix et qu'ils le *« harcèleraient »* par tous les moyens et devant toutes les instances internationales.

Interrogé sur la notion de « *djihad* », M. Habib Chatty a insisté sur le fait que l'interprétation de *« guerre sainte »* qu'on lui donnait communément en Occident ne correspondait pas à la vérité. Il a poursuivi : *« Le djihad est le combat sacré pour la foi, la patrie ou la famille, mais pas forcément la guerre ou la violence. C'est un combat par tous les moyens politiques et économiques. Viennent ensuite la violence et la guerre, mais chaque phase doit apparaître au moment et au lieu opportuns. »*

Du point de vue marocain, la réunion du comité Al-Qods aura en tout cas confirmé le rôle joué par le roi Hassan II dans l'organisation islamique et aura permis au souverain marocain d'accueillir M. Yasser Arafat avec des égards particuliers. C'est en compagnie du chef de l'O.L.P. que le souverain a quitté la préfecture lundi matin sous les acclamations de la foule.

ROLAND DELCOUR.

(1) Outre l'O.L.P., les pays suivants étaient représentés au sein du comité : Arabie Saoudite, Bangladesh, Guinée, Indonésie, Iran, Jordanie, Liban, Maroc, Palestine, Pakistan, Sénégal, Soudan, Syrie. Invitée, la Libye s'est abstenue d'y participer.

(2) Ce texte était conçu dans des termes très proches (*le Monde* du 8 août).

● *Israël demandera une aide financière aux Etats-Unis*, pour 1982, de 2 milliards 900 millions de dollars, a annoncé la radio israélienne, qui précise que 1 milliard 800 millions de dollars seront consacrés au budget de la défense. — (*A.F.P.*)

● *Le tribunal de district de Jérusalem* a condamné à des peines de prison relativement légères deux militaires accusés d'avoir constitué une importante cache d'armes, découverte, le 11 mai dernier, dans une école talmudique de Jérusalem. Le soldat Moshe Leibowitz et le sous-officier Moshe Ben Arie ont été condamnés respectivement à dix-neuf et treize mois de détention. La découverte de cette cache d'armes avait provoqué une grande émotion au sein de l'opinion israélienne, redoutant la création d'une force armée parallèle. — (*A.F.P.*)

Iran

L'EXPLOSION D'UN DÉPOT DE DYNAMITE FAIT AU MOINS QUATRE-VINGTS MORTS ET QUARANTE-CINQ BLESSÉS

Téhéran (*A.F.P.*). — Au moins quatre-vingts personnes ont été tuées et quarante-cinq blessées, lundi soir 18 août, dans l'explosion d'un dépôt de dynamite provoquée par un incendie près de Gatchsaran, dans la province de Kohkiluyeh, à environ 800 kilomètres au sud de Téhéran, a annoncé, mardi, Radio-Téhéran. Il s'agit d'un premier bilan, qui pourrait encore s'alourdir, a précisé la radio citant le gouverneur de Gatchsaran.

Le dépôt appartenait à une entreprise de travaux publics. Un incendie dû à un court-circuit s'était déclaré dans un b timent voisin et de nombreuses victimes sont des volontaires qui étaient venues l'éteindre, a précisé Radio-Téhéran.

D'autre part, la presse iranienne annonce, ce mardi, en citant le commandant des Pachdaran (milices islamiques) de Firouz-Abad (sud de Chiraz), qu'une révolte tribale menace de prendre de l'ampleur dans le sud de l'Iran sous la conduite de l'amiral Ahmad Madani et du chef de tribu Khoshrow Ghashgai. *« Cent quatre-vingts hommes armés contrôlent des positions montagneuses au nord-ouest de Firouz-Abad »*, affirme le commandant des Pachdaran, qui précise que les révoltés auraient reçu récemment des armes et des munitions en provenance des ports méridionaux de l'Iran.

« Les Etats-Unis, ajoute le commandant des « gardiens de la révolution », *ont décidé d'augmenter cette aide pour renforcer ce réseau subversif, et dans cette affaire, l'amiral Madani, espion américain, joue un rôle important. »*

● *Radio-Téhéran a précisé*, le lundi 18 août, que le gouvernement iranien avait invité l'Union soviétique à fermer, à son choix, un seul de ses consulats, celui de Racht ou d'Ispahan, et non pas les deux, comme il avait été initialement annoncé (*le Monde* du 19 août).

Libye

TRIPOLI DÉMENT LES RUMEURS DE SOULÈVEMENT MILITAIRE A TOBROUK

L'agence de presse officielle libyenne Jana a démenti, lundi 18 août, les rumeurs circulant dans les milieux diplomatiques arabes, selon lesquelles une unité de l'armée libyenne se serait soulevée au début du mois à Tobrouk, où les combats auraient fait quatre cents morts et blessés, entraînant la proclamation de l'état d'urgence dans le pays.

Le démenti affirme que *« la vie suit son cours normal à Tobrouk dans une belle ambiance estivale »*, et que *« l'état d'urgence ne peut être proclamé en Libye que par le congrès général du peuple* (la plus haute instance du régime), *qui ne s'est pas réuni depuis l'année dernière »*. La mise au point, rédigée sur le mode humoristique, ajoute : *« Quant aux prétendus combats qui auraient fait quatre cents victimes, on peut se demander s'il ne s'agit pas de quatre cents poissons pris sur les plages par les estivants. »*

L'agence estime que ces rumeurs, déjà évoquées par un magazine ouest-allemand, ont sans doute été inspirées par le *« régime anti-libyen »* du président Sadate. En fait, la nouvelle a été rendue publique à Casablanca par certains diplomates arabes, pour qui l'absence d'une délégation libyenne aux travaux du comité Al Qods (Jérusalem) traduisait la gravité de la situation à Tobrouk, où la rébellion, commencée le 6 août dernier, se poursuivait toujours.

Les informations au sujet de la mutinerie de Tobrouk ont été largement reprises ce mardi matin par la presse égyptienne, qui affirme toutefois que la rébellion a été *« écrasée »* par les troupes de l'armée de terre commandées par le colonel Abou Bark Younès, avec l'appui de l'aviation. Les journaux égyptiens démentent les informations selon lesquelles certains des mutins auraient trouvé asile en Egypte.

[Selon la B.B.C., qui cite les milieux diplomatiques de la capitale libyenne, il y a bien eu des incidents à Tobrouk, provoqués par des dissentions d'ordre tribal. En avril, p'usieurs informations avaient déjà fait état d'un soulèvement armé à Tobrouk, dû à une pénurie de denrées alimentaires.]

A TRAVERS LE MONDE

Bolivie

● VINGT-QUATRE PRISONNIERS POLITIQUES ont été libérés le dimanche 17 août dans le cadre de mesures de normalisation du nouveau régime bolivien. Les journalistes Miguel Longo, du quotidien bolivien catholique *Presencia*, et Jorge Guzman, de la télévision mexicaine, font partie du groupe de libérés. D'autre part, le ministre de l'intérieur, le colonel Luis Arce, a annoncé l'éventuelle publication d'une liste d'au moins quatre cents détenus. Le ministre a affirmé que le nombre des prisonniers politiques ne dépassait pas cinq cents. Enfin, dans les milieux diplomatiques de La Paz, on se déclarait découragé, lundi, par l'échec de deux syndicalistes français qui ont tenté de visiter des détenus. — (*A.F.P.*)

Cambodge

● UN COMITE CHARGE D'« ELABORER LE PROJET DE CONSTITUTION de la République populaire du Kampuchéa » vient d'être créé, a annoncé, lundi 18 août, le régime de Phnom-Penh. Ce comité, dirigé par MM. Heng Samrin et Pen Sovan, comprend seize autres personnalités représentant les diverses organisations du pays. A la fin d'avril, Radio-Phnom-Penh avait annoncé qu'un projet de Constitution comprenant onze chapitres et cent cinq articles *« avait été adopté le 11 avril, après un débat approfondi »* et serait *« mis en rigueur très prochainement »*. D'autre part, le Vietnam a signé lundi un accord de coopération avec le Cambodge, a annoncé l'agence de presse SPK. — (*A.F.P.*)

Chili

● LIMITATION DU DROIT DE GREVE. — Le gouvernement chilien a publié lundi 18 août une liste d'une trentaine d'entreprises dont le personnel ne pourra se mettre en grève pour des raisons *« d'ordre stratégique »*. Sur cette liste, publiée au *Journal officiel*, figurent notamment la Codelco (Corporation du cuivre du Chili) qui exploite la mine à ciel ouvert de Chiquicamata, la plus importante du monde. Les employés de la Compagnie des téléphones, des Chemins de fer nationaux et de la Banque d'Etat sont également concernés par cette mesure. — (*A.F.P.*)

Inde

● LE BANGLADESH ET L'INDE ont décidé de mettre fin aux migrations illégales de part et d'autre de leur frontière commune, de préserver la paix sur ces frontières; ils s'efforceront d'autre part d'organiser une conférence des pays du sous-continent indien et une réunion au sommet sur la coopération dans la région, comme l'avait suggéré il y a deux mois le chef de l'Etat bangalais, le général Ziaur Rahman. Ces décisions ont été prises à l'issue de la rencontre à Dacca au cours du week-end des ministres indien et bangalais des affaires étrangères, MM. Narashima Rao et Mohammad Shamsul. — (*Reuter.*)

● LES RECENTS INCIDENTS entre musulmans et hindous n'ont pas été suscités de l'étranger, a estimé Mme Gandhi, lundi 18 août, devant la Chambre haute. Le premier ministre a déclaré qu'il n'était *« ni exact, ni convenable »* d'avancer de telles accusations, qui ne peuvent qu'affecter les relations amicales entre l'Inde et les pays arabes. De son côté, le ministre de l'intérieur, M. Zail Singh, a dit qu'il était très difficile de déceler une influence étrangère, celle du Pakistan par exemple, dans les affrontements de Moradabad (*le Monde* du 19 août). — (*Corresp.*)

R.D.A.

● UN BERLINOIS DE L'OUEST, M. Peter Scheffler, a été condamné, lundi 18 août, par le tribunal de Rostock (R.D.A.) à dix ans de prison pour avoir aidé des Allemands de l'Est à s'évader de leur pays et à gagner l'Ouest en utilisant des véhicules spécialement aménagés. — (*A.F.P., Reuter*).

Somalie

● AMORÇEES A LA FIN DE 1979, les négociations entre la Somalie et les Etats-Unis pour la signature d'un accord garantissant aux forces américaines l'accès à la base de Berbera, sur le golfe d'Aden, seraient entrées dans leur ultime phase. Une importante délégation militaire somalienne dirigée par le général Suleiman Abdullah, conseiller du président Syaad Barre, est arrivée, lundi 18 août, à Washington, et devrait être reçue le 20 août par M. Moose, secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires africaines. — (*A.F.P.*)

Venezuela

● LE BARREAU DES AVOCATS DE CARACAS a contesté, lundi 18 août, l'arrêt rendu par un procureur général suppléant et déchargeant l'ancien président vénézuélien Carlos Andres Perez de toute responsabilité dans l'achat d'un bateau frigorifique, le *Sierra-Nevada*, dont le prix de vente avait dépassé de 9 millions de dollars sa valeur estimée. Cette affaire avait entraîné, en 1979, un scandale qui avait menacé la carrière politique de M. Perez, chef de l'Etat de 1973 à 1978. L'arrêt du procureur avait entraîné de vives protestations de l'opposition. Pour le barreau, la décision du procureur est *« juridiquement très contestable »* et vise à blanchir M. Perez et ses principaux collaborateurs dans cette affaire, l'ancien contrôleur général de la République, M. Andres Octavio, ainsi que l'ancien ministre des travaux publics, M. Luis Alvarez Dominguez. — (*A.F.P.*)

Zimbabwe

● LE GENERAL WALLS, ancien commandant des forces de sécurité rhodésiennes et commandant en chef démissionnaire des forces armées du Zimbabwe, est rentré lundi 18 août à Salisbury, où il est menacé d'arrestation à la suite de ses déclarations à la B.B.C., indiquant qu'il avait demandé à la Grande-Bretagne d'annuler les élections de février qui ont porté M. Mugabe au pouvoir (*le Monde* du 19 août). — (*A.F.P.*)

Syrie

INTERDITE POUR UN BAISER

Le baiser est apparemment inventorié dans l'arsenal syrien. La célèbre chanteuse libanaise Sabah vient de l'apprendre à ses dépens pour avoir reçu un baiser d'Enrico Macias. Cet acte « coupable » a eu lieu lors de l'émission « Le grand échiquier » du 24 juillet. Pour les autorités syriennes, il semble que le fait même, pour Sabah, d'avoir participé au rendez-vous de Jacques Chancel aux côtés d'Enrico Macias ait déjà été une faute. Qu'elle ait, de surcroît, accepté que celui-ci l'embrasse alors qu'il avait déclaré peu auparavant : « Non seulement je suis juif, mais je suis également sioniste » devenait un affront infligé à la sensibilité arabe. Et il méritait, à l'évidence, une sanction sévère.

Une affaire aussi grave appelait une longue réflexion dont les conclusions ont été publiées dans un communiqué officiel, le lundi 18 août, soit près de quatre semaines après le délit. Ce document précise que, désormais, la chanteuse libanaise ne pourra plus pénétrer en Syrie et que tous ses enregistrements sont interdits d'antenne et de vente.

« Je suis absolument écœurée », a dit l'intéressée à un journal libanais de langue anglaise. « En supposant même que j'aie fait une erreur, ce qui n'est pas le cas, a-t-elle ajouté, j'aurais espéré que mon peuple me protège, parce qu'il n'a pas de bons artistes tous les jours. » — A. Rd.

Le Monde

société

Les activités de l'extrême droite en France

Les tueurs

Hier en Italie, aujourd'hui en France, l'extrême droite a tué. Du moins si l'on attribue à celle-ci l'attentat qui a visé, la semaine dernière, l'imprimerie marseillaise Encre noire, attentat revendiqué au nom de la « propreté » par une cellule Ordre et Justice nouvelle. S'il n'y a pas de commune mesure entre les quatre-vingts victimes italiennes et le mort de Marseille, un fil noir relie ces deux attentats : la violence aveugle, quel qu'en soit le prétexte ou l'explication.

Qu'on ne dise pas que, à la différence de ceux de Bologne, les auteurs du « nettoyage » de Marseille — ce sont leurs termes — ne savaient pas ce qu'ils faisaient. On ne manipule pas sans risques des explosifs. Une part d'impondérable demeure, acceptée. Les lanceurs de bombes et de bombinettes jouent, au sens propre, avec le feu.

La leçon

Si on les retrouve un jour, les auteurs de l'explosion de Marseille jureront qu'ils ne voulaient pas tuer. Qu'ils le veuillent ou non, ce sont pourtant des tueurs. C'est la leçon de cette affaire. Et elle ne vaut pas que pour l'extrême droite.

La victime de Marseille est un anonyme : ni policier, ni homme politique, ni magistrat, ni militant. Un pauvre hère, sans domicile fixe, qui était là par hasard. Il n'exerçait aucune de ces professions qui en auraient fait un symbole. La radio, la télévision et les journaux n'en ont rien dit ou presque. La nouvelle de sa mort, une semaine après l'attentat, crée un malaise plus qu'elle ne scandalise. Une victime à retardement qui dispense de regarder les choses en face.

L'imprimerie visée par l'explosion est située à quelques mètres des locaux de la brigade des stupéfiants de Marseille. Cela en dit long sur l'impunité dont ses auteurs espèrent bénéficier. Non pas que la police ferme les yeux sur ce genre d'attentat. Mais, comme le général Dalla Chiesa en Italie, elle réserve d'abord ses coups à l'extrême gauche, quand elle ne tarde pas à exclure de ses rangs les brebis galeuses. De Henri Curiel à Pierre Goldman, trop d'assassinats dus à l'autre camp sont restés impunis.

A quoi sert la police ? La question n'est pas déplacée après l'attentat de Marseille, et celui dont est sortie indemne la *même semaine* la veuve d'Henri Curiel. Celle-ci, souvent menacée, ne bénéficiait, malgré sa demande, d'aucune protection de la police. *« Je suis persuadée de mourir assassinée »,* a-t-elle déclaré.

Les tensions nées de l'attentat de Bologne des deux côtés des Alpes donnent à cette prédiction des accents pathétiques. La menace est précise ; elle a connu un début d'exécution. Après le mort anonyme de Marseille, faudra-t-il une nouvelle victime pour qu'on prenne la mesure d'un activisme dont tout indique qu'il relève la tête ?

B. L. G.

● *Saisie de 11,8 kilos de « brown sugar » à Paris.* — Cinq trafiquants originaires de Hongkong, ont été arrêtés, il y a une semaine, à Paris, rue Firmin-Gillot (15e), par les policiers de l'office central de lutte contre les stupéfiants, travaillant en collaboration avec l'administration des douanes, a-t-on appris, lundi 18 août. Dans leur voiture, les enquêteurs ont découvert un sac en plastique contenant 11,8 kilos de « brown sugar » (variété d'héroïne).

Les trafiquants ont prétendu qu'ils ignoraient la présence de la drogue dans le coffre du véhicule, qu'ils affirment leur avoir été prêté. Ils ont été inculpés de trafic illicite de stupéfiants et écroués. Parmi eux figure l'ancien champion de kung-fu Pam Yenu Shing, âgé de trente ans.

ANCIEN MEMBRE D'UN GROUPE NÉO-NAZI

L'inspecteur Durand comparaîtra devant un conseil de discipline au mois de septembre

L'inspecteur de police stagiaire Paul-Louis Durand, vingt-cinq ans, devrait normalement être fixé sur son avenir au sein de la police française dans le courant du mois de septembre. Pour l'instant, ce militant d'extrême droite néo-nazi est « *suspendu provisoirement* » avec traitement, c'est-à-dire privé de « *son arme, de sa carte et de sa médaille* » (*le Monde* du 14 août). La commission administrative paritaire, siégeant en conseil de discipline, se réunira vers la mi-septembre. Elle se penchera alors sur le cas de ce fonctionnaire dont les activités politiques ont été jugées, le 8 août, non conformes à la déontologie policière par le ministère de l'intérieur.

Plusieurs syndicats de policiers se sont étonnés de ce « cheminement » administratif. De fait, en tant que fonctionnaire stagiaire, l'inspecteur Durand, aux termes du décret du 13 septembre 1949, est en principe accessible aux seules mesures suivantes : l'avertissement, le blâme, le déplacement d'office, l'exclusion temporaire des fonctions pour une durée qui ne peut excéder six mois (cette sanction est alors privative de toute rémunération à l'exception des prestations familiales) et l'exclusion définitive du service. La « *suspension provisoire avec traitement* » est, on le voit, absente de cette liste. La décision du ministre de l'intérieur s'explique cependant. L'arrêt Goût du Conseil d'Etat, en date du 23 mai 1969, estime en effet que le statut général des fonctionnaires est applicable aux fonctionnaires stagiaires.

Au reste, la « *suspension provisoire* » ne doit pas être interprétée comme une sanction. On la définit, place Beauvau, comme une « *mise à l'écart en attendant une décision* ». Un commentaire du statut général précise à cet égard : « *Il s'agit d'une mesure permettant d'écarter temporairement du service un agent se trouvant sous le coup de poursuites disciplinaires et éventuellement pénales (...). Elle a pour seul but d'éviter le scandale ou la gêne que peut causer la présence effective dans un emploi public d'un agent soupçonné de fautes graves et de faciliter l'examen des poursuites qui doivent être incessamment entreprises à son encontre.* »

L'inspecteur stagiaire Durand, après un long interrogatoire à l'inspection générale de la police nationale (I.G.P.N.), la « police des polices », a donc été mis momentanément au chômage. Ce policier — qualifié de néo-nazi par M. Christian Bonnet dans *le Figaro* du 19 août, — avait toutefois eu, deux années durant, la confiance de ses chefs. Affecté à la direction centrale des renseignements généraux de la préfecture de police de Paris, il avait même participé plusieurs jours à la protection rapprochée de l'ancien grand rabbin de France, M. Jacob Kaplan, alors que pour lui « *la pensée de Hitler s'inscrit dans une vision globale du monde qui fait la force de notre courant d'idée* »...

Les précautions de la FANE

Pour sa part, la Fédération d'action nationale européenne (FANE), groupuscule néo-nazi dont M. Durand a été membre, pourrait, selon certaines informations, être dissoute en vertu de la loi du 10 janvier 1936 sur les groupes de combat et milices privées. Dans son article premier, alinéa 6, le texte prévoit la dissolution de toutes associations qui inciteraient « *à la discrimination, à la haine ou à la violence envers une personne ou un groupe de personnes à raison de leur origine ou de leur appartenance ou de leur non-appartenance à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée, soit propageraient des idées ou des théories tendant à justifier ou encourager cette discrimination, cette haine ou cette violence* ». On refuse, au ministère de l'intérieur de démentir ou de confirmer cette information.

Les animateurs de la FANE ne doivent cependant pas trembler ! Ils ont pris leurs précautions... Le *Journal officiel* du 26 juillet indique en effet que deux associations ont été déclarées le 11 du même mois à la préfecture de police. Il s'agit du Centre de culture européenne (objet : faire revivre les traditions européennes), et des Faisceaux nationalistes européens (objet : rassemblement des mouvements nationalistes européens). Ces deux « associations » et la FANE ont, bien sûr, un point commun : le même siège social.

LAURENT GREILSAMER.

L'enquête sur l'attentat contre l'imprimerie Encre noire à Marseille n'a pas progressé

De notre correspondant régional

Marseille. — Plus d'une semaine après l'attentat commis contre l'imprimerie Encre noire à Marseille, dont un des douze blessés est décédé, dimanche 17 août à l'hôpital de la Timone, l'enquête de police ne semble pas avoir progressé. « *En raison de la nature de cet attentat et surtout de sa gravité, puisqu'il a causé la mort d'une personne, elle prend pour nous une importance primordiale* », a cependant déclaré, le lundi 18 août, le commissaire Pierre Sanguy, chef du Service régional de police judiciaire de Marseille.

Les enquêteurs ont sans doute une raison supplémentaire d'activer leurs investigations : les poseurs de bombes ont opéré pratiquement sous les fenêtres des deux services de police (brigades des stupéfiants et de répression du faux monnayage) installés juste en face de l'imprimerie Encre noire. Ils ne disposent, en fait, que de très peu d'indices. Il s'avère établi que le même type d'explosif avait été utilisé dans les deux attentats de Marseille et celui qui a visé le Centre international de la Sainte-Beaume au Plan-d'Aups, le 23 avril — tous les deux revendiqués par le groupuscule Ordre et Justice nouvelle — mais cet explosif est très courant puisqu'il s'agit de dynamite utilisée sur les chantiers de travaux publics et dans les carrières.

Quant aux interpellations opérées, le mardi 12 août à l'aube, elles n'étaient que de pure routine et sont restées totalement infructueuses. Les coopérateurs de l'imprimerie Encre noire ont d'ailleurs protesté à ce propos contre l'opération de police affectuée au domicile de plusieurs d'entre eux et que le chef du S.R.P.J. de Marseille a justifiée par « *la recherche de lettres de menaces* ». En l'absence des intéressés aucune perquisition n'a, au demeurant, pu avoir lieu. — G. P.

CORRESPONDANCE

Une interprétation tendancieuse

Nous avons reçu de M. Michel-Edouard Bellet, artisan éditeur, qui dirige les Editions de Provence, à Rognes (Bouches-du-Rhône), une lettre dont nous extrayons le passage suivant :

Je trouve dans votre édition du 12 août, page 7, un papier rédigé, sans doute d'après les dépêches d'agences, concernant l'attentat dont a été victime, à Marseille, l'imprimerie Encre noire. Cet article est tendancieux, il explique indirectement l'attentat par l'appartenance de l'imprimerie à l'extrême gauche.

Comme vous êtes d'ordinaire bien informés, je vous serais reconnaissant de bien vouloir m'indiquer comment se caractérise une imprimerie d'extrême gauche ?

A-t-elle des employés inscrits dans tel ou tel parti ou groupuscules ? N'imprime-t-elle que sur du papier rouge et (ou) noir ? Refuse-t-elle des travaux, et dans ce cas lesquels ? Faut-il montrer sa carte de (de quoi au fait ?) pour commander un travail ou un devis ? Doit-on, dans sa correspondance, toujours commencer par le fameux « camarades » ? A-t-elle des relations avec l'U.R.S.S., la Chine, Cuba, l'Allemagne de l'Est ou la Pologne ? A-t-elle imprimé des affiches contre le nucléaire et pour les Jeux olympiques ou pour le nucléaire et contre les Jeux ? Réalise-t-elle ses travaux gratuitement pour les ouvriers, au prix fort pour les patrons ?

J'espère vos lumières sur cette définition. Votre article tend, malheureusement, à accréditer la thèse trop simple de l'éternelle rivalité entre extrêmes. Ils ont sauté, il fallait s'y attendre, ils sont d'extrême gauche; Le « bon » Français qui déteste les extrêmes est rassuré. Cela n'arriverait sûrement pas à un imprimeur « normal », ça non !

J'ai choisi librement l'imprimerie Encre noire pour l'impression de mes ouvrages et cela pour diverses raisons parmi lesquelles, simplement, ses prix et son goût du travail bien fait, parce que son rapport au client avait le mérite d'être personnalisé, parce que je n'avais pas l'impression (si j'ose dire) d'acheter seulement un service mais d'échanger quelque chose, parce qu'elle jouait autant le rôle d'un conseiller que celui d'un imprimeur *stricto sensu*.

L'imprimerie Encre noire imprimait, à ma connaissance, diverses choses, comme toutes les imprimeries, y compris des textes ou affiches de groupes ou de partis écologistes, de gauche ou d'extrême gauche. Cela justifie-t-il une bombe ?

SPORTS

VOILE

« FRANCE-III » EN BONNE POSITION DANS LA COUPE DE L'AMERICA

Dans la lutte qu'il livre dans la demi-finale des challengers de la Coupe de l'America, le voilier français *France-III* du baron Bich, barré par Bruno Troublé, a pris une avance qui pourrait être décisive sur le 12 mètres britannique *Lionheart*. La compétition a eu lieu lundi 18 août, à 18 heures (heure française), par une brise de 7 à 12 nœuds et houle légère, conditions qu'on aurait cru favorables à *Lionheart*, qui, avec son mât flexible, expose au vent 10 mètres carrés de toile de plus que son concurrent.

Mais le 12 mètres tricolore a gagné sans équivoque : 1 min. 36 sec. à l'arrivée. L'avantage avait été pris dès les manœuvres préliminaires, au cours desquelles les Français ont contraint les Anglais à virer de bord sans les aborder, comme ceux-ci l'avaient fait vendredi dernier.

Dans l'autre demi-finale, *Australia*, ayant gréé son mât d'il y a trois ans à la place de celui qui avait cassé en fin de semaine, a de nouveau surclassé le voilier suédois *Sverige*, terminant avec une avance de 2 min. 59 sec.

A l'issue de cette journée, le classement est le suivant : *Australia*, 2-0; *France-III*, 2-1; *Lionheart*, 1-2 ; *Sverige*, 0-2. Rappelons que le concurrent qui rencontrera les Américains est celui qui remportera quatre régates.

TENNIS

LE GENOU DE BORG (Suite)

« J'ai un long avenir de compétitions devant moi et je ne veux en rien le compromettre par une blessure au genou », a déclaré Björn Borg après son abandon en finale du tournoi de Toronto devant le jeune Tchèque Ivan Lendl. Le quintuple champion de Roland-Garros et de Wimbledon a ajouté : *« Le genou est l'articulation la plus délicate du joueur de tennis et j'entends apporter les plus grandes précautions avant de rejouer, quitte à déclarer forfait pour l'Open des Etats-Unis qui commence la semaine prochaine à Flushing-Meadow. Je m'accorde cinq jours de repos complet, mais ce manque d'entraînement me donne déjà un terrible handicap si je participe à l'épreuve... »*

En attendant, Borg va séjourner à King's Point (New-York) chez son ami et entraîneur d'occasion Vitas Gurulaitis.

Faits et jugements

Dans le Rhône

TROIS MORTS ET QUATRE BLESSÉS APRÈS LE SABOTAGE D'UN FEU TRICOLORE

Dimanche 17 août, à la tombée de la nuit, une violente collision s'est produite à Vaulx-en-Velin (Rhône) au carrefour des avenues Salvador-Allende et Gabriel-Peri. Cet accident fit trois morts et quatre blessés. L'enquête permit d'établir qu'aucun des véhicules n'avait ralenti au croisement.

On constata alors que les feux tricolores ne fonctionnaient pas. Mais ceux-ci n'étaient pas en panne. Après des investigations plus approfondies, on s'aperçut que des vandales avaient forcé un petit coffret métallique renfermant un disjoncteur et un compteur. Le courant avait été coupé et le levier du disjoncteur cassé. Ce sabotage a vraisemblablement eu lieu au cours du week-end du 15 août. Une enquête est en cours.

● *Un tremblement de terre* a secoué, lundi 18 août, la région de Guyaquil, le principal port d'Equateur, à environ 275 kilomètres au sud-ouest de Quito. L'épicentre aurait été proche de Babahoyo, localité située à une cinquantaine de kilomètres au nord-est de Guayaquil. Le séisme aurait provoqué la mort de sept personnes et les dégâts matériels seraient assez importants dans la ville et la région de Guayaquil. La secousse a été ressentie jusqu'à Quito. — *(A.F.P., U.P.I.)*.

● *Après la mort d'un jeune détenu*, Claude Bottgen, dans des conditions suspectes (*le Monde* du 19 août), une information contre X... pour homicide involontaire a été ouverte lundi 18 par le parquet de Bordeaux. Appréhendé et inculpé de trafic de stupéfiants à la fin du mois de mai avec deux de ses amis, Claude Bottgen, qui a toujours affirmé son innocence, avait été incarcéré à la maison d'arrêt de Gradignan (Gironde). Dès le 20 juillet, il avait averti sa famille qu'il souffrait d'une otite. Il n'a été transféré à l'hôpital de la prison de Fresnes que le 6 août. Ses parents accusent l'administration pénitentiaire de négligences. La commission rogatoire que va délivrer le juge d'instruction désigné permettra d'établir les causes et les conditions exactes de la mort du jeune homme.

● *Suicide d'un détenu.* — François Cottet, vingt ans, s'est pendu lundi soir 18 août à l'aide de son pyjama dans la cellule de la prison de Varces (Isère), où il était écroué depuis le samedi 16 août après avoir été inculpé d' « *actes impudiques sur mineurs du même sexe, vols et tetatives de vol* ». Déjà condamné, François Cottet était sorti de prison au mois de juillet. Ce suicide est le vingt-huitième depuis le début de l'année (vingt et un prévenus et sept condamnés).

● *Un accident ferroviaire* s'est produit, mardi 19 août, le matin vers 4 h. 45 locales (02.45 G.M.T.), dans la région de Torun (deux cents kilomètres au nord-ouest de Varsovie). L'agence PAP qui ne donne encore aucune précision sur le nombre de victimes, souligne que deux wagons d'un train de voyageurs (Kolobrzeg-Lodz) ont été écrasés par un train de marchandises qui arrivait en sens inverse. L'accident serait dû à une panne de signal. Le train de voyageurs provenait d'une station de villégiature de la côte balte, à deux cents kilomètres à l'ouest de Gdansk. — *(A.F.P.)*

RELIGION

EN DEMANDANT AU PÈRE ARRUPE DE SURSEOIR A SA DÉMISSION

Jean-Paul II songerait à redéfinir le rôle et l'autonomie des religieux dans l'Église

L'affaire de la démission du Père Pedro Arrupe, supérieur général des jésuites, repoussée par Jean-Paul II (« le Monde » du 5 août), qui a mobilisé les mass media au creux de l'été, vient d'être relancée par le magazine d'Antenne 2 « Question du temps », diffusé lundi 18 août, au cours duquel était présentée une interview du Père Arrupe par Pierre Miquel. Evoquant la « guerre d'influence entre les jésuites et le Vatican », le présentateur affirmait le désir de Jean-Paul II de « mettre de l'ordre dans l'Eglise catholique ».

Quel ne fut pas l'étonnement des téléspectateurs de voir et d'écouter un Père Arrupe rayonnant d'optimisme, de foi et de bonté, et de suivre un entretien où il ne fut question ni de la démission du supérieur général des jésuites, ni de ses relations avec le pape actuel. Antenne 2 avait simplement oublié de signaler que l'interview avait été réalisée en octobre dernier, bien avant la controverse actuelle.

Controverse qui a donné lieu, du reste, à des interprétations les plus contradictoires. Là où les uns ne voyaient que luttes et sanctions (« les jésuites en pénitence », pour le « Quotidien de Paris » ; « la guerre s'est-elle rallumée entre les jésuites et le Vatican ? », pour « Paris-Match » ; « quand les jésuites ruent dans le bénitier », pour « le Canard-Enchaîné »), les autres parlaient de confiance et d'harmonie (« ce ne serait pas du tout, comme le pensent certains, un « acte de force » mais plutôt un « acte de confiance », pour « la Croix » ; « nulle raison d'inférer une tension entre la Compagnie et le Saint-Siège », pour France catholique »).

De quoi s'agit-il ? Tout d'abord, le pape ne s'est pas prononcé sur la démission éventuelle du Père Arrupe, il a simplement demandé qu'on sursoie à la convocation des congrégations. Et la question fondamentale est le « pourquoi » de ce délai de réflexion. Comme à son habitude, Jean-Paul II réfléchit avant d'agir et cherche à redéfinir le rôle et l'autonomie des religieux dans l'Eglise avant qu'une orientation ne lui soit dictée de l'extérieur, en quelque sorte, par l'élection d'un nouveau supérieur général des jésuites.

La décision du Père Arrupe de donner sa démission n'est pas un coup de tonnerre dans un ciel bleu ; cela fait longtemps qu'il en a fait part à ses proches. La demande de Jean-Paul II de surseoir *« pour le moment »* à la convocation d'une congrégation des provinciaux, ainsi qu'une congrégation générale — le pape n'a jamais parlé de « démission » du reste — signifie simplement qu'il demande un délai de réflexion avant de déclencher un processus irréversible. La seule vraie question est de savoir pourquoi le pape a agi ainsi.

En 1965, la congrégation générale, qui a élu le Père Arrupe, avait longuement discuté des avantages et des inconvénients de maintenir le généralat à vie. Le prédécesseur du Père Arrupe, le Père Janssens, est mort d'un cancer alors qu'il était toujours en fonctions, mais on sait qu'il aurait préféré démissionner. Or si la trente et unième congrégation, en 1965, a fini par élire le Père Arrupe *« pour une période indéfinie »*, elle a admis la possibilité d'une démission dans des circonstances bien définies.

Un « oui » massif

Conscient de créer un précédent, le Père Arrupe a voulu partir à soixante-quinze ans — à l'instar des évêques depuis Vatican II — et bien qu'il invoque son *« âge avancé et les conséquences qui en découlent »*, il veut, en quelque sorte, passer le flambeau pendant la course. C'est ainsi qu'en mars dernier, il a soumis son intention à ses quatre assistants généraux (1), qui ont donné leur accord après une semaine de méditation (2), puis, dans une lettre confidentielle, à tous les provinciaux de la Compagnie qui ont répondu par un « oui » massif.

C'est à ce stade que, lors d'une d'une audience — de courte durée et obtenue difficilement — avec Jean-Paul II, en avril dernier, le général des jésuites a informé le pape, par courtoisie puisqu'il n'y était pas tenu, de sa décision de démissionner. Jean-Paul II lui a demandé un temps de réflexion, puis au mois de mai, avant de partir pour l'Afrique, le pape a écrit au Père Arrupe pour lui demander de ne pas convoquer la congrégation générale (seule instance habilités à élire un supérieur général) *« pour le bien de la Compagnie de Jésus et de l'Eglise »*.

Selon les statuts de la Compagnie, des congrégations de tous les provinciaux du monde (environ quatre-vingts) son tconvoquées à Rome en alternance avec des congrégations des procurateurs (environ cent soixante), tous les trois ans. La prochaine congrégation des provinciaux aurait dû avoir lieu en 1981 — justement pour préparer la congrégation générale qui devait élire le nouveau général — et en juin, le pape s'est adressé à nouveau au Père Arrupe pour lui demander de surseoir à cette convocation également.

Le Père Arrupe a donc écrit à tous les provinciaux en ce sens, puis, sans que le Vatican s'y attendait, semble-t-il, il a rendu l'affaire publique au début d'août, ce qui a déclenché de nombreuses interprétations.

La questio nfondamentale demeure. Pourquoi Jean-Paul II a-t-il demandé de surseoir aux deux congrégations ? D'abord, il faut rappeler qu'il ne s'agit que d'une mesure de temporisation. Le pape ne pourra pas empêcher le père Arrupe de démissionner (il n'en a jamais exprimé l'intention), et encore moins retarder indéfiniment la congrégation des provinciaux prévue par les statuts.

Mais, en demandant un délai de réflexion, Jean-Paul II agit selon son caractère. Devant chaque décision importante, il semble vouloir s'informer au maximum avant de trancher. Quelques exemples : l'affaire Lefebvre, les demandes de laïcisation par les prêtres (les dossiers sont « gelés » depuis plus d'un an), les nominaplus d'un an et le successeur du léans est resté vacant pendant plus d'un an et le successeur du cardinal Marty à Paris est toujours pas connu) et même le document sur la formation aux séminaires, pourtant ratifié par Paul VI, puis par Jean-Paul I[er], a attendu longtemps la signature de Jean-Paul II.

Il n'est un secret pour personne que les relations entre les jésuites et le Vatican, et même entre le « pap noir » et le « pape blanc » ont été meilleures. L'engagement de la Compagnie dans le renouveau posconciliaire et, surtout, les deux priorités fivées par la dernière congrégation générale — *« foi et justice »* et l'*« inculturation »* des jésuites à travers le monde — ont provoqué une situation de sécularisation jugée excessive par les trois derniers papes.

Dans le tiers-monde, et notamment en Amérique centrale, les jésuites participent activement aux luttes de libération, alors qu'aux Etats-Unis, et même en Europe, des jeunes jésuites sont parmi les critiques les plus radicaux d'une certaine Eglise institutionnelle (3). Or, quand on sait que certains membres de la Compagnie de Jésus prononcent un vœu spécial d'obéissance au pape — le fameux « quatrième vœu » — on comprend le mécontentement romain.

La raison sans doute la plus profonde du moratoire décidé par Jean-Paul II est le désir de celui-ci de redéfinir le rôle des religieux dans l'Eglise par rapport à la hiérarchie épiscopale. Le pape semble déconcerté par la grande autonomie dont jouissent les religieux, et surtout les jésuites, dans les pays occidentaux, alors qu'en Pologne, pour des raisons de conjoncture politique, les religieux dépendent étroitement des évêques.

Une manière habile

Puisque la puissante Compagnie de Jésus constitue un modèle, en quelque sorte, pour les autres congrégations religieuses (le Père Arrupe préside la conférence des supérieurs majeurs), il est fort probable que Jean-Paul II ne veut pas déclencher un vaste débat démocratique au sein d'une congrégation générale des jésuites, ou même des provinciaux, avant d'avoir tenté de ramener les religieux plus directement sous son autorité.

Une manière habile de « gagner » les religieux serait de les nommer à des postes de responsabilité : et plusieurs évêques choisis par Jean-Paul II sont des religieux, et même des jésuites, tels Mgr Carlo Martini, évêque de Milan, et Mgr Roger Heckel, évêque auxiliaire de Strabourg .

Jean-Paul II a sans doute compris qu'une épreuve de force avec la Compagnie de Jésus est à éviter. Les papes qui ont voulu imposer un candidat au poste de généralat ont toujours échoué. Il est vrai qu'un supérieur général, le Père Ricci, fut emprisonné au château Saint-Ange par un pape, Clément XIV, au dix-huitième siècle. Mais, alors, la seule manière de venir à bout de la Compagnie avait été de la supprimer. Nous n'en sommes pas encore là.

ALAIN WOODROW.

(1) Les quatre assistants généraux du Père Arrupe sont les Pères Jean-Yves Calvez (Français), Parmananda Divarkar (Indien), Cecil McGarry (Irlandais) et Vincent O'Keefe (Américain).

(2) Le fameux « discernement » de la spiritualité ignacienne.

(3) Les départs chez les jésuites ont été nombreux . de trente-six mille en 1965, ils ne sont plus que vingt-sept mille aujourd'hui.

POINT DE VUE

MODÈLE JÉSUITE ?

par BERTRAND FESSARD DE FOUCAULT

La crise de la Compagnie de Jésus n'est pas conjoncturelle : elle est inscrite dans le projet même d'Ignace de Loyola et de ses premiers compagnons. Le génie de la Contre-Réforme ne fut pas une défense contre l'esprit du temps : les déviations de la Renaissance et du protestantisme, mais bien l'utilisation, la compréhension de cet esprit afin de le remettre dans le plan divin. Dialectique toute de souplesse, prenant les êtres dans leur vie et leurs responsabilités quotidiennes, cultivant volontiers les élites mais pour leur ouvrir un champ d'action (et d'ambition) plus vaste.

***

Ainsi les jésuites — contrairement à leurs devanciers dominicains, fondés dans une crise analogue de l'Eglise — ne cherchèrent-ils pas un combat frontal et presque inquisitorial ; ils partirent en mission, portèrent patiemment la bataille sur les terres vierges et se trouvèrent d'emblée à la pointe des deux aventures de l'époque : le renouveau de l'éducation au sortir du Moyen Age et l'évangélisation la plus lointaine. Ignace, directeur de conscience, disant, en pleurs, sa messe deux heures durant chaque jour, entretenant d'admirables correspondances, édifiant sur le modèle militaire et dans l'austérité des bénédictins espagnols de Montserrat une Compagnie à la main du pape ; François-Xavier, agonisant aux portes d'un continent chinois qu'au contraire des Pizarre et des Cortès en Amérique, il ne voulait ouvrir que pour Dieu et ses lumières, y entrant en supplément d'âme et non en pourfendeur.

C'est la transposition aujourd'hui qui est difficile, car le type de soldat comme la nature du combat ont changé ; car les tâches d'origine : enseignement et mission, qui définissaient trop facilement la Compagnie et donc la vocation jésuite, n'ont plus la même portée, et que sans doute les exigences sont aujourd'hui autres. Décolonisation politique et économique *outre-mer*, demain sans doute intellectuelle ; laïcisation, même dans les chers collèges ; les terrains d'élection se réduisent. Les activités plus directement spirituelles, telles que les maisons de retraite, les publications diverses — si parfaites et si traditionnelles qu'elles demeurent — n'innovent plus.

Dans la soif contemporaine pour les sciences occultes, les thérapies ésotériques, les morales et les ascèses venues d'ailleurs, dans le foisonnement des chapelles, des partis, des groupes de recherches, la Compagnie *maintient* certes une présence d'Eglise (d'ailleurs avec d'autres, là où elle fut longtemps seule), mais elle n'est plus un phare, et elle fait partie — pour la première fois d'une histoire de plus de quatre siècles — de la masse, et non du peloton de tête.

***

Cette banalisation du champ d'apostolat — signe peut-être du prophétisme jésuite — coïncide avec une crise d'identité. Déjà, le prédécesseur du Père Arrupe, le Père Janssens, s'interrogeait à la fin de sa vie, donc de son mandat, sur la prière de son Ordre. Le jésuite ne s'absorbait-il pas déjà de plus en plus dans ses activités ? Ne se coupait-il pas de ses sources, qui ne peuvent être qu'amour de Dieu, de ses mystères, qu'attente de la grâce, qu'une remise *perinde ac cadaver* entre ses mains ? Cette angoisse s'est révélée fondée, puisque, pour la seule province de France, des quelque quarante novices entrés cette année-là à Saint-Martin-d'Abloie — maison de première formation dans la Compagnie, — un seul trait au seuil de notre décennie jusqu'au sacerdoce.

***

Passant trop vite d'un noviciat et d'études théologiques à l'ambiance proche des collèges, dont beaucoup viennent, les jeunes jésuites entrent — en cours de formation même — dans le vaste monde, pas seulement des interrogations sociales et affectives, mais d'angoisses et d'oublis fondamentaux. Encore incertains de leur propre définition, ils sont aux prises avec une société elle-même indéfinie — celle de notre fin de siècle, sinon d'ère, — avec pour seule argumentation intérieure : leur vocation, un appel que prendront d'assaut des tentations et des raisons trop souvent subies solidairement.

La Compagnie, aujourd'hui, ne sait plus ni où s'employer ni comment former ceux qui veulent en faire partie. Son *aggiornamento* consiste d'évidence à revenir à ses sources et à se donner de nouvelles tâches et une nouvelle discipline, pour des fins analogues à celles d'antan, mais dans des formulations différentes.

L'itinéraire ignatien était fondamentalement, (et quotidiennement) une perte de soi-même pour une plus grande efficacité en Dieu. Brisé, modifié aux yeux du monde par treize ans au moins de formation, le jésuite revenait au *monde* bardé de l'armure paulinienne, au fait des séductions et des prouesses humaines plus que quiconque, mais structuré par une échelle de valeurs situant chacune de celles-ci autrement que de coutume et de facilité.

La Compagnie mettait donc au service de l'Eglise et de son chef des troupes d'élite et de choc.

Le retour aux sources passe donc, comme à l'origine, par une analyse approfondie de la situation de l'Eglise aujourd'hui, puis — conséquence — par la définition du type d'homme, de saint, le plus apte à combattre en première ligne, enfin par l'envoi pontifical vers des tâches précises, et qui — à situation ecclésiale nouvelle — seront sans doute elles aussi, très nouvelles, et en rupture avec celles des siècles passés.

***

Il est même possible qu'une société vouée à l'activité extérieure, et peut-être aujourd'hui dévorée et banalisée par elle, doive devenir — au moins un temps et pour retrouver sa vocation première — plus contemplative, moins individualiste, plus eschatologique, plus communautaire. Ignace, lui-même, retraitant près des bénédictins, l'avait expérimené avant de commencer sa vie militante, et d'y attirer à sa suite tant d'hommes de tempérament, de passion, d'intelligence.

SCIENCES

Un levé aéromagnétique des fonds français de la Méditerranée

La silhouette du *Château de Minjesèbes* étonne. Au milieu des avions à réaction, sur l'aéroport de Nice, ce DC-3 paraît vraiment vieillot avec ses deux hélices, sa roulette de queue et son nez en l'air. L'intérieur est tout aussi surprenant : trois fauteuils profonds, deux tables, des appareils électroniques et deux trappes en constituent tout l'aménagement. Quant aux hublots, ils ont été remplacés par des fenêtres hautes d'une quarantaine de centimètres, et longues de plus d'un mètre. Construit en 1942, ce DC-3 a été acheté vingt ans plus tard par John Wayne, l'acteur américain, aujourd'hui décédé, qui l'a fait transformer pour son usage personnel. Après quelques années, l'avion a été acquis par une société allemande qui l'utilisait pour tourner des films. Il y a six ou sept ans, *il est devenu la propriété de la* société française Temet-Exploration, et il sert à la Compagnie générale *de géophysique* (C.G.G.) *pour* faire des levés aéroportés magnétométriques ou spectrométriques. La stabilité, la relative lenteur (250 km-heure), l'autonomie de *neuf* heures de vol, font du DC-3 un bon support pour ce genre de travaux.

« L'oiseau »

En six semaines, le DC-3 a fait le levé aéromagnétométrique des fonds de la Méditerranée sur les 75 000 kilomètres carrés relevant de la juridiction française sans contestation possible (80 % de cette zone sont situés sous 2 600 mètres d'eau). Cette campagne, « Airmag », a été demandée à la C.G.G. par le Comité d'études pétrolières marines (C.E.P.M.) (1). Airmag, traitement et interprétation comprle, coûte 4 100 000 F (dont la moitié donnée par le Fonds de soutien aux hydrocarbures, et les deux quarts restants par la Compagnie française des pétroles et la Société nationale Elf-Aquitaine). Cette campagne fait partie de l'inventaire systématique du sous-sol sous juridiction française décidé en septembre 1979 et confirmé par le conseil central de planification en janvier 1980.

Un levé aéromagnétométrique consiste à mesurer, grâce à un magnétomètre pendu sous l'avion à 80 mètres de l'appareil — l'« oiseau », — les variations du champ magnétique local. Celles-ci permettent ,en effet, de calculer la profondeur du socle sous-marin, qui a un « susceptibilité » magnétique très supérieure à celle des sédiments, et d'en déduire l'épaisseur de la couverture sédimentaire. Le repérage des bassins sédimentaires est important, car eux-seuls peuvent receler des gisements d'hydrocarbures. Les levés aéromagnétométriques constituent donc une des toutes premières phases de l'exploration pétrolière : ils permettent d'éliminer les fonds marins (socle ou roches volcaniques) où il est inutile de chercher des hydrocarbures. La méthode aéromagnétométrique, relativement peu coûteuse, évite de faire des levés sismiques quinze ou vingt fois plus chers sur des zones où il n'y a aucune chance de trouver du pétrole ou du gaz.

L'« oiseau » vole — huit heures par jour — le long d'un quadrillage régulier nord-sud et est-ouest (2) en se maintenant à altitude constante (300 *mètres au-dessus de la* surface de l'eau pour AIRMAG) et il enregistre toutes les secondes la *valeur du champ magnétique local* au dixième de gamma près (3). Dans la pratique, il faut introduire dans les calculs toutes sortes de corrections, telles que les variations diurnes du champ magnétique moyen (mesurées dans deux stations terrestres), l'attitude barométrique et l'altitude par rapport à la surface de la mer (mesurée par radar). Il faut aussi sans cesse localiser les lignes de vols à 100 mètres près grâce à trois stations du système de navigation Loran C installées en permanence à Catanzaro (dans le sud de l'Italie), à Barcelone (Espagne) et sur l'île italienne de Lampedusa (entre Malte et la Tunisie).

Il faut enfin comparer les mesures obtenues à des modèles théoriques, car une anomalie magnétique pourrait correspondre, par exemple, aussi bien à une remontée du socle qu'à des intrusions de roches volcaniques dans les sédiments, ou à une faille existant entre deux roches de « susceptibilité » magnétique différente.

YVONNE REBEYROL.

(1) Le C.E.P.M., qui réunit les deux groupes pétroliers français (Compagnie française des pétroles, Société nationale Elf-Aquitaine), l'Institut français du pétrole et diverses sociétés du secteur parapétrolier, coordonne des travaux de recherche d'intérêt général dans le domaine de l'*offshore*.

(2) Les vols nord-sud se font tous les 3,5 kilomètres, et ceux est-ouest tous les 7 kilomètres.

(3) La valeur du champ magnétique moyen en France est de l'ordre de 45 000 gammas.

ÉDUCATION

ADMISSIONS AUX GRANDES ÉCOLES

● **ECOLE NORMALE SUPERIEURE DE LA RUE D'ULM.**

Section lettres.
(par ordre de mérite)

MM. Louette, Franche, Baverez, Schnabele, Parmentier, Alcoloumbre, Moitry, Kersandy, Mangeot, Wolf, Borot, Bouchet, Guillermin, Beguin, Schmitt, Hubert Vincent, Levatois, Charansonnet, Alain Musset, Minaudier, Trougnou, Bernard Klein, Horvilleur, Mathieu Arnoux, Hardy, Houra, Desprez, Scherrer, Francis Gauthier, Bentaberry, Cordonnier, Capdevila, Soyez, Tenzer, Toulouse, Paul François, Champeau, Fonlladosa, Pellier, Fries, Brocquet, Le Saux, Darrasse, Hartmann, Minjoz.

Section sciences.
(Groupe A)

MM. Coquand, Alaterre, Yebbou, Gil Noiret, Olivier-Alain Mathieu, Deyris, Liebaert, Wigneron, Philippe Lucas, Bauge, Viterbo, Quenot, Leichtnam, Delamare, Avan, Lalande, Moller, Labourie, Michel Hervé, Catsch, Hermann, Truelle, Dupraz, Niel, Astier, Pascal Rémy, Gouyet, Heidmann, Graham, Caccianl, Patte, Jean-Luc Schneider, Hamy, Jean-François Dreyfuss, Heintz.

(Groupe B)

MM. Dufourd, Jean-Maurice Mallet, Abillon, Coup, Chomaz, Bourdet, Penent, Hansel, Jolicœur, Palacin, Permuy, Verlhac, Kaluzny, Marc Delarue.

(Groupe C)

MM. Sauvard, Gasnier, Rabilloud, Le Moal, Choquet, Haberstock, Glaichenhaus, Birman.

● **ECOLE NOMALE SUPERIEURE DE FONTENAY-AUX-ROSES.**
Section lettres.
(par ordre de mérite)

Mmes et Mlles Marie-Hélène Gauthier, Claudine Dubois, Linon, Hurtel, Zeytounian, Matard, Bories, Huart, Brigitte Bouvier, Tommasi, Genais, Coutan, Battesti, Larue, Claudie Fontaine, Frau, Claire Boyer, Dakhlia, Mathilde Didier, Cazali, Riechetoff, Tacquin, Miard, Claude Millet, Marquez, Coquery, Crevel, Maltaverne, Reckel, Pinconnat, Geneviève Mari, Costes, Debarle, Devars, Guerin, Melat, Rivière, Trilles, Liliane Perez, Froment, Marchadour, Acquaviva, Epelbaum, Grosselin, *Florence* Guerin, Charlas, Julliemier, Pineau, Becasse, Chouchan, Roussay, Audard, Blanquet, Le Bris, Lepetit, Feugeas, Schubel, Charvet, Trotignon, Prévost, Valtat, Jallion, Pardo, Maumusson.

● **ECOLE NORMALE SUPERIEURE DE SAINT-CLOUD.**

Sections sciences.
(Option sciences physiques)
(par ordre de mérite)

MM. Abillon, Antoine Georges, Jolicœur, Sayag, Penent, Verlhac, Fraticelli, Bourdet, Coup, Clap, Palacin, Poilblanc, Hansel, Philippe Signoret, François Reynaud, Yves Rousset, Lecointe, Laurent Michel, Folacci.

● Ecole normale supérieure de Fontenay-aux-Roses.
Section lettres.

Le Monde

MÉDECINE

LA PLANIFICATION FAMILIALE

Deux politiques en pays socialistes

De nos correspondants

Comment les pays socialistes — surtout ceux dont les structures familiales sont restées fort traditionnelles, — s'accommodent-ils des exigences de la planification familiale : exigences sociales, économiques, démographiques, humaines ? Deux cas méritent d'être analysés — l'Algérie et la Yougoslavie — tant pour les efforts qu'y déploient les gouvernements que pour les résistances auxquelles ils se heurtent.

En Algérie en effet, comme le souligne notre correspondant, le taux de fécondité et le statut des femmes continuent, après dix-huit ans de politiques volontaristes, marquées de quelques régressions, de préoccuper les autorités. En Yougoslavie, la place prépondérante de l'avortement dans la planification des naissances demeure un souci majeur des pouvoirs publics. La faible diffusion des méthodes contraceptives modernes, pourtant légalisées depuis longtemps, reste en effet difficile à expliquer.

• ALGÉRIE :

Entre les principes religieux et les impératifs démographiques

Alger. — La contraception, ou plutôt, selon le terme officiellement utilisé, « *l'espacement des naissances* », n'est plus un sujet tabou en Algérie. Depuis quelques mois, la presse n'hésite pas à exposer ce thème et à rendre compte de l'action en ce domaine. Celle-ci reste encore modeste, et les moyens employés sont loin de répondre à une demande qui paraît aller croissant, au moins dans les grands centres urbains du nord du pays. Bien qu'elle soit systématiquement présentée, avec raison, comme un moyen de protéger la santé des mères et des enfants compromise par des naissances trop rapprochées, la mise en œuvre des méthodes contraceptives se heurte encore à de nombreux obstacles : place des femmes dans la famille et dans la société traditionnelles, où elles sont essentiellement valorisées par leur fonction de mère, poids des interdits religieux, insuffisance des structures médicales et sanitaires, conditions médiocres de vie et surtout de logement, taux d'analphabétisme encore élevé chez les adultes et plus particulièrement chez les femmes.

Pourtant, l'urgence d'une politique systématique d'espacement des naissances ne fait plus de doute dans l'esprit de la plupart des gouvernants. Le recensement de 1977 a fait apparaître un doublement de la population, qui est passée en vingt ans de neuf à dix-huit millions d'habitants, et un nouveau doublement est prévisible d'ici à la fin du siècle si le taux d'accroissement démographique, qui se situe actuellement autour de 3,2 %, ne diminue pas. Une légère baisse a été enregistrée dernièrement, mais elle est encore trop légère et trop récente pour être vraiment significative.

Signe des temps, toutes ces données et bien d'autres encore ont été évoquées avec une grande franchise et sans la moindre autocensure lors d'une table ronde récemment organisée dans le cadre des quatrièmes Journées médico - chirurgicales d'enseignement post - universitaire à l'hôpital Mustapha, à Alger. Cette manifestation désormais traditionnelle donne une place croissante à des thèmes multidisciplinaires ayant des résonances sociales.

Quarante mille naissances évitées en 1979

Les débats ont mis en lumière l'originalité de l'expérience algérienne. Celle-ci est récente. Un centre de planning familial avait été ouvert discrètement en 1967 dans la capitale et il existe toujours. Mais il est resté le seul. En revanche, à partir de 1975, il a été décidé d'intégrer progressivement l'espacement des naissances à l'activité des centres de protection maternelle et infantile (P.M.I.). Ceux-ci sont actuellement au nombre de cent six et deux cent soixante-quatorze d'entre eux diffusent les techniques d'espacement des naissances. Cette action mobilise des sages-femmes qui ont été spécialement recyclées. En 1979, ces centres d'espacement des naissances ont totalisé plus de trois cent mille consultations. Quatre-vingt mille femmes ont accepté un dispositif ou une méthode contraceptive, l'intervention la plus répandue consistant en la pose d'un stérilet. Quarante mille naissances auraient ainsi pu être évitées, ce qui est significatif compte tenu de la modicité des moyens déployés. Les responsables considèrent enfin que 10 % des trois millions de femmes en âge de procréer sont passées au cours des cinq dernières années dans les centres d'espacement des naissances.

Il est vrai que le lancement d'un vaste programme de planning familial, appuyé par une campagne dans les médias, se heurterait à de très grandes résistances et susciterait de vives controverses dans un pays profondément musulman. Il est clair surtout que l'espacement des naissances n'est pas considéré de façon prioritaire comme un moyen de réduire la natalité, mais bien de protéger la santé des mères et des enfants et d'éviter des drames quotidiens.

Une importante mortalité infantile

La mortalité infantile est, en effet, considérable. Elle dépasse les 110 pour 1 000 dans la première année qui suit la naissance (1). Sur sept cent cinquante mille enfants nés vivants chaque année en Algérie, cinq cent mille seulement franchissent le cap de la cinquième année. Ces considérations sont encore aggravées par le nombre de fausses couches relativement élevé. Il y a donc, là, un cycle infernal, les femmes procréant plus pour compenser les pertes dues à la mortalité infantile. Elles se marient jeunes, vers dix-huit ans, et ont en moyenne une dizaine d'enfants à intervalles rapprochés. L'intégration des techniques d'espacement des naissances à la P.M.I. vise, en premier lieu, à permettre aux mères de « *procréer moins pour procréer mieux* » en multipliant les chances de survie d'enfants plus robustes.

Même considérée dans cet esprit, la contraception est encore loin d'être acceptée par tous. Il arrive que des sages-femmes aient des démêlés avec la police à la suite de plaintes déposées par des maris. Il n'est pas rare aussi que des femmes viennent se faire retirer leur stérilet après la diffusion d'un sermon religieux à la télévision. Il faudrait, souhaitent les médecins, que le problème soit résolu par toute la communauté et que chacun, y compris les autorités religieuses, prenne ses responsabilités. Une décision du Conseil islamique admet certes le principe de la contraception à l'échelon individuel, mais elle est mal connue.

Ces textes législatifs eux-mêmes restent vagues et ne sont plus adaptés à la réalité sociale d'aujourd'hui. Ils restent muets sur de très nombreux points. Le code de la santé prévoit la possibilité d'avortement thérapeutique, lorsque la vie ou même seulement la santé de la mère sont gravement menacées. La procédure est alors simple, la décision devant être seulement signée par deux médecins. Mais aucune disposition spécifique n'est prise concernant, par exemple, les cas de viols ou d'incestes suivis de grossesses.

Les droits de l'époux ne sont pas, de même, clairement précisés par les textes. Le code de la santé prévoit que l'époux n'a pas le droit de s'opposer à un acte médical auquel sa femme est consentante. Le mari n'a aucun droit sur le corps de sa femme, en dehors des droits conjugaux. La contraception peut-elle être considérée comme une atteinte au droit conjugal ? L'absence d'un code de la famille, toujours à l'étude depuis de longues années, ne permet pas de répondre à ce genre de questions. De la même façon, aucune règle précise n'existe concernant les mineures pour lesquelles l'autorisation des parents paraît aller de soi, ou même les femmes célibataires. A quel âge enfin une femme peut-elle être considérée comme majeure en ce domaine : seize ans, âge légal du mariage, ou dix-huit ans, âge de la majorité civique ?

Faute de réponses précises à ces questions, les médecins doivent agir en conscience, à leurs risques et périls. Ils protestent contre cette « *médicalisation* » d'un problème qui concerne toute la société.

Une politique d'espacement

Dans un entretien à la télévision française en novembre 1979, le président Chadli Bendjedid avait pris clairement position en faveur d'une politique d'espacement des naissances. Celle-ci, estime-t-on maintenant dans les milieux médicaux, doit se concrétiser dans les textes et par des moyens financiers. De gros efforts devraient être faits dans le domaine de la formation particulièrement pour le personnel para - médical. Des actions ont déjà été menées en direction des « *matrones* », ces « *fortes femmes* » qui traditionnellement assistent les accouchées dans les villages. Seulement 40 % des naissances se produisent, en effet, en milieu médicalisé. Tout cela doit être renforcé si l'on veut garder espoir de parvenir à freiner la croissance démographique.

Les experts en planification fondent leurs prévisions en ce domaine sur deux facteurs : un allongement de la durée de vie d'une part, une baisse du taux de fécondité d'autre part. Celle-ci résulterait, selon eux, de l'élévation du taux de scolarisation et de l'extension du travail féminin. Cette analyse est contestée par certains sociologues. Ils relèvent que le pourcentage de scolarisation des filles par rapport aux garçons n'a guère évolué depuis dix ans. Celles-ci, de plus, sont retirées souvent très tôt de l'école, ce qui réduit les possibilités d'information sur les mécanismes de la reproduction et les moyens de la contrôler. De même, l'activité professionnelle ne touche que 2,5 % des femmes en âge de travailler contre 35 % pour les hommes. Et de conclure que, seule, une remise en cause fondamentale du rôle et de la place de la femme dans la famille et dans la société est de nature à agir sur l'évolution démographique et à supprimer un certain nombre de problèmes médicaux, voire psychiques.

« *Pour qu'une politique d'espacement des naissances réussisse,* déclare ainsi une sociologue, *il faut que les femmes soient conscientes et retrouvent le contrôle de leur corps.* » Il faut aussi que les hommes prennent conscience d'un problème qui les concerne autant que les femmes. Compte tenu du poids des traditions, des coutumes, des interdits d'ordre religieux, ou social, c'est là une évolution qui doit être conduite avec prudence si l'on ne veut pas susciter de violentes réactions de rejet.

DANIEL JUNQUA.

(1) A titre de comparaison, la mortalité infantile était, en France, en 1977, de 11,5 pour mille.

• YOUGOSLAVIE :

L'avortement l'emporte sur la contraception

Belgrade. — La planification familiale est réglementée en Yougoslavie par une vaste législation fédérale et par celle propre à chacune des Républiques fédérées. L'un des principes fondamentaux est que « *l'homme a le droit de décider librement de la naissance de ses enfants* ». Conformément à ce principe, la femme (mariée ou non) peut recourir à tout moment à l'avortement, à condition que son gynécologue donne son consentement et qu'elle ne soit pas en état de grossesse depuis plus de dix semaines (au-delà de ce délai, l'avortement doit être autorisé par une commission de spécialistes).

Le droit à l'avortement est également reconnu aux mineures qui, elles, sont tenues d'obtenir l'autorisation préalable des parents ou du tuteur. Les établissements sanitaires étant des « propriétés sociales » le médecin ne peut invoquer aucune raison contre l'intervention. La participation de la femme aux frais est minime : entre 400 et 1 600 dinars (40 à 160 francs).

Malheureusement, dans certaines régions éloignées des grands centres urbains, la femme ne s'adresse pas toujours au médecin ; elle a recours aux services de personnes non spécialisées, et l'intervention est alors faite dans des conditions sanitaires médiocres et à l'aide d'instruments primitifs. De tels cas, s'ils sont découverts par les autorités, sont sévèrement sanctionnés.

La loi sur la liberté de l'avortement, entrée en vigueur il y a une dizaine d'années, avait donné lieu à des débats animés. L'Eglise en fut l'adversaire le plus résolu mais, comme celle-ci est séparée de l'Etat, ses observations ont été rejetées.

Pour se préserver de la grossesse, la Yougoslave peut se procurer dans les pharmacies des contraceptifs, quelques-uns avec une ordonnance médicale, d'autres en vente libre. Les pharmacies, elles aussi « propriétés sociales », sont tenues de les fournir sans autre forme de procès. La production des contraceptifs est cependant insuffisante, surtout celle de la « pilule », produite sous licences suisse et allemande. L'industrie pharmaceutique en explique la pénurie par leur prix de vente trop bas, donc non rentable, et par le manque de devises pour l'importation de certaines matières premières nécessaires à leur fabrication.

Des centres de conseil

On estime que 50 % des femmes yougoslaves n'utilisent pas de contraceptif. Dans la région de Kossovo, la plus traditionaliste du pays et où la fécondité des femmes est la plus élevée d'Europe (les familles de dix ou quinze enfants ne sont pas rares), l'énorme majorité des femmes refusent de s'en servir. L'avortement est en conséquence la forme la plus répandue d'interruption de la grossesse.

Il est impossible d'évaluer le nombre exact des avortements, mais on avance généralement le chiffre de trois cent mille par an. Certains gynécologues pensent que leur nombre est bien supérieur et ils en parlent comme d'une sorte de fléau national. Pour combattre une telle situation, généralistes et spécialistes de tous les établissements sanitaires dispensent gratuitement des conseils de prévention. La presse, elle aussi, publie fréquemment des rubriques de ce genre. Dans certaines écoles fonctionnent des cours d'éducation sexuelle.

Un grand effort est fait pour l'édification d'un réseau de centres de conseil dans toutes les régions du pays. Ils sont à la disposition permanente de la femme mariée, de la jeunesse étudiante et scolaire.

Mais comme le nombre de ces établissements est insuffisant, ils sont toujours archicombles. Le médecin ne peut en conséquence consacrer qu'un temps limité à celles qui viennent le consulter. Ces centres, dans la seule capitale, ont eu en 1979 près de soixante-dix mille visites. L'hebdomadaire belgradois *Nin* affirme, dans une récente enquête sur les avortements, que leur nombre impressionnant serait dû pour une part à l'état financier précaire de certains établissements sanitaires où l'on déclare ouvertement que les avortements « *nous font vivre* ». En effet, alors qu'une simple consultation ne leur apporte que quelques dizaines de dinars, les frais d'un avortement remboursé par les assurances sociales sont dix, vingt, voire trente fois, supérieurs.

De la liberté d'avortement en Yougoslavie profitent également des femmes qui arrivent spécialement de l'étranger. Italiennes, Allemandes, Autrichiennes ou Françaises, surtout pendant la saison des vacances d'été, s'adressent aux hôpitaux où l'on trouve toujours sans trop de difficultés les formes légales pour leur donner satisfaction. Elles paient, bien entendu, le prix fort de l'intervention.

PAUL YANKOVITCH.

Les statistiques de la santé

DES CHIFFRES ET DES HOMMES

Pour les hommes : 69,5 ans ; pour les femmes : 77,5 ans. Telle est l'espérance de vie, en France, aujourd'hui. Le ministère de la santé et de la sécurité sociale vient de publier son « Annuaire » qui constitue, chaque année, une mine d'enseignements sur la situation sanitaire et sociale de la France (1), assortie de quelques comparaisons internationales. Ces dernières montrent par exemple que l'espérance de vie est inférieure, en France, à celle du Danemark, de l'Islande, de la Suède, des Pays-Bas, du Japon et équivaut très précisément à celle de la Grande-Bretagne.

L'annuaire analyse ensuite dans le détail morbidité et mortalité. On constate ainsi que les trois causes premières de morbidité — et d'hospitalisation — sont, de loin, les affections cardiovasculaires, les maladies mentales et les tumeurs malignes.

La France comptait, au 1er janvier 1979, 66 863 médecins libéraux et 30 305 médecins salariés (sur le total, on dénombre plus de 36 000 spécialistes). Elle compte plus de 568 000 lits hospitaliers, parmi lesquels quelque 390 000 dans le secteur public (dont 106 800 dans les seuls hôpitaux psychiatriques) et 178 000 dans le secteur privé. Plusieurs cartes montrent les inégalités régionales dans l'équipement en lits, et notamment le suréquipement des régions méridionales et des départements de la couronne parisienne. Au total, 88 000 médecins travaillent dans les hôpitaux, dont 42 000 à plein temps, et 589 000 personnes (non médecins) sont employées dans le secteur hospitalier (public et privé). A cet effectif s'ajoutent les 90 000 personnes qui travaillent dans 18 000 pharmacies d'officine.

Les statistiques du ministère montrent, d'autre part, que les dépenses de protection sociale, qui représentaient, en 1960, 15,9 % du produit national brut, en ont absorbé, en 1978, 25,4 %. A cet égard, la France se situe non pas au sommet par rapport à ses voisins européens, comme on l'a souvent dit, mais très précisément dans la moyenne (Allemagne fédérale : 27,4 % en 1977 ; Pays - Bas : 28,8 % ; Grande-Bretagne : 19,5 %, etc.).

Qui, enfin, paye en France les dépenses de protection sociale ? Les chiffres fournis pour l'année 1977 (dernière année connue) fournissent les résultats suivants : Etat, 1,90 % ; collectivités locales, 1,19 ; Sécurité sociale : 71,41 ; mutuelles, 3,92 ; ménages : 21,58. La part de ces derniers est donc loin d'être négligeable. Celle de l'Etat, en revanche, montre que l'on est loin de la « budgétisation » des coûts sociaux souhaitée — ou redoutée — par certains.

C. B.

(1) *Annuaire des statistiques sanitaires et sociales*. Ministère de la santé, 14, avenue Duquesne, 75700 Paris.

PATRIMOINE

Le château exemplaire de Braux-Sainte-Cohière

Bar-le-Duc ou Châlons-sur-Marne ? L'une et l'autre gare seraient ici envisageables, bien qu'à Châlons-sur-Marne, ville militarisée s'il en est, on puisse préférer Bar-le-Duc, ville ignorée mais ville-étape des grandes lignes de la S.N.C.F. vers l'Est, à l'instar de Mouchard, dont le principal intérêt (1) est d'être nœud ferroviaire et d'autoriser le transit des conscrits vers Lons-le-Saunier.

Bar-le-Duc présente sur Châlons l'avantage de son architecture baroise, solide et belle, avec ses lignes de petites fenêtres en haut des maisons de son vieux centre Renaissance miraculeusement préservé (à une épicerie près), de son exquis squelette par Ligier Richier. Le détour par la patrie d'Exelmans, d'Oudinot, de Poincaré et d'Edmond Laguerre — le seul des quatre à vraiment mal porter son nom (il était mathématicien) — semble donc à peu près nécessaire, même si la ville transpire l'ennui. Un ennui pour lequel elle devrait obtenir un prix national, quand elle cherche ridiculement à se donner des airs fleuris dans de pitoyables vasques de ciment.

Châlons-sur-Marne, Bar-le-Duc ou encore Sainte-Ménehould, sortie avantageuse de l'autoroute de l'Est, célèbre, elle, pour sa cherté et pour ses œuvres d'art. A Sainte-Ménehould, dont il faut évoquer — Année du patrimoine oblige — le mémorable pied de cochon dans lequel on mange tout, même les os, on est à deux pas de Valmy, à deux pas de Braux-Sainte-Cohière, but de notre voyage, et où Dumouriez, en 1792, vint établir son camp. Tout ça n'est pas loin de la forêt d'Argonne, pas loin non plus de Verdun (2), ce qui laisse imaginer les bruits de bottes et de canon qu'a pu ouïr la région, et fait que l'on s'étonne devant les pierres encore debout. Et pourtant...

Et pourtant, le château de Braux-Sainte-Cohière se porte bien. Ce n'est pas une grande mais une petite merveille, une de ces petites merveilles que les propriétaires ou les associations s'obstinent à sauver et à faire vivre avec, parfois, l'aide de l'Etat. Ce château-ci a été construit, puis agrandi au tournant du seizième et du dix-septième siècle : de la brique et des pierres, des formes simples autour d'une cour, le tout flanqué aux quatre coins de quatre tours rondes avec des toits pointus. De l'eau autour et des arbres. Beaucoup de paix dans ce foyer de guerre qui abrita longtemps une garnison de chevau légers.

Mais, au-delà de son architecture et au-delà de son histoire, c'est son activité publique qui fait de Braux-Sainte-Cohière, isolé sur les marches de l'Est, dans une région peu propice au tourisme, un exemple parmi les innombrables demeures et châteaux privés mourant d'indigence, ou dormant du sommeil de la Belle au bois dormant par semi-pauvreté.

Depuis dix ans, les « événements » s'y succèdent, pas de ces grands événements pour lesquels, croit-on souvent, pour lesquels seulement, capable de se déplacer, mais des expositions, des concerts, des « animations », comme il faut bien dire, à l'échelle de la vieille commanderie. On s'y intéresse à ce qui n'est pas connu, à ce qui favorise la connaissance d'une région par une autre, à ce qui favorise, tout simplement aussi la connaissance de la région, la Champagne et l'Argonne en l'occurrence.

Les dessins de Mathurin Méheut

Un petit musée, fait avec les moyens du bord et étayé par un programme audiovisuel efficace, apprend l'essentiel de ce qu'il faut savoir sur l'histoire locale et renvoit, ou mieux dirige, vers tout ce qui de la région mérite d'être connu : monuments historiques, musées, centres culturels, etc. Trois expositions sont actuellement présentées au château de Braux. « Dix ans d'animation au service du patrimoine » est une évocation, un extrait plutôt, des vingt-huit expositions organisées ici par l'Association culturelle Champagne-Argonne. Du bon et du moins bon, du contemporain sans trop de risque d'avant-garde, mais en tout cas des artistes vivants, souvent jeunes, et qu'on ne s'attend pas à rencontrer au coin de tels bois.

Comme on ne s'attend guère à rencontrer Mathurin Méheut sous ce climat presque continental.

Mathurin Méheut, né en surnommer « le plus Breton et qu'on a pu généreusement surnommer « *le le plus Bre-* des artistes de tous les temps », qui a depuis quatre ans son musée à Lamballe, a laissé plusieurs milliers de dessins et peintures ; Bretons et Bretonnes, marins et paysans, églises, bistrots et processions, soldats agonisants des tranchées, qui n'auraient été qu'une formidable documentation d'ethnologue si ne s'y manifestaient un trait parfaitement net, précis, économe, un mouvement au rythme exact des choses vécues, et aussitôt croquées. Méheut « vaut le détour », diraient les guides de vacances, que ce soit à l'Ouest ou à l'Est.

Enfin, si l'on est amateur de médailles, une exposition foisonnante de rondelles de bronze retrace le parcours, à notre sens dramatiquement inégal, de la Monnaie de Paris. Cependant, si cette forme d'expression semble en déclin constant depuis la Renaissance, parce qu'elle est peut-être de plus en plus anachronique, son aventure, sa fabrication, ses thèmes, quelquefois son humour, occupent assez bien l'espace, une grange à la charpente vénérable et belle.

A Braux-Sainte-Cohière, il y a aussi les concerts (3), il y a le Noël des bergers qui rassemble sans folklore inutile tous les bergers de la région (Domrémy n'est pas si loin avec, là encore, sa « guerrière »). On attribue aussi chaque année la « tuile d'or », prix qui récompense l'effort des particuliers de la région pour sauvegarder leurs habitats anciens ou respecter les sites. Et, derrière tout cela, il y a M. André Bussinger, aidé de nombreux bénévoles de Champagne-Argonne ou d'ailleurs. C'est à lui que le ministre de la culture et de la communication a confié la direction de la Fédération nationale des animateurs de monuments historiques récemment créée (*le Monde* du 11 juillet 1980). Cette nomination, sans aucun doute, est un appel à l'enthousiasme et à l'initiative.

Si les idées viennent, et, à vrai dire, celles-ci d'ores et déjà abondent, l'Etat saura-t-il suivre dont l'aide, autre que verbale, reste ordinairement fort discrète. Comme en témoignent les grands panneaux de Braux-Sainte-Cohière où, bilan de dix ans d'activités, sont présentés près des activités passées et présentes de l'ACCA et du château de Braux, les ressources, les financements dont ils disposent, et leurs évolutions, les subventions directes de l'Etat ne sont pas exactement en progression sensible.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

★ Renseignements auprès de l'ACCA, 35, rue Poussin, 75016 Paris. Tél. : 651-41-64. Et au château de Braux-Sainte-Cohière (51800). Tél. : (16.26) 60-83-51.

(1) Mais près de Mouchard, il y a les salines d'Arc et Senans et toute la Franche-Comté.

(2) Verdun se « visite », comme Auschwitz, en Pologne : si l'on doute encore de ce qu'ont été les deux dernières guerres, et si l'on a besoin de voir pour croire.

(3) Après plusieurs concerts en juillet (le Quatuor Parrenin, l'Orchestre Paul Kuentz, le Trio Debussy, etc.), la Musique des gardiens de la paix clôturera cette saison d'été avec des œuvres de Dukas, Milhaud, Lancen, Dubois, Tailleferre, Dondeyne (le 31 août, à 16 h.).

Les mirages de la photographie

(Suite de la première page.)

Et en voyant ces tableaux réalistes, on apprend qu'en Bretagne on apportait comme ex-voto à l'Eglise des maquettes de navires, pour conjurer la noyade des pêcheurs, et qu'on mettait les petits enfants dans de hautes panières, pour qu'ils ne s'échappent pas, et qu'en Corrèze, quand un enfant était un peu agité, on procédait au « martelage de la rate », c'est-à-dire qu'on le mettait nu sur l'enclume du forgeron, et advienne que pourra. On apprend ces choses, qu'on n'aurait pas imaginées, mieux que dans des livres : on les voit.

Dans la seconde moitié du XIX[e] siècle, la photographie prend le relais de ce travail de témoignage, de fabrication du souvenir de l'éphémère. Mais en regardant les photos de Charles Lhermitte sur la Bretagne, à la même période, on apprend beaucoup moins que par la peinture : ses photos semblent tellement assurées de leur vérité qu'elles glissent sur l'extérieur des choses, elles se limitent à l'apparence.

La même exposition des A.T.P. présente une pièce incroyable : en 1964, des chercheurs de l'équipe Georges-Henri Rivière déménagent littéralement, pillent la salle commune d'une maison paysanne de l'Aubrac, qui n'a pas bougé depuis 1887, et prennent des moulages de ce qui n'est pas démontable : on est là aujourd'hui à la lisière de cette salle vide, avec sa cheminée, ses pots à tabac, ses vieux chromos, son coffre en bois, qui renfermait le fil à tisser, le tiroir de la table où l'on mettait la miche de pain, l'anneau de la trappe qui conduisait à la cave, et la porte latérale qui donnait sur la « souillarde », où l'on faisait la vaisselle, et l'on est là, ahuri, comme à la lisière du passé, un seul coup d'œil et on s'y projette, mieux que dans un film qui « habiterait » la même pièce avec des acteurs costumés, cette reconstitution est une vraie machine à remonter dans le temps. Aucune photographie, ni même stéréoscopie, ou même holographie, ne pourrait donner cette sensation si forte d'aspirabon au passé.

Pourtant, la photo est un instrument fantastique pour la constitution d'un patrimoine, car elle englobe les architectures, les physionomies, les habillements, elle est l'outil privilégié de l'anthropologue qui est le facteur du patrimoine humain. Des photographes comme Jean-Claude Larrieu, en recensant toute la population de son village natal des Hautes-Pyrénées, Montastruc, et Christian Boltanski, qui fait l'inventaire de tous les objets d'un petit garçon anonyme, depuis son bouton de culotte jusqu'au dernier carembar qui traînait au fond de sa poche, sont de formidables artisans du patrimoine.

Mais le problème, avec la photo, c'est qu'elle constitue un patrimoine fantôme, un patrimoine mirage, comme un château de papier bâti sur du vent : et comme elle est elle-même destructible, altérable comme la pierre, ou le visage qu'elle se promet d'éterniser, elle n'est jamais qu'un cran poussé contre l'anéantissement, un souvenir de souvenir, et l'on se doit aussi, dans cette grande phobie de la perte et de l'oubli, de constituer un patrimoine photographique, non pour les objets disparus, dont elle est la conservatrice illusoire, mais pour la photo elle-même, pour la technique et le travail des artistes d'une époque.

Il était normal que la photo ait une place de choix dans cette année du patrimoine : l'Etat, ou des institutions qui s'y rattachent (la Société française de photographie, la Caisse nationale des monuments historiques et des sites...) possèdent dans leurs caves des milliers de plaques d'Atget, de Marville, de Regnault, de Demachy, qu'il s'agit de préserver, parfois de restaurer, et de faire connaître.

Deux expositions de photos rattachées à cette idée de patrimoine sont actuellement présentées à Paris : pour le passé, « Un patrimoine photographique » regroupe des photos de 1847 à 1926 ; pour le présent, « Dix photographes pour le patrimoine » regroupe des photos toutes récentes. Le vieux dans le vieux et le neuf dans le neuf : Atget, Baldus, Le Secq, Marville à l'hôtel Sully ; Boubat, Ronis, Dieuzaide au centre Georges-Pompidou.

La Caisse nationale des monuments historiques et des sites propose un choix remarquable, remarquablement agencé : c'est l'époque où la photographie est prise d'une fringale de voyage, de découverte, et surtout d'expérimentation. Tout est bon pour la photographie puisque rien n'a encore été photographié, c'est une espèce de course à la première photo. On se dépêche de prendre le sphinx de Guizèh, les colonnades de Louxor, ou la maison du faune à Pompéi, comme si l'invention nouvelle, encore presque magique, pouvait défaillir, comme si les appareils menaceraient un jour de ne plus vouloir prendre de photos. Ces clichés naturalistes ne nous apprennent rien que nous ne connaissions pas, parce que les cascades et les couchers de soleil se déroulent toujours de la même façon, la lumière qui fait la photographie est encore la seule chose immuable.

Chasse aux trésors

A côté de l'exposition des A.T.P. et de cette exposition de photos anciennes, l'exposition de photos « actuelles » du centre Georges-Pompidou semble mineure. Dix photographes français ont été choisis par un jury de spécialistes (c'est-à-dire de conservateurs, de critiques, de responsables officiels) pour mener à bien un travail qui s'accorderait à cette idée du patrimoine, qui concorderait à une conservation quelconque.

Cette démarche fait un peu penser à un jeu de plage qui s'appelle « La chasse aux trésors » : on donne aux concurrents une liste d'objets plutôt biscornus et insolites, un moulin à café, une tête de loup pour décrocher les araignées, un pot de chambre, qu'ils doivent rapporter dans un délai donné. Là, on a dit aux photographes : on vous donne 1 million, ou un petit peu plus, dispersez-vous aux quatre coins de France, et dans trois mois, dans six mois, rapportez-nous des trésors.

On était en droit d'attendre autre chose que des « chefs-d'œuvre en péril », parce qu'il n'y a pas que les vieilles pierres qui s'effondrent. On était en droit d'attendre un travail sur les visages, par exemple, parce que, comme Fellini l'a dit un jour dans une interview, les visages aussi disparaissent, ravalés, uniformisés par les canons des magazines : il expliquait qu'il devait parfois aller très loin, dans des villages reculés qui n'ont pas encore été touchés par la télévision, pour trouver des visages authentiques.

On était en droit d'attendre autre travail sur les vêtements, et on était aussi en droit de redouter les bigoudens. Mais on a eu des bigoudens. Et celles de Michel Thersiquel ont beau être photographiées sobrement, épinglées comme des spécimens archaïques dans la rigueur de ses cadres, elles n'appartiennent pas moins à un patrimoine fallacieux, parce que folklorique et déjà archivé dans le passé.

Curieusement, les photographes n'ont pas du tout parlé de 1980, ils se sont placés dans une tranche d'âge reculée, et finalement rétro, du côté des moulins à papier et des belles demeures seigneuriales qui se reflètent dans les lacs. Et qui donc, sinon eux, pouvait rendre compte, pour le futur, de notre présent ?

On pourrait d'abord critiquer, en partie, le choix proposé par le jury : pour la plupart, ce sont des photographes établis, qui ont déjà du travail, qui ont déjà leur travail, et à qui cette commande a permis de poursuivre en toute tranquillité leur petit bonhomme de chemin. D'un côté c'est bien, parce que les photographes ont besoin de cet argent, et que des commandes ou des achats des institutions devraient leur échoir plus souvent, mais d'un autre côté ces photographes confirmés, sûrs d'eux-mêmes, de leur technique, de leur réputation, n'ont pas répondu à la demande, ou à ce qu'aurait dû être la demande, ils en ont fait à leur tête, ils ont continué à faire de « bonnes photos » comme ils en ont toujours fait, ils n'ont pas assez réfléchi à ce que devait être ce travail.

Baisers furtifs

Edouard Boubat, par exemple, donne des informations esthétiques et sensuelles, mais ses photos présentées là n'apprendraient rien sur notre époque, sinon, peut-être, qu'on cueillait encore les cerises en grimpant à une échelle en 1980, à condition qu'un jour on découvre une substance chimique qui les fera tomber toutes seules, et tout juste mûres, de l'arbre... Boubat est un peu le dragueur de la photographie : il se promène dans les jardins, et il s'arrête sur une belle chevelure de femme longue et déliée, il surprend les baisers furtifs, on le sent tout frissonnant dans l'aire et le pistil d'un printemps, ou dans le tourbillon d'une première neige, à écouter le bruit d'une cascade, et cet air et ce bruit, toutes ces senteurs, le vent qui rafle la peau, ses photos nous les font presque sentir.

Willy Ronis est resté dans cette région du Vaucluse, l'Ile-sur-Sorgue, où il a choisi de se fixer depuis cinq ans. Il nous apprend, lui, que le factoton bat encore le tambour, qu'on trouve encore des truites dans la rivière, et qu'on danse encore en coiffes, certains jours de fête, quelque chose comme la Carmagnole : c'est charmant, c'est frais, et ça ne fait de mal à personne. Gilles Walusinski est « appliqué » : il a photographié des vieilles demeures du Périgord, dans une très belle qualité de lumière et de tirage, fine comme la trace, à l'encre, de ses initiales au bas des photos. Bernard Descamps a fait du Bernard Descamps : un reportage rigide et glacial, tiré au cordeau de la géométrie, et d'un funèbre circonstancié puisqu'il s'agit des monuments commémoratifs de Verdun. Gilles Ehrmann est parti sur les traces des derniers compagnons : il a rapporté des photos bien charpentées, des visages pleins de concentration, quelques trouvailles visuelles, comme ce pont de pierre pris par-dessus qui s'élève dans la nuit, en ligne de fuite, comme une pyramide.

Le travail de Roland Laboye sur les vignerons bourguignons est modeste (d'abord les tirages sont plus petits), direct et bon enfant, très près de son sujet : ses photos pourraient prendre place dans l'album du paysan, elle ne détonneraient pas, ce qui devrait être un compliment. Par contre, on comprend mal la couleur plutôt pâlichonne et glauque des photos de Jean Lattès, qui s'est promené dans les jardins et dans les résidences du Vésinet : elles devraient donner envie d'y habiter, mais ce n'est pas le cas.

Michel Kempf, qui se dit un nostalgique romanesque de l'extraction minière du dix-neuvième siècle (s'y est-il déjà adonné ?), a photographié des paysages industriels et des usines de filature, dont certaines ont déjà été démolies depuis la photo. C'est chez lui qu'on trouve la plus belle qualité de tirage, la plus grande précision dans le grain de la matière, dans les zones de délimitation entre l'ombre et la lumière : d'un point de vue strictement photographique, c'est ce qui tient le mieux le coup.

Jean Dieuzaide, photographe toulousain, propose une « promenade et une réflexion autour des orgues ». Il part de l'instrument monumental, en plan d'ensemble, pour isoler des détails de cornets et de bombardes, avec l'attention soignée, le sens architectural d'un Renger-Patzsch.

Encore une fois, le problème est que de bonnes photos mises les unes à côté des autres ne font pas forcément une bonne exposition : celle-ci respire mal, elle semble coincée, dans cette salle basse et surchauffée du Centre Georges-Pompidou, comme sous un poumon d'acier. Les photos ont six mois à peine, mais leur vitalité s'est déjà évaporée, maudit patrimoine !

HERVÉ GUIBERT.

★ « Un patrimoine photographique ». Caisse nationale des monuments historiques et des sites. Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine - Paris, 4[e]. Jusqu'au 7 septembre. Catalogue : 130 F.

★ « Dix photographes pour le patrimoine ». Salle d'actualité du Centre Georges Pompidou, rez-de-chaussée. Jusqu'au 29 septembre. Catalogue : 42 F.

CINÉMA

DANS LES REVUES

Ophuls, Hitchcock, Renoir et les avant-gardes

Les études sur Max Ophuls n'abondent pas en France (on retient surtout les travaux biographiques et critiques de Claude Beylie) où la critique a toujours montré une certaine réticence à l'égard de ce très grand cinéaste, éternel émigré qu'elle n'arrivait pas à « classer ». *Positif* lui consacre, hors les modes et l'actualité, un numéro spécial qui est un peu une réparation.

Ce numéro s'ouvre par un texte de Marcel Ophuls, « Confessions d'un fils à papa », où, délicatement, pudiquement sous l'humour d'un « arsenal de répliques » rappelant la tirade des nez de *Cyrano de Bergerac*, le fils parle de ce père qu'il aime et admire et éclaire sa personnalité par des détails qui ont l'air anecdotiques et sont très profonds.

Beaucoup de textes inédits dont un témoignage de Robert Parrish sur sa première rencontre à Hollywood avec Ophuls, et deux petits contes écrits par le cinéaste, quelques analyses de films par des collaborateurs de *Positif* (celles d'Alain Masson sur *Lettre d'une inconnue* et de Barthélemy Amengual sur *le Plaisir* sont particulièrement remarquables) s'inscrivent dans un ensemble qui, s'il n'est pas exhaustif (on aurait aimé à propos de la première « carrière française » de Max Ophuls dans les années 30 autre chose qu'une citation du magnifique *Roman de Werther*, inspiré de Goethe et curieusement absent de la chronologie de la page 65), ne met pas moins l'accent sur l'essentiel (1).

Cinématographe, décidément en progrès constant, a fait tout un travail de révision du cinéma d'Hitchcock allant plus ou moins contre les gloses anciennes des *Cahiers du cinéma*. Sans solliciter, comme on l'a souvent fait, le délire d'interprétation métaphysique, Philippe Carcassonne, Olivier-René Veillon, Bruno Villien, Emmanuel Decaux, Jean-Claude Bonnet, Lucien Dahan, André Téchiné, Anne-Françoise Benhamou et Philippe Le Guay, abordant divers thèmes, selon Hitchcock et leur propre subjectivité, apportent des points de vue nouveaux sur l'exercice de la mise en scène chez celui qu'il était convenu d'appeler « le maître du suspense ». Un entretien avec Claude Chabrol (qui ne manque pas d'humour) resitue les positions de celui qui fut, avec Eric Rohmer, le premier exégète d'Hitchcock, en France, dans une perspective chrétienne (2).

L'Avant-Scène cinéma publie un « Spécial Renoir » comprenant les découpages de *Toni*, de *la Petite Marchande d'allumettes* et d'un court métrage de Gisèle et Pierre Braunberger, *la Direction d'acteurs par Jean Renoir*, qui fut tourné en une après-midi au mois de janvier 1968. Claude Beylie, décidément infatigable quand il s'agit de son cinéaste de chevet, a rédigé un long article : « Jean Renoir face au cinéma parlant » et le copieux encart de l'anthologie du cinéma sur Renoir, bien sûr. Rien de nouveau là-dedans comme dans *Positif* et *Cinématographe* sur Ophuls et Hitchcock, mais c'est un numéro qu'il faut avoir aussi dans sa bibliothèque (3).

On aborde d'autres rivages avec le numéro double de *Cinémaction*, véritable livre (320 pages) sur les cinémas d'avant-garde. Guy Hennebelle et Raphaël Bassan ont réuni un dossier qui est une somme historique et représente trois ans d'un travail collectif de réflexion et d'information. Barthélemy Amengual a suivi le cheminement des avant-gardes, des origines aux années 68 (4).

JACQUES SICLIER.

(1) *Positif*, n° 232-233, juillet-août 1980, 28 F.

(2) *Cinématographe*, n° 59, juillet-août 1980, 15 F.

(3) *L'Avant-Scène Cinéma*, n° 251-252, 1[er]-15 juillet 1980, 30 F.

(4) *Cinémaction*, n° 10-11, printemps-été 1980, éditions Papyrus, 45 F.



هكذا من الأصل

de la photographie

SPECTACLES

théâtres

Les théâtres de Paris

Aire libre (322-70-78), 20 h. 30 : Délire à deux ; 22 h. : Prospectus.
Atelier-Théâtre du XIXe (202-34-31), 20 h. 30 : les Bonnes.
Comédie-Italienne (321-22-22), 21 h. : la Locandiera.
Conciergerie (633-61-77), 21 h. : la Rose et le Fer.
Essaïon (278-46-43), 20 h. 30 : Histoires vraies.
Fontaine (874-74-40), 20 h. 45 : Tupac-Tosco, la Raison de la mémoire.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 20 h. 15 : Rufus ; 22 h. : Le Père Noël est un ordure.
La Bruyère (874-76-99), 21 h. : Un roi qu'a des malheurs.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre noir, 18 h. 30 : En compagnie d'Apollinaire ; 20 h. 30 : Haute surveillance ; 22 h. 15 : le Journal de Nijinsky. — Théâtre rouge, 18 h. 15 : Idée fixe ; 20 h. 30 : la Double Inconstance. — III, 18 h. 15 : Parlons français ; 22 h. 30 : Notre-Dame de l'Informatique.
Marigny (225-20-74), salle Gabriel, 22 h. 30 : Nuit de noces de Cendrillon.
Montparnasse (320-89-90), 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : Un clochard dans mon jardin.
Œuvre (874-42-52), 20 h. 45 : Un habit pour l'hiver.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 45 : En plein dans le mille.
Théâtre-en-Rond (387-88-14), 20 h. 30 : Huis clos.
Théâtre de Poche (548-42-97), 20 h. 30 : le Premier.
Théâtre de l'Union (770-90-94), 21 h. : l'Avare.
Variétés (233-09-92), 20 h. 30 : Je veux voir Mioussov.

Les cafés-théâtres

Blancs-Manteaux (887-16-70), 20 h. 15 : Areuh = MC 2 ; 21 h. 30 : G. Cuvier ; 22 h. 30 : les Belges.
Café d'Edgar (320-85-11), I, 20 h. 30 : Sœurs siamoises cherchent frères siamois ; 21 h. 30 : Couple-moi le souffle ; 22 h. 30 : les Deux Suisses. — II, 22 h. : Popeck ; 23 h. 30 : R. Mason.
Café de la Gare (278-52-51), 22 h. : Charlelie Couture.
Cafessaïon (278-46-42), 22 h. : Jacques Charby.
Le Clown (355-00-44), 22 h. 30 : Caf' Conc'.
Le Connétable (277-41-40), 21 h. 30 : Clotilde ; 22 h. 30 : Abadie.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 23 h. : Bagdad Connection.
Cour des Miracles (548-85-60), 21 h. 30 : la Matiouette.
L'Echaudoir (240-58-27), 21 h. 30 : M. Boubin.
Le Fanal (233-91-17), 19 h. 45 : L'une mange, l'autre boit ; 21 h. 15 : le Président.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Racontez-moi votre enfance ; 22 h. 15 : Du moment qu'on n'est pas sourd. — II, 20 h. 45 : Si la concierge savait ; 21 h. 45 : Suzanne, ouvre-moi.
Le Point-Virgule (278-67-03), 20 h. 30 : Tranches de vie ; 21 h. 30 : Cherché homme pour faucher terrain en pente ; 22 h. 45 : Raymond.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : Cabaret chaud 7 ; 21 h. 30 : Ch. Jolibois ; 23 h. 30 : Otto Wessely.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (329-39-69), 20 h. 30 : Parle à mes oreilles, mes pieds sont en vacances ; 21 h. 30 : J. Blot ; 22 h. 30 : J.-C. Montells.

Le music-hall

Daunou (261-69-14), 21 h. : Pepe Cordoba et sa Fiesta flamenca.
Olympia (742-25-49), 21 h. : Magic and Co.

Les concerts

Lucernaire, 19 h. 30 : M. Delavie, J. Skippen (Beethoven, Mozart, Stravinski, Chopin, Donizetti).

XVe Festival estival de Paris

(329-37-57)

Eglise Saint-Etienne-du-Mont, 18 h. 30 et 20 h. 30 : The London Early Music Group, dir. J. Tyler (Dowland).

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Mardi 19 août

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Sans le mot « con », monsieur, le dialogue n'est plus possible.

Jazz, pop, rock, folk

Caveau de la Huchette, 21 h. 30 : Jazz Group de Bretagne.
Cour des Miracles (548-85-60), 20 h. 15 : C. Barthélemy.
Chapelle des Lombards (236-65-11), 20 h. 30 : M. Portal, J.-L. Chautemps, L. Sclavis et J. di Donato ; 22 h. 45 : Los Salseros.
Dunois (584-57-34), 21 h. : D. Malherbe Trio.
Lucernaire (544-57-34), 22 h. 30 : Quiproquo.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans

La Cinémathèque

Chaillot (704-24-24), 15 h. : le Président, de C. Dreyer ; 19 h. : Carmen, de J. Feyder ; 21 h. : Rétrospective du Festival d'Annecy 1960-1980.
Beaubourg (278-35-57), relâche.

Les exclusivités

ALIEN (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16).
AMERICAN GIGOLO (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76) ; St-Michel, 5e (326-79-17). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (**) : Denfert, 14e (354-00-11).
AU-DELA DE LA GLOIRE (A., v.o.) **) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
BIENVENUE MR CHANCE (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
BRIGADE MONDAINE : VAUDOU AUX CARAIBES (F.) (**) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Rex, 2e (236-83-93), Normandie, 8e (359-41-18), Helder, 9e (770-11-24), U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44), Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64).
CALIGULA (It., v. ang.) (**) : St-Germain-Studio, 6e (354-42-72), Monte-Carlo, 8e (225-09-83), Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Lumière, 9e (246 49-07), Athéna, 12e (343-07-48), Mistral, 14e (539-52-43), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LE CAVALIER ELECTRIQUE (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
LE CHAINON MANQUANT (Fr.-Belg., v. ang.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Balzac, 8e (561-10-60). — V.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
CHARLIE BRAVO (Fr.) (*) : Berlitz, 2e (742-60-33), Marignan, 8e (359-92-82).
LE CHRIST S'EST ARRETE A EBOLI (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45), Studio Raspail, 14e (320-38-98).
5 % DE RISQUE (Fr.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).
LE COMMANDO DE SA MAJESTE (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), Berlitz, 2e (742-60-33), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Sud, 14e (327-84-50), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Cambronne, 15e (734-42-96), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
CONTES PERVERS (Fr.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55), Miramar, 14e (382-89-52).
DEUX AFFREUX SUR LE SABLE (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
DON GIOVANNI (Fr.-It., v. it.) : Vendôme, 2e (742-97-52).
EXTASE (Tch., v.o.) : Olympic-St-Germain, 6e (222-87-23).
LE FAISEUR DE SUISSES (Suis.) : Marais, 4e (278-47-86).
LA FEMME INTEGRALE (Fr.) (**) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23), Caméo, 9e (246-66-44), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Murat, 16e (655-99-75).
GIMME SHELTER, THE ROLLING STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LES HERITIERES (Hong.), v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
JE VAIS CRAQUER (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LES FILMS NOUVEAUX

PILE OU FACE, film français de Robert Enrico : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Normandie, 8e (359-41-10) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LE PLUS SECRET DES AGENTS SECRETS, film américain de Clive Donner (v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Paramount Elysées, 8e (359-49-34). — V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
JE SUIS PHOTOGENIQUE, film italien de Dino Risi (v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).
NEW YORK CONNECTION, film américain de Robert Butler (**) (v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Elysées Cinéma, 8e (225-37-90) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

KRAMER CONTRE KRAMER (A.), v.o. : Parnassiens, 14e (329-83-11).
LONG WEEK-END (Austr.), v.o. : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).
MAIS QU'EST-CE QUE J'AI FAIT AU BON DIEU POUR AVOIR UNE FEMME QUI BOIT DANS LES CAFES AVEC LES HOMMES ? (Fr.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
LA MALEDICTION DE LA VALLEE DES ROIS (A.), v.f. ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
MANHATTAN (A.), v.o. : J.-Cocteau, 5e (354-47-62).
LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All.), v.o. : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
MON ONCLE D'AMERIQUE (Fr.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Athéna, 12e (343-07-48).
NIMITZ, RETOUR VERS L'ENFER (A.), v.o. : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LE PRE (It., v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46).
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LE SAUT DANS LE VIDE (It.-Fr., version It.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; v.f. : 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
SHERLOCK HOLMES ATTAQUE L'ORIENT-EXPRESS (A., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90).
LES SOUS-DOUES (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
THIRD WORLD, PRISONNIER DE LA RUE (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
THE ROSE (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50) (70 mm) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Olympic, 14e (542-61-42) ; v.f. : Impérial, 2e (272-72-52).
LE TROUPEAU (Turc, v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Racine, 6e (633-43-71) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
L'ULTIME ATTAQUE (Ang., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10)
UN FLIC DE CHOC (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59).
UNE SEMAINE DE VACANCES (Fr.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

Les grandes reprises

A CHAQUE AUBE, JE MEURS (A.), v.o. : Action Christine, 6e (325-85-78).
AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It.), v.o. : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
L'APPRENTISSAGE DE DUDDY KRAVITZ (A.), v.o. : la Clef, 5e (337-90-90).
L'ARBRE AUX SABOTS (It), v.o. : Bonaparte, 6e (326-12-12).
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A.), v.o. : Studio Logos, 5e (354-26-42).
BARRY LYNDON (A.), v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Paris, 8e (359-53-99). — V.f. : Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
BONNIE AND CLYDE (A.), v.o. : André Bazin, 13e (337-74-39).
LE CHARME DISCRET DE LA BOURGEOISIE (Fr.) : Forum-Cinéma, 1er (297-53-74) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Nation, 12e (343-04-67).
CHINATOWN (A.), v.o. : Quintette, 5e (354-35-40) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
CLEOPATRE (A.), v.f. : Moulin-Rouge, 18e (606-63-26).
LE DERNIER NABAB (It.), v.o. : Palace-Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
LES DAMNES (It.), v.o. : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-79-38), La Pagode, 7e (705-12-15), France-Elysées, 8e (723-71-11). — V.f. : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; ABC, 2e (236-55-54) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
DEUX SUPERFLICS (A.), V.f. : Gaumont-Sud, 14e (327-84-50).
LES DIX COMMANDEMENTS (A.), v.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
DOUZE SALOPARDS (A.), v.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
GIRLFRIENDS (A.), v.o. : la Clef, 5e (337-90-90).
GOLDFINGER (A.), v.o. : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-76-23) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LE GUEPARD (It.), v.o. : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23)
GUET-APENS (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Mercury, 8e (562-75-90). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
HAIR (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
HISTOIRE D'O (Fr.) (**), Actua-Champo, 5e (354-51-60).
HIROSHIMA, MON AMOUR (Fr.) : Actua-Champo, 5e (354-51-60).
HUIT ET DEMI (It., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37)
IL ETAIT UNE FOIS HOLLYWOOD (A., v.o.) : Opéralight, 2e (296-62-56).
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (It., v.o.) : Elysées-Point Show, 8e (225-67-29). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).

SPECTACLES

INSPECTEUR HARRY (A., v.o.) : Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Galaxie 13e (580-18-03) ; Paramount - Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount - Montmartre, 18e (606-34-25).

JAMES BOND CONTRE DOCTEUR NO (A., v.f.) : Saint - Charles - Convention, 15e (579-33-00).

JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).

LE JOURNAL D'UNE FEMME DE CHAMBRE (Fr.) : Forum des Halles, 1er (297-53-74) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-79-38) ; Elysées - Lincoln, 8e (359-36-14) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27)

JIMI HENDRIX (A., v. o.) : Gaîté-Montparnasse, 14e (320-90-09).

LE LAUREAT (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).

LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Quintette, 5e (335-35-40) ; George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03)

LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).

LE MESSAGER (Ang., v. o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

MIDNIGHT EXPRESS (A.) (**) (v.o.) : Capri, 2e (508-11-69).

MONTY-PYTHON, SACRE GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12)

LA NUIT DES MORTS-VIVANTS (A.) (**) (v.o.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22)

NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38)

PAPA D'UN JOUR (A., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25) ; Espace Gaîté, 14e (320-99-34)

LE PARRAIN I et II (A., v.o.) : Templiers 3e (272-94-56).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Balzac, 8e (561-10-60).

POUR L'EXEMPLE (Ang., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

ROCCO ET SES FRERES (It., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).

LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (633-08-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14). — V. f. : Parnassiens, 14e (329-83-11).

THE SERVANT (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Elysées - Point-Show, 8e (225-67-29).

TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o.) (**) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

LES TROIS JOURS DU CONDOR (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34)

LE TOMBEAU HINDOU, LE TIGRE DU BENGALE (A., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Olympic - Saint-Germain, 6e (222-87-23).

VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.f.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

Les séances spéciales

AU-DELA DU BIEN ET DU MAL (It., v.o.) : le Seine, 5e (325-95-99) 18 h. 05.

L'ALBUM DE MARTIN SCORSESE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) 20 h.

LE CIRQUE DE MOSCOU (Sov., v.f.) : Cosmos, 6e (544-28-80) 16 h.

L'EMPIRE DES SENS (Jap.) (**) (v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) 12 h. et 24 h.

FRITZ THE CAT (A., v. o.) : Saint-André - des - Arts, 6e (326-48-18) 0 h. 15.

HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) 10 h., 12 h. et 24 h.

JONAS QUI AURA VINGT-CINQ ANS EN L'AN 2000 (Suisse) : Le Seine, 5e (325-95-99)

LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99) 20 h. 10

LES NUITS DE CABIRIA (It., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).

LE PRIVE (A., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 14e (222-87-23) 12 h. et 24 h.

LES SENTIERS DE LA GLOIRE (A., v.o.) : le Seine, 5e (325-95-99) 18 h. 05.

LE TROISIEME HOMME (Ang., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) 22 h.

Les festivals

FRISSON (v. o.), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-18) : Phantasm. — Trois Haussmann, 9e (770-47-55) (v.o.) : Duel.

INGMAR BERGMAN (v. o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19) : la Honte.

HOLLYWOOD SE REGARDE (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : Inside Daisy Clover.

HOMOSEXUALITE (v. o.), Le Seine, 5e (325-95-99) : Sébastiane.

PASOLINI, Les Templiers, 3e (272-94-56), en alternance : les Contes de Canterbury ; les Mille et Une Nuits.

LES MAUDITS D'HOLLYWOOD, (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50) : la Rue chaude.

W. C. FIELDS (v. o.), Action Christine, 5e (325-85-78) : Passez muscade.

HUMPHREY BOGART (v. o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50) : la Caravane héroïque.

FILM NOIR, (v o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) : Shangaï Gesture.

LES VIOLENTS D'HOLLYWOOD, (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : la Rivière sans retour.

MARX BROTHERS (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : Un jour aux courses.

COMEDIES MUSICALES (v.o.), Studio Bertrand, 7e (783-64-66). En alternance : Roberta ; Entrons dans la danse. — Mac-Mahon, 17e (320-24-81) : Chantons sous la pluie.

FESTIVAL ROCKY REGGAE MOVIES (v.o.), 3-Luxembourg, 6e (633-97-77). En alternance : Jubilee ; Bob Marley Live.

INDE, REVE ET REALITE (v.o.), Action République, 11e (805-51-33) : l'Inde fantôme.



RADIO-TÉLÉVISION

Mardi 19 août

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h Série documentaire : Des paysans. N° 2 : le pain.
19 h Caméra au poing (l'île des Lémuriens).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Série : « Frédéric »
L'Appartement (2e partie).
20 h Journal.
20 h 30 Série : « Mathias Sandorf ».
D'après J. Verne. Adapt. : C. Desailly. Réal. : J.-P Decourt.
21 h 20 Documentaire : les Français du bout du monde.
Un Français à Singapour. Emission de P. Dhostel et J. Equer.
Charles Dupoizat devenu en Orient un important négociant en caoutchouc
22 h 15 Médicale : les clowns, le psychiatre et l'enfant.
Emission d'E Lalou et I. Barrère.
Avec les docteurs Soulé, psychiatre pour enfants, et David, psychanalyste, et la participation d'un père de famille et d'un clown professionnel.
23 h 15 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h Récré A 2.
Casper et ses amis ; Satanas et Diabolo ; Le neveu d'Amérique.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Variétés : Trente-Six bouts de chandelles.
20 h Journal.
20 h 35 Les dossiers de l'écran : « Betzi ».
Téléfilm britannique de W Douglas-Home, réal. C. Whatham Avec L. Gutteridge, F. Finlay, B. Cookson, B Murray...
L'idylle de l'empereur prisonnier.
21 h 35 Débat : Napoléon à Sainte-Hélène.
Avec MM J Tulard, professeur d'histoire à la Sorbonne, A. Castelot, historien, W Smith, professeur à l'Université de Londres, P Beaucour, historien, le docteur J.-F. Lemaire.
23 h 5 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Pour les jeunes.
Pillages : la caravelle ; Les couleurs du temps de l'été.
20 h Les Jeux.
20 h 30 Cinéma pour tous : « l'Adorable Voisine ».
Film américain de R. Quine (1958), avec J. Stewart, K. Novak, J. Lemmon, E. Kovacs, H. Gingold, E. Lanchester, J Rule. (Rediffusion.)
Une jolie fille de Greenwich-Village, douée de pouvoirs magiques, envoûte son voisin, un éditeur dont elle est tombée amoureuse. Une comédie américaine qui fait penser, par son humour et son recours au fantastique, à Ma femme est une sorcière, de René Clair. Kim Novak est réellement adorable.
22 h 10 Journal.

FRANCE-CULTURE

19 h. 25, Sons : Bestiaire d'exotisme.
19 h. 30, Algues, pierres et ancres : L'île de Bréhat (deuxième partie).
20 h., La comédie musicale : Broadway (deuxième partie)
21 h., Les Chiennes blanches, de J. Hogg. Adapt. : M. Sarfati.
22 h. 5, Des pas sous les premières étoiles, par D Caux.
22 h. 30, Les chemins de la connaissance : La symbolique des nombres (cycles précolombiens dans le monde maya)
23 h., Trois hommes à la recherche d'une comète. Feuilleton de L. Kobrynski. (Redif.)
23 h. 30, New-nuits.

FRANCE - MUSIQUE

20 h. 30, Concert : Festival estival de Paris (en direct de l'église Saint-Etienne-du-Mont), œuvres de John Dowland, par The London Early Music Group, dir. James Tyler (concert sous le patronage du British Council).
21 h. 45, Concert (donné au Théâtre de l'Est parisien) : Œuvres de Ducol, Stravinski et Bancquart, par l'Ensemble 2E 2M, dir. A. Bancquart.
23 h., Les nuits d'été : Rome, l'opéra aujourd'hui (Verdi, Mercadante, Rossini, Stravinski) ; 0 h. 5, Concert dans la ville (Berio, Nono) ; Curiosités : Opinion de Pie X sur la musique religieuse (Allegri, Vivaldi, Wagner).

Mercredi 20 août

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Jeune pratique.
La cuisine.
12 h 25 Jeu : Avis de recherche.
13 h Journal.
13 h 35 Série : « Shaft »
La justice.
17 h 10 Série : « le Petit Prince orphelin » (la Voix du cœur).
17 h 25 Croque vacances.
Dessin animé ; Bricolage (et à 17 h. 48) ; Isidore le lapin ; Infos-magazine ; Variétés : M. Delpech ; Les comètes : L'oasis de Wel-al-Kalir.
18 h 10 Série documentaire : Des paysans (la terre).
19 h Caméra au poing.
A la frontière du merveilleux : la vie secrète des araignées.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Série : « Frédéric ».
19 h 55 Tirage du loto.
20 h Journal.
20 h 30 Série : « les Dames de cœur ».
Le gang du troisième âge. Réal. : P. Siegrist.
21 h 30 Série historique : « Cela s'appelait l'Empire ».
L'Empire libérateur. Emission de M. Droit.
Dernier numéro de la série plutôt chauvine de Michel Droit. Avec la participation d'anciens du bataillon du Pacifique qui avaient répondu à l'appel du général de Gaulle.
22 h 25 A bout portant : Julos Beaucarne.
Emission de B. Petureau, réal. R. Sciandra.
Auteur-compositeur et interprète de ses chansons, le Wallon est ici filmé chez lui, dans sa région.
23 h 25 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : Kim et Cie.
La caverne.
14 h Les mercredis d'Aujourd'hui, madame.
Chanson et poésie.
15 h 5 Feuilleton : L'aventure est au bout de la route.
Jeux de mains.
15 h 55 Sports : football.
Bastia-Monaco.
17 h 30 Des animaux et des hommes.
Les animaux de la mer : dieux verts de Bornéo.
18 h Récré A 2.
Le fantôme de l'espace ; Satanas et Diabolo ; Le neveu d'Amérique.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Variétés : Trente-Six bouts de chandelles.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : Mozartement vôtre ».
D'E. Westphal, réal. P. Cavassilas. Avec J. Lanier, E. Dirand, A. Laurent, M. Baquet et J.-J. Scheffer.
Quatre musiciens répètent une œuvre de Mozart.
22 h Document : Bouteilles à la mer.
Réal. N. Puissesseau. (Rediffusion.)
Ce que cachent les petites annonces matrimoniales. Derrière les noms des êtres. Seules les femmes ont répondu à l'enquête.
22 h 55 Histoires courtes.
Venise, le rêve du gondolier, de P. Kaszovitz.
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Pour les jeunes.
Les aventures de Lolek et Bolek ; Carroyage.
20 h Les Jeux.
20 h 30 Cinéma : « le Retour de Don Camillo ».
Film franco-italien de J. Duvivier (1952), avec Fernandel, G. Cervi, E. Delmont, P. Stoppa, A. Rignault, T. Bourdelle, C. Vissières, L. Gloria (Rediffusion.)
Le maire communiste de Brescello fait revenir don Camillo — envoyé en pénitence dans une autre paroisse, par l'évêque — pour qu'il l'aide à remettre de l'ordre au village.
Un peu plus poussée vers la farce et les bons sentiments que le premier film de la série. Un succès populaire sur une formule déjà bien rodée.
22 h 15 Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Colportage : En Franche-Comté.
8 h., Le jardin des sciences naturelles : Le haricot.
8 h. 32, Actualité :
9 h. 7, Universités de l'universel : Bochum.
10 h., Un mois en Auvergne : A Issoire.
11 h. 2, Autour de Pablo Casals (et à 16 h.).
12 h. 5, Œuvres et chefs-d'œuvre en France, à travers les musées de nos provinces.
12 h. 35, Panorama.
13 h. 30, Entretiens avec... Paul Sacher (troisième partie).
14 h., Au concert... avec P. Sacher : Bach, Mihalovici.
14 h. 30, L'Opéra de Pékin.
17 h. 2, Autour du Bœuf-sur-le-toit : Son époque, ses spectacles. (Redif.)
18 h., L'épopée des matières premières : Le bois.
19 h. 25, Sons : Bestiaire d'exotisme.
19 h. 30, Algues, pierres et ancres : L'île de Bréhat.
20 h., La comédie musicale : La scène et l'écran.
21 h., Poing de fer ou le Démon de la vieille tour, d'après W. Scott. Adapt. : M. Sarfati.
22 h. 3, Des pas sous les premières étoiles, par D. Caux.
22 h. 30, Les chemins de la connaissance : La symbolique des nombres. (Redif.)
23 h. Trois hommes à la recherche d'une comète. Feuilleton de L. Kobrynski. (Redif.)
23 h. 30, New-nuits.

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, Réveil-Matin : Liszt, Albeniz, Wolf, Stravinski, Busoni et Paganini ; 8 h. 35, Kiosque-Matin ; 9 h. 30, Œuvres de Liszt, Schumann et Chopin, avec l'interprète du jour : Claudio Arrau ; 11 h., Œuvres de Liszt, Piazzola et Mendelssohn.
11 h. 30, Concert : Œuvres de Lalo et Liszt, par l'Orchestre national de France, dir. L. Maazel et les chœurs de Radio-France, dir. J. Jouineau, avec Yo-Yo Ma, violoncelle (concert du 18 décembre 1979 à la salle Pleyel, à Paris) ; 13 h. 05, Jazz : concert du 10 novembre 1978 à Châteauvallon (Balamba).
14 h., Collection particulière : « Claudio Arrau interprète de Beethoven et de Brahms » ; 15 h. 10, Œuvres de Schumann et de Chopin ; 16 h. 30, Œuvres de Brahms et de Liszt.
17 h. 30, Concert : « Concerto pour violoncelle et orchestre en la mineur » et « Requiem pour soli, chœur et orchestre », de Schumann, par l'Orchestre national de France, dir. G. Chmura (concert du 22 février 1978 en l'église Saint-Louis des Invalides à Paris) ; 19 h. 5, Kiosque-Soir ; 20 h., Prologue au concert.
20 h. 30, Concert : Festival de Lausanne 1978, « Ouverture des Noces de Figaro » (Mozart), « Concerto pour piano et orchestre n° 1 en ré mineur » (Brahms), « Symphonie n° 6 en si mineur » (Tchaïkovski), par l'Orchestre national de France, dir. W. Rowicki, avec Cl. Arrau, piano (concert du 16 août 1978 au théâtre de Beaulieu à Lausanne).
23 h., Les nuits d'été : Rome (Palestrina, Valentini, Respighi, Mascagni) ; Autres visages de Rome : Chants et danses populaires romains.

DEUX SÉRIES SUR FRANCE-CULTURE

● « Autour du Bœuf sur le toit ». — En 1922, le Bœuf sur le toit ouvre ses portes à Paris, rue Boissy-d'Anglas. Cocteau en fait son quartier général, et le nom même du bar est inspiré de l'un de ses « ballets-pantomimes ». A la suite, ce sont tous les artistes et les vedettes de la « décade de l'illusion » qui y défilent. Parmi les personnalités qui participèrent à ces cinq émissions enregistrées et diffusées une première fois en 1972 figurent les noms de Georges Auric, Pierre Bertin, James de Coquet, Darius Milhaud, Charles de Noailles, Georges-Henri Rivière, Henri Sauguet, Jean Wiener, mais également des voix plus anciennes conservées par les archives de Radio-France, comme celles de Miguel Asturias, Jacques Benoist-Méchin, Elise et Marcel Jouhandeau, Marie Laurencin, Francis Poulenc, Louise Weiss, etc., et, bien sûr, celle de Jean Cocteau.

★ France-Culture, 17 heures.

● « L'épopée des matières premières ». — Dans cette production de la Communauté radiophonique des programmes de langue française, Michel Pierre, Daniel Wolfrom et Olivia Zemor retracent les avatars qui mènent de la « matière première », représentée dans son état brut, au « produit fini », dont la perception nous est souvent rendue malaisée du fait du contexte économique complexe dans lequel il nous parvient. Sont successivement étudiés « l'or », « le blé », « le bois », « le coton », « le sucre », « le diamant », « le cuivre », « le thé, le café, le cacao », « le caoutchouc », « la matière grise ». Comme on le voit d'après le titre de la dernière de ces émissions, la matière première n'est pas seulement analysée du point de vue de son rôle économique, mais aussi, à chaque fois, comme une forme magique et subjective.

★ France-Culture, 18 heures.

LE TOMBEAU DE FRANÇOIS-Ier PRÉSENTÉ PAR M. FRANÇOIS MITTERRAND

● M. François Mitterrand, premier secrétaire du P.S., sera, le 20 août sur Antenne 2, à 18 h 30, le guide de l'émission « Cent chefs-d'œuvre » : il présentera aux téléspectateurs le tombeau de François Ier dans la basilique nécropole des rois de France à Saint-Denis.

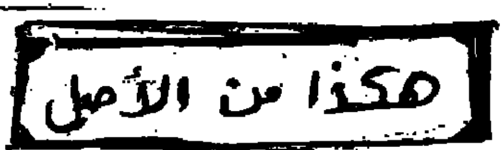
Diffusée tous les jours dans le magazine « C'est la vie », la série des « Cent chefs-d'œuvre » est consacrée à des œuvres artistiques et scientifiques du passé commentées par des personnalités : le 18 août, la machine à calculer de Pascal et la machine à vapeur de Denis Papin (avec A. Parinaud) ; le 19, Arc-et-Senans (avec S. Antoine) ; le 21, le bureau de Louis XV à Versailles (avec P. Lemoine) ; le 22, la manufacture des Gobelins (avec M. Jarry) ; le 25, la montgolfière (avec S. Antoine) ; le 26, la porcelaine de Sèvres de Catherine de Russie (avec H. Fourest) ; le 27, un hommage à Berlioz (avec D. Barenboïm) ; le 28, « Olympia » de Manet (avec A. Parinaud) ; le 29, une plage de Boudin (avec A. Paciti).

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 20 AOUT

— *M. Michel Rocard*, membre du bureau exécutif du P.S., est l'invité de l'émission « Concret », de R.-M.-C., à 19 heures.





Le Monde

jours d'été

SAÏD ET MOI

Roman-reportage de Poirot-Delpech

II. — Toi c'est différent !

RESUME DU CHAPITRE PRECEDENT. — Un médecin parisien, Alain Rieux, vogue vers Oran, en quête de renseignements sur le jeune Algérien Omar Kheddad, qui vient d'enlever sa fille.

Mardi 19 août.

Cinq heures vingt-cinq. Bachir, l'homme aux neuf enfants, bondit de sa couchette. Le voyant se lever, Rieux, qui n'a pas fermé l'œil de la nuit, le suit dans les coursives.

« T'as bien dormi, toubib ? », demande Bachir en se décrassant les dents avec les doigts.

Invité à partager la cabine de Bachir, après regroupement des enfants dans trois des six couchettes, Rieux ne peut que mentir. Il étire ses poings en signe de réveil dispos :

« Comme un loir, et vous ?

— Quand tu te lèves à 5 h. 10 pendant vingt-sept ans, un quart d'heure de rab', c'est tout ce que t'arrives à gagner en vacances ! »

Bachir lui avoue à voix basse qu'un souci précis l'a tiré du lit : descendre au parking du ferry surveiller sa voiture. Aux toilettes, dont les cuvettes débordent de déjections, Bachir s'explique :

« ILS *sont aussi voleurs que sales !* »

La veille déjà, autour du casse-croûte, Bachir a mis Rieux en garde : « ils » resquillent dans les files d'attente, « ils » trafiquent du dinar, « ils » « piquent » tout ce qui traîne. Ces « ils » racistes de Français moyen semblaient tout drôles dans la bouche d'un Algérien, émigré de longue date mais né près de Tiaret, en route pour le douar natal, et bien décidé à y finir ses jours.

Au bas d'escaliers de plus en plus grondants et graisseux, le garage du bateau apparaît en enfilade. Bachir rôde entre les voitures, sans s'arrêter à la sienne. Des dizaines d'automobilistes font de même. Il voit dans ce manège la justification de sa méfiance, sans s'aviser que les autres raisonnent probablement comme lui. Rieux ressent une curieuse impression de familiarité et d'étrangeté. Familiarité, parce que la présence de Maghrébins dans un garage, la nuit, relève, pour un Français, de l'ordre naturel des choses ; étrangeté, parce que, cette fois, les manœuvres anonymes ont fait place à des propriétaires sourcilleux. Dans leurs regards, Rieux croit deviner que la peur de manquer s'est changée en angoisse de perdre. Tout juste sortis de la gêne, et déjà enchaînés à leur bien comme Harpagon visitant sa chère cassette !

Intérieurs et galeries de toits croûlent sous les marchandises. On dirait le « marché aux puces » en exode. Trois réfrigérateurs s'entassent sur une Dauphine exténuée ; dans une custode, on aperçoit deux téléviseurs couleur. Un peu partout, des montagnes d'emballages laissent percer des machines à laver, radiateurs, lampadaires, fers à repasser, transistors, piles de couvertures, pièces d'étoffe et plomberie en tous genres.

« ILS *ont du pétrole*, commente Bachir, *mais pas de robinets ! »*

الغريب

Certaines cargaisons accompagnent des retours effectifs au pays ; Bachir précise le nombre de véhicules et de téléviseurs tolérés à cette occasion. Mais il laisse entendre que des malins rachètent à de vieux émigrés restés en France leurs droits au déménagement, et revendent les marchandises à l'arrivée. D'autres s'empressent d'écouler au noir les objets déclarés à la douane comme « cadeaux pour les cousins ». Lui-même transporte dans sa fourgonnette de quoi meubler sa prochaine retraite à Tiaret. Rieux s'étonne gentiment : Bachir ne lui a-t-il pas indiqué cette nuit qu'il gagnait 3 300 F. par mois comme maçon à Bobigny ? Même avec les allocations, en roulant en dehors des autoroutes, et en gavant les gosses de pain, comment peut-on ?... Mais sa question lui reste dans la gorge. Il ressent tout à coup l'obscénité qu'il y a à parler budget avec plus pauvre que soi. Il se rappelle Mamiche s'émerveillant que sa bonne envoie sa fille en classe de neige alors que, elle, colonelle de Locquenay, n'avait jamais vu le mont Blanc. Il revoit sa bouche sucrée, cernée de poudre comme la cerise d'un baba.

Pour faire diversion, il observe les plaques minéralogiques. Les quatre cents véhicules du ferry viennent des quatre coins de la France industrielle, des banlieues nord à terrains et regards vagues. Quelques Mercedes trônent, mais les « Pigeot » composent l'essentiel du parc. La « 404 » surtout. *« A cause des pièces ditachis »*, plaisante Bachir en chargeant son propre accent. Il vient à Rieux une explication plus trouble : tous ces capots étroits aux pâleurs d'os, avec leurs phares souvent crevés et saignant le minium, ne dirait-on pas des crânes de mouton, comme il en a surpris à la Caillole ? Rieux chasse cette vision en évoquant la « 404 » grise cabriolet qu'il s'était achetée, l'été 1963, pour fêter sa thèse de médecine. Il entend encore le chant de la surmultipliée, contre le mollet, sous l'énorme boîte de vitesses. Caroline portait des ballerines. Isabelle venait de naître. Elle gazouillait à l'arrière, dans son couffin...

Isabelle ! En voyant hier soir la femme de Bachir, qui est française, ranger ses rejetons en travers des couchettes, Rieux a essayé d'imaginer sa fille dans le même rôle. *« Avec un Algérien, nous sommes au moins certains qu'elle nous fera des petits-enfants ! »*, avait fanfaronné Caroline, le soir de la fugue. Rieux n'en est pas si sûr. Il connaît « son » Isabelle. Elle tiendra bon, féministe comme elle est : deux gosses au plus, et le Jules aux cuisines !

La pensée d'Isabelle l'assombrit soudain. Lâchement, il profite de ce que Bachir rajuste son chargement, pour s'éclipser. Le roulis des cales et les odeurs de vidange l'éprouvent. Il a épuisé ses facultés d'attention, qui déjà l'étonnent, pour l'émigration algérienne en vacances. Il a besoin de solitude et de grand air...

الغريب

A peine huit heures, et le pont de l'*El Djezaïr* grouille de monde. Une lumière blanche baigne les bastingages, où pendent et crient des grappes d'enfants. Un voilier fait force de moteur *vers Majorque visible à tribord*. Un sosie d'Anne-Sophie joue les figures de proue dans des écharpes écrues. Les hommes ont des airs de bridgeurs impatients de reprendre l'avion. Rieux croit reconnaître des voisins de palier. Une fierté confuse le visite : comme si une nuit de migrant amateur avait suffi à le couper des frivolités mornes de son monde !

Frêle illusion ! Deux Français, les seuls du bord, l'ont repéré et lui offrent du café de leur thermos. Ils ont délimité une sorte de campement près d'un canot de sauvetage. La femme paraît la trentaine. Elle porte un chapeau de brousse et une djellaba abricot. Elle a « fait » Bali en pédalo et la Turquie en solex. D'une voix rauque, elle donne des leçons bénévoles de bivouac, de lutte contre les moustiques et la diarrhée. Sa deux-chevaux jaune baptisée « pimprenelle » attend, au sous-sol, de s'élancer vers le Sahara. Malgré tous les avis contraires, elle a résolu de rallier Tamanrasset — elle dit : *« Tam »* — en plein mois d'août. C'est bien simple, elle est *« dingue de tiers-monde »*.

« Enfin des pays où rien ne marche !, dit-elle très fort. *Des cars qui crèvent, des téléphones en panne, l'anti-Suisse, quoi !... Enfin le hasard et la convivialité rétablis dans nos existences programmées !... »*

Elle rit toute seule, par secousses. Elle est convaincue de sa cocasserie. Son compagnon de route l'est moins. Il l'écoute distraitement. La trentaine comme elle, il laisse pousser sa barbe. Après « Tam », il regagnera Arzew comme coopérant au complexe de gaz. Il est ingénieur, poitevin, et frotté d'ethnologie. Quand il parle, il fait semblant de viser des détails du bateau avec un appareil de photo qui pend dans ses poils. Un tic, plus qu'une marque de timidité, car ses interventions sonnent péremptoires.

Est-il question des enfants qui envahissent le pont ? Les chiffres pleuvent : *« Un Algérien sur deux a moins de vingt-cinq ans, et il naît déjà plus d'enfants là-bas que chez nous ! »* Les émigrés algériens en France ? *« Les plus nombreux, juste après les Portugais : huit cent quarante mille dont trois cent trente mille actifs. »* Les cargaisons du parking ! *« Il rentre en Algérie soixante mille véhicules par an, et sans doute pour 7 milliards de camelote... »*

« Et naturellement cette exportation sauvage profite à la France, pas à l'Algérie ! L'argent va à l'argent... »

La remarque est venue d'un troisième comparse, qui abritait ses coups de soleil sous le canot de sauvetage. Il a le teint pâle et les cheveux noirs bouclés. Rieux lui trouve le sourire conquérant du chanteur Julien Clerc. Le barbu poitevin est ravi de l'aubaine :

« Parbleu ! Les Arabes raisonnent par analogies lentes. Face à notre vitesse cartésienne, ils seront toujours feintés. De plus, leur révolution est l'œuvre de paysans et d'intellos. Elle a suscité des profiteurs, mais pas d'entrepreneurs sachant faire suer le burnous. Sans bourgeoisie intéressée aux bénéfices, un jeune Etat finit toujours par se faire avoir ! »

الغريب

A propos des lavabos mal tenus, la *« folle de tiers-monde »* s'extasie sur ce qu'elle appelle l' *« esthétique de la déglingue en terres d'Islam »*

« Forcé !, tranche l'ethnologue pictave en visant la cheminée du ferry au téléobjectif : *ces gens-là sont des ruraux. Ils ne savent pas encore vivre collectivement. Nous-mêmes, en Poitou, il n'y a pas si longtemps que nous ne faisons plus nos besoins au fond du jardin ! »*

Le jeune de dessous le canot réprime une grimace :

« Ce qui manque aux Algériens, en fait, c'est des bougnoules pour se taper le sale boulot. Attendez qu'ils mettent le super au prix du Chivas, et les Français se feront une joie de venir déboucher nos chiottes ! »

Il se lève d'un bond. Il fixe le barbu, qui en lâche son « Canon ».

« Arrête tes conneries, dit-il sèchement. *Je m'appelle El Gharib Saïd. En arabe, je crois que ça veut dire : l'étranger. Moi y en être un sale émigré, si tu préfères ! Bien reçu ? O.K. ? »*

La folle de déglingue n'a pas compris, apparemment.

« Toi, c'est différent, croit-elle corriger. *On ne dirait jamais que... Tu es manifestement déchiré entre deux cultures, ce qui est d'ailleurs, comment dire, assez beau... en soi ! »*

« Il existe des Kabyles blonds aux yeux bleus », renchérit le Pictave.

Rieux voudrait n'être plus qu'un des dauphins qui gambadent vers l'étrave. Saïd lance à l'exploratrice un regard dont on lirait dans les romans qu'il est chargé d'incandescence mate. Il empoigne son sac. Il vire sec sur les talons de ses santiags prune. On l'entend lâcher d'une voix parigote :

« Laisse béton ! »

Demain :

LUMIÈRE ORANGE SOUS LA PORTE

JEUX

Le charme de l'archaïsme... ou l'expression oubliée :

« Appeler Azor »

Problème n° 22

Des trois étymologies et acceptions proposées ci-dessous au sujet de cette expression, deux sont purement fantaisistes et ont été inventées pour la circonstance. A nos lecteurs de démêler le vrai du faux, et de retrouver l'explication véridique.

1) Azor est le nom d'un matamore poltron du roman *le Pèlerin d'outre-mer*, de Conon de Béthune (1150 ?-1219). Ce chevalier au verbe haut est invisible dès que ses amis ont besoin de lui pour aller se battre contre le clan ennemi des Coincy.

« Appeler Azor », c'est donc « attendre Grouchy », compter sur une aide, un secours, qui ne viendra pas.

2) « Appeler Azor », en argot théâtral, c'est siffler un acteur. La naissance de l'expression est due à la méprise du père d'un comédien du nom de Fleury, qui crut qu'on appelait son chien alors que le public sifflait son fils.

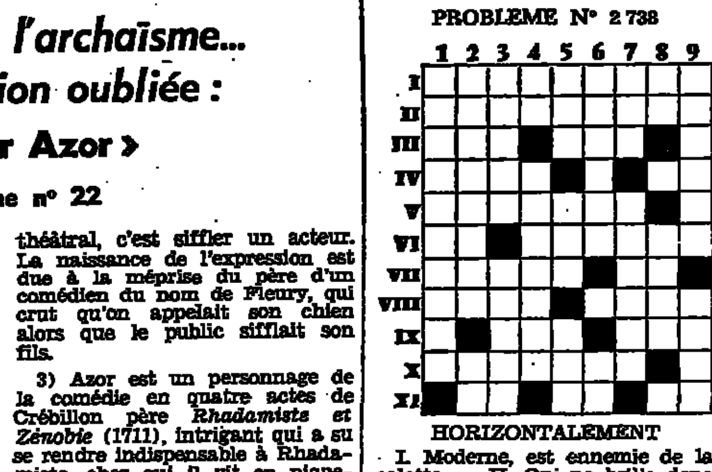
3) Azor est un personnage de la comédie en quatre actes de Crébillon père *Rhadamiste et Zénobie* (1711), intrigant qui a su se rendre indispensable à Rhadamiste, chez qui il vit en pique-assiette. Chaque fois qu'il a une décision à prendre, Rhadamiste fuit devant ses responsabilités et s'en remet à son « ami » Azor.

« Appeler Azor », c'est se montrer irrésolu, mou, avachi, veule ; s'en remettre à la volonté d'autrui.

J.-P. COLIGNON.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 738



HORIZONTALEMENT

I. Moderne, est ennemie de la calotte. — II. Qui ne brille donc pas par sa vertu. — III. Ne se frappe plus. On peut en faire des gâteaux. — IV. Borde une combe. Coule en Sibérie. — V. Région de Madagascar. — VI. Cri d'horreur. Un droit qu'on payait à l'entrée. — VII. Sert pour un échange. Note. — VIII. N'aime pas les calculs. Souvent taquinée par des gens qui n'ont aucune méchanceté. — IX. Fut mise sur tables. Doit tourner. — X. Mise à plat. — XI. Doivent être respectés. Pour lier. Marque une ancienne qualité.

VERTICALEMENT

1. Qui peut donc paraître très vieille et maigre. — 2. Nom qu'on peut donner à une grosse boulette. Pas déclaré. — 3. Capable de bien faire. Parties de bâtiments. — 4. Saisi (épelé). Bout de chou. — 5. Pic des Pyrénées. Glace à Londres. Poisson rouge. — 6. Evoque une grave question. Note. — 7. S'échappe dès qu'on ouvre le bec. Devait être complétée par une bonne salade. — 8. Préfixe. Département. — 9. Bien assis. Descendent quand c'est l'heure de la retraite.

Solution du problème n° 2 737

Horizontalement

I. Régicides. — II. Idolâtrie. — III. Cru ; Séant. — IV. Hêtre. — V. Ide ; Stemm (terme de ski). — VI. Sore ; Amie. — VII. Snob ; Rets. — VIII. Narines. — IX. Misti ; Tu. — X. El ; Soc ; Sa. — XI. Sel ; Neveu.

Verticalement

1. Richissimes. — 2. Edredon ; Ile. — 3. Goûterons. — 4. Il ; Ebats. — 5. Casés ; Rion. — 6. Ite ; Tari ; Ce. — 7. Drapement. — 8. Ein ; Miteuse. — 9. Set ; Mess ; Au.

GUY BROUTY.

TRANSPORTS

LES DÉLICES DU COMPOSTAGE

Un de nos lecteurs nous adresse le récit suivant :

Le 30 juin 1980, M. Alain Cuny devait se rendre à Saint-Malo. Pour ce faire, il devait prendre un train à 19 heures à la gare Montparnasse.

Avant de monter dans le train, il voulut, comme tout voyageur, composter son billet, mais une panne d'électricité avait momentanément mis hors d'usage tous les composteurs de la gare Montparnasse. Avant d'arriver au quai de départ, M. Alain Cuny rencontrait un employé gradé de la S.N.C.F. qui lui indiquait que les contrôleurs des trains avaient été informés de cette panne et qu'en conséquence aucune contravention ne pourrait être dressée.

Avant d'arriver à Rennes, le contrôleur du train demanda à M. Cuny son billet ; il lui faisait remarquer qu'à la gare Montparnasse certains composteurs étaient en état de marche et qu'il aurait pu valablement composter son billet. Ce à quoi M. Cuny répondit que tous les composteurs étaient en panne.

Alors, le contrôleur demanda à M. Cuny de lui présenter ses pièces d'identité en lui précisant qu'il allait lui dresser une contravention pour ne pas avoir composté le billet. M. Cuny lui fit savoir qu'il refusait de payer le complément de taxes et qu'en conséquence il ne montrerait pas ses papiers d'identité. Sur ces entrefaites, le contrôleur l'avertit qu'il allait prévenir la police de Rennes.

Arrivé à Rennes, M. Alain Cuny fut obligé de descendre du train, où un employé de la gare l'attendait pour vérifier ses papiers avec deux policiers. Ils se rendirent au bureau du chef de gare, où M. Cuny montra bien obligeamment ses papiers. L'aventure ne s'arrêta pas là, il fut conduit en « panier à salade » au commissariat de police de Rennes, qui se trouve à l'autre bout de la ville, où après avoir téléphoné à la gare Montparnasse, on s'aperçut que les composteurs étaient bien en panne. M. Cuny fut obligé de rester à Rennes, car le train ne l'avait pas attendu. Il ne put trouver un hôtel pour y passer la nuit, prévoyant de reprendre un autre train le lendemain pour Saint-Malo.

S.O.S. RETOURS

La compagnie British Airways et la compagnie Air France proposent des tarifs spéciaux aux touristes bloqués et ont fixé à 250 francs le prix du voyage Paris-Londres. Ce tarif sera accordé à toutes les personnes qui se présenteront avec un billet de transport maritime justifiant de leur situation. Cette mesure se prolongera pendant toute la durée de la grève et quarante-huit heures après la fin du mouvement.

D'autre part, un standard spécial passagers sera mis à la disposition des touristes par France-Inter à partir de ce mardi de 9 heures à 19 heures. Il répond au numéro 306-20-00.

La S.N.C.F. donne toutes informations aux voyageurs aux numéros de téléphone suivants : 261-50-50 et 280-03-03.

Afin de faciliter l'acheminement des voyageurs à destination de l'Angleterre via Ostende, la S.N.C.F. a prévu la mise en service de trains directs entre Paris et Ostende à partir du 19 août et jusqu'à nouvel avis, dans les horaires suivants :

— Paris-Nord, départ à 10 h., arrivée à Ostende à 14 h. 10.

— Paris-Nord, départ à 21 h. 20, arrivée à Ostende à 2 h. (ce train remplace le train Night-Ferry via Dunkerque-Maritime, mais le service de voitures-lits n'est pas assuré).

Les compagnies maritimes donnent toutes informations aux numéros suivants : Normandy Ferries (265-22-16), Townsend Thoresen (261-51-75), Sealink (280-48-48), Britanny Ferries (770-43-25).

BREF

ASSURANCES

QUEL BONUS POUR LA DEUXIEME VOITURE ? — L'arrêté du 11 juin 1976 qui a imposé une clause-type de « bonus-malus » pour les contrats d'assurance automobile est muet sur la question du report du bonus lors de l'achat d'un véhicule supplémentaire.

Il n'existe donc pas d'obligation en la matière. La direction des assurances du ministère de l'économie a informé les sociétés d'assurances qu'elle n'était pas opposée à ce que le véhicule supplémentaire soit traité, au regard de la clause-type de bonus-malus, de la même façon que le premier. Les sociétés d'assurances peuvent donc fixer librement leur position sur ce point.

CIRCULATION

DEUX-ROUES SUR LE TROTTOIR. — « A Paris, le stationnement des cycles, cyclomoteurs et vélomoteurs est toléré sur les trottoirs, terre-pleins et contre-allées en application de l'article 32 de l'ordonnance du 15 septembre 1971, dans la mesure toutefois où leur présence n'est pas une cause de gêne pour les piétons. En revanche, le stationnement des motocyclettes y est interdit sauf lorsqu'ils comportent des parcs spécialement aménagés à cette fin. » (Réponse du ministre de l'intérieur à une question écrite de M. Gilbert Gantier, député U.D.F. de Paris.)

FORMATION PROFESSIONNELLE

UN BILAN A LYON. — La chambre de commerce et d'industrie de Lyon publie une étude sur l'emploi et la formation dans les entreprises de moins de cinquante salariés intitulée « L'emploi et la formation dans la petite entreprise : gaspillage ou investissement ? » (77 pages, 95 F).

VIVRE A PARIS

LA COLLECTE D'OBJETS ENCOMBRANTS. — Une expérience de collecte des objets encombrants va être organisée dans le dix-neuvième arrondissement de Paris. Trente-six conteneurs de grande capacité seront placés vendredi après-midi et enlevés dimanche soir dans un certain nombre de points de l'arrondissement.

PARIS EN VISITES

MERCREDI 20 AOUT

« St-Martin-des-Champs », 14 h. 30, 292, rue Saint-Martin, Mme Saint-Girons.

« Parc de Versailles », 15 h., devant la statue de Louis XIV, Mme Allaz.

« Hôtel de Sully », 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Hulot.

« L'Université et la Sorbonne », 15 heures, 47, rue des Ecoles, Mme Legrégeois.

« Toits de Notre-Dame », 15 h., façade, portail central, Mme Oswald.

« Beaubourg », 17 h., métro Rambuteau, Mme Legrégeois.

« La Mosquée », 15 h., place du Puits-de-l'Ermite (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Hôtel de Lauzun », 15 h., 17, quai d'Anjou (Mme Ferrand).

« Eglise Saint-Sulpice », 15 h., entrée de l'église (Mme Fleuriot).

« Le Marais », 15 h., métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

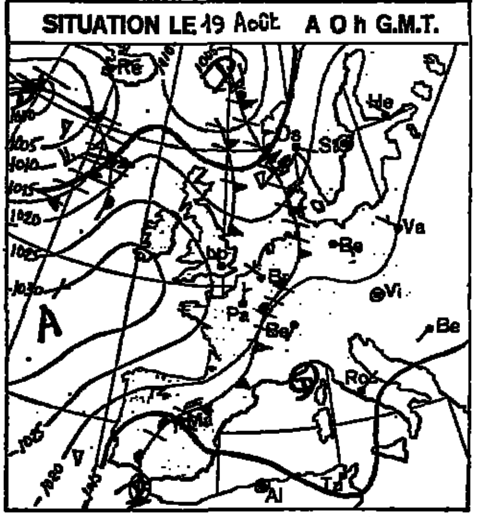
« La Bourse », 13 h. 45, 1, rue de la Bourse (Tourisme culturel).

« Les synagogues de la rue des Rosiers. Le couvent des Blancs-Manteaux » (le Vieux Paris).

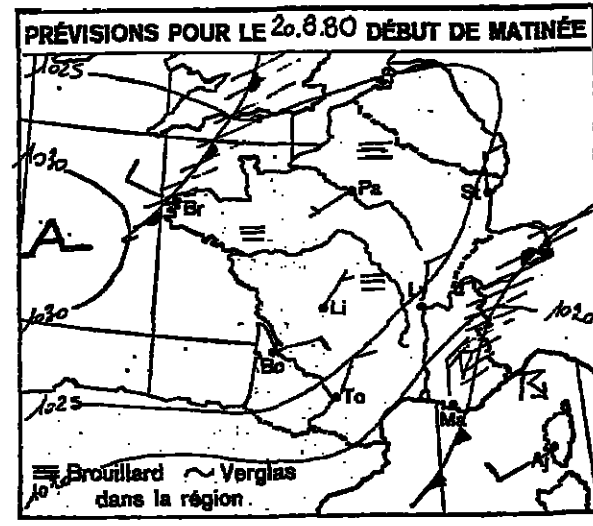
INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE

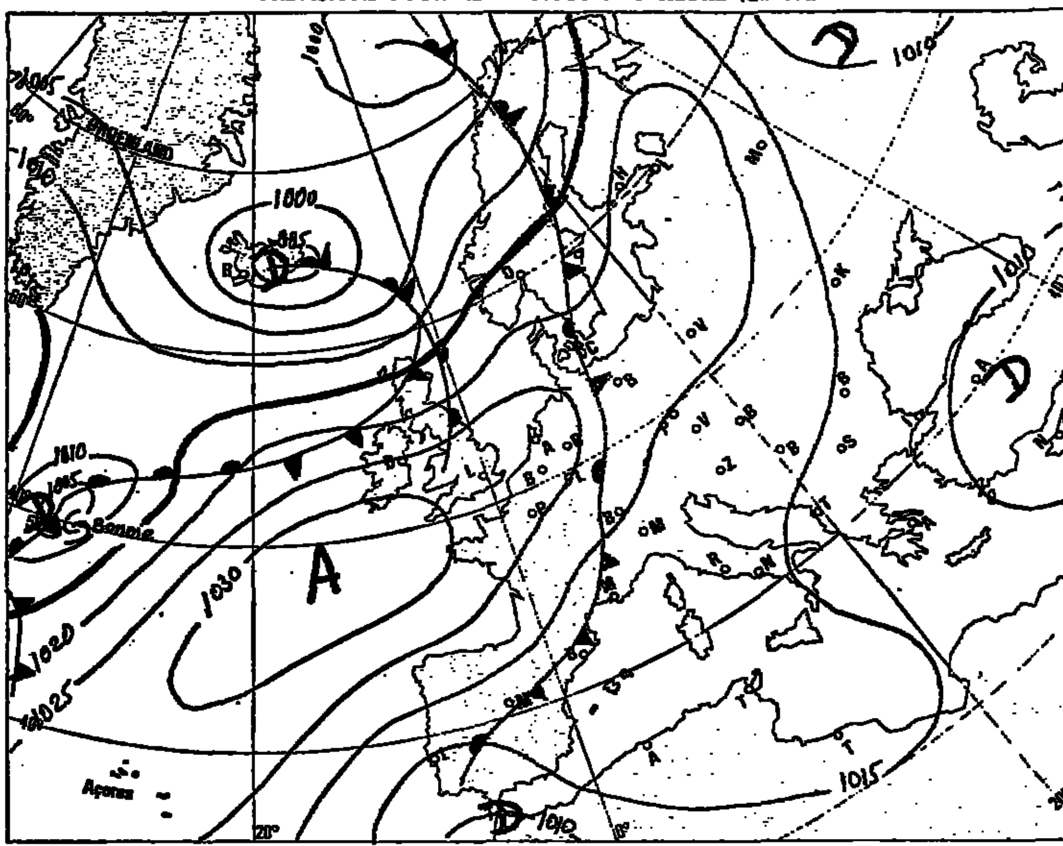
SITUATION LE 19 Août A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 20.8.80 DÉBUT DE MATINÉE



PRÉVISIONS POUR LE 20 AOUT A 0 HEURE (G.M.T.)



Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige · Averses · Orages · Brouillard · Verglas
Flèche indiquant la direction d'où vient le vent · Force du vent : 5 nœuds, 10 nœuds, 50 nœuds
Sens de la marche des fronts · Front chaud · Front froid · Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le mardi 19 août à 0 heure et le mercredi 20 août à 24 heures :

Les hautes pressions du proche océan se développeront temporairement à travers la France tandis que le courant perturbé océanique gagnera les îles britanniques puis la mer du Nord. La partie méridionale d'un front chaud touchera ainsi nos régions septentrionales.

Mercredi, quelques ondées orageuses se produiront sur les Alpes, le Sud-Est et la Corse. Ailleurs, des brouillards locaux au lever du jour disparaîtront assez rapidement au cours de la matinée, puis de belles périodes ensoleillées entraîneront une hausse des températures maximales. Toutefois, le ciel se couvrira sur l'extrême nord-ouest du pays en début de journée, puis sur les régions situées au nord de la Loire au cours de l'après-midi et de la soirée. Quelques pluies faibles se produiront temporairement, en particulier près de la Manche et dans le Nord, tandis que les vents, modérés, s'orienteront au secteur ouest. Sur les autres régions, les vents seront faibles et de direction variable, sauf dans la basse vallée du Rhône et sur le pourtour du golfe du Lion où ils seront assez forts de secteur nord.

Le mardi 19 juillet, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 022,6 millibars, soit 767 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 18 juillet ; le second, le minimu mde la nuit du 18 au 19) : Ajaccio, 27 et 17 degrés ; Biarritz, 22 et 16 ; Bordeaux, 23 et 14 ; Bourges, 24 et 16 ; Brest, 18 et 13 ; Caen, 19 et 12 ; Cherbourg, 17 et 13 ; Clermont-Ferrand, 25 et 17 ; Dijon, 27 et 16 ; Grenoble, 27 et 16 ; Lille, 19 et 12 ; Lyon, 24 et 15 ; Marseille, 31 et 17 ; Nancy, 25 et 15 ; Nantes, 21 et 12 ; Nice, 28 et 19 ; Paris-Le Bourget, 20 et 14 ; Pau, 25 et 16 ; Perpignan, 30 et 21 ; Rennes, 21 et 10 ; Strasbourg, 26 et 17 ; Tours, 19 et 15 ; Toulouse, 28 et 16 ; Pointe-à-Pitre, 27 et 26.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 28 et 17 degrés ; Amsterdam, 22 et 10 ; Athènes, 29 et 23 ; Berlin, 23 et 14 ; Bonn, 25 et 17 ; Bruxelles, 22 et 15 ; Le Caire, 36 et 22 ; îles Canaries, 27 et 22 ; Copenhague, 18 et 15 ; Genève, 25 et 13 ; Lisbonne, 26 et 16 ; Londres, 22 et 12 ; Madrid, 34 et 16 ; Moscou, 18 et 10 ; Nairobi, 23 et 13 ; New-York, 26 et 10 ; Palma-de-Majorque, 30 et 16 ; Rome, 32 et 17 ; Stockholm, 20 et 7 ; Téhéran, 36 et 28.

(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

JOURNAL OFFICIEL

Est publié au *Journal officiel* des 18 et 19 août 1980 :
UN DECRET

● Relatif au soutien financier de l'Etat à l'industrie cinématographique.

MODE

(Croquis de MARCQ.)

En entrée de saison, le manteau droit sept huitièmes d'Alain Derda se signale par ses lignes simples et élancées et ses détails raffinés : col enroulé, boutonnage décentré, carrure généreuse et monture de manches au bout de l'épaule, avec un mouvement de fronces. A porter ouvert ou fermé, il comporte aussi deux poches basses et un effet de côtes au bas.

Ce modèle a été dessiné en exclusivité pour les lectrices du « Monde » et réalisé en laine et mohair prune de « Pingouin » et vous reviendra à 310 F (42 - 44 N).

Pour en obtenir la recette, envoyez une enveloppe timbrée à vos nom et adresse à : Service de presse « Pingouin », 150, rue du Faubourg-Poissonnière, 75010 Paris. — N. M.-S.

AUTOMOBILE

PARKINGS INCOMMODES

Question : les promoteurs souvent ne se préoccupent guère de la façon dont sont conçus les accès aux parkings ni de leur taille. Y a-t-il une réglementation à ce sujet ? M. Gilbert Gantier, député U.D.F. de Paris, interrogeait le ministre de l'environnement et du cadre de vie. Ce dernier lui fait la réponse suivante :

« La réglementation actuellement en vigueur relative aux parcs de stationnement, explique-t-il, ne concerne pas que les problèmes de sécurité et de protection contre l'incendie. Les caractéristiques dimensionnelles des emplacements réservés au stationnement ne sont pas réglementées.

» Elles résultent de règles de l'art qui, en moyenne, conduisent à retenir 25 mètres carrés hors œuvre par véhicule dont 12 à 13 mètres carrés pour l'emplacement lui-même, le reste étant destiné aux circulations. Si l'article 12 des règlements des plans d'occupation des sols (POS) et, en l'absence de POS, l'article R 111-4 du code de l'urbanisme prescrivent que tout constructeur doit obligatoirement aménager un nombre de places de stationnement correspondant aux besoins des usagers de l'immeuble, les dimensions de chaque emplacement ne sont pas précisées.

» Cependant cette indication qui n'est pas obligatoire est parfois donnée par certains POS et devient alors une prescription réglementaire.

» Il appartient en conséquence, conclut le ministre qui parle d'or, aux acquéreurs d'emplacements de stationnement dont les dimensions et les accès leur paraîtraient insuffisants de s'assurer qu'ils correspondent à la fois aux règles de l'art et aux indications des documents contractuels. S'il n'en est pas ainsi, les particuliers doivent demander aux constructeurs, au besoin par toutes les voies de droit, le respect des engagements contractuels. »

ENDOMMAGEE EN COURS D'ENLEVEMENT. — Les automobilistes dont le véhicule a été accidenté lors de son enlèvement de la voie publique ont la possibilité de demander réparation soit au service officiel d'enlèvement de la préfecture (pour Paris), soit au service municipal équivalent (pour la province). Ils ont toutes les chances d'obtenir satisfaction si, grâce aux déclarations des témoins présents pendant l'opération, ils prouvent que les préposés au « ramassage » ont agi avec négligence et ont endommagé le véhicule.

Pour autant, ils ne seront pas systématiquement remboursés dans tous les cas de ce genre, car les tribunaux se montrent particulièrement pointilleux sur les preuves apportées par les plaignants.

CARNET

Décès

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Paul Victor AUBRY,

survenu le 17 août 1980, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 21 août 1980, en l'église Sainte-Bathilde de Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine), 43, av. du Plessis, où l'on se réunira, à 9 heures.

L'inhumation aura lieu au grand cimetière d'Orléans (Loiret).

De la part de :
Mme Paul Aubry, son épouse,
Mme Dubreuil, sa fille,
Jean-Michel et Olivier, ses petits-fils,
Mme Roland Dalbiez, sa sœur,
Et des familles Dalbiez, Delamarre, Mille, Vesserau et Peronnet.

Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

11, rue des Jockos,
92330 Sceaux.

— Grenoble, Dakar.

La famille Cherel,
a la douleur de faire part du décès de

Jacques CHEREL,
ingénieur agronome,

à l'âge de soixante-neuf ans, le 16 août 1980, à l'hôpital des Sablons à Grenoble.

— M. et Mme Léon Christophe et leurs fils,
M. Jean Christophe, ses enfants et son petit-fils,
La famille,
Mme André Coffani,

font part du décès survenu, en son domicile à Paris, 2, rue Charles-Marie-Widor, le 7 août 1980, de

Mme Fanny G. CHRISTOPHE.

— Mme Paul Delattre,
son épouse,
M. et Mme Michel Delattre et leurs enfants,
M. et Mme Paul Bologna et leurs fils,
ses enfants et petits-enfants,
Mme veuve Vitalis Aellon,
sa belle-mère,
M. et Mme Jean Michalek,
ses sœur et beau-frère,
Les familles Avenard, Blanchot, Bouchacourt,
Ses beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces,
Ses collaborateurs et amis,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Paul DELATTRE,

survenu le 16 août 1980, à Suresnes (Hauts-de-Seine), à l'âge de soixante-six ans.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Suresnes, rue Voltaire, où l'on se réunira à la porte principale, le mercredi 20 août 1980, à 14 h. 15.

Un registre à signatures tiendra lieu de condoléances.

26 ter, rue Gardenat-Lapostol,
92000 Suresnes.

— Générargues (30).
Denise Faucherre,
Michel, Anne, Vincent, Nicolas, Rémi,
M. Robert Castan,
M. et Mme Adrien Cathala et leurs enfants,
Mme Robert Faucherre,
Eric, Monique et leurs enfants,
Isabelle et Jean-Claude Vidal,
Max Faucherre,
M. et Mme Hervé Hamelle et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Moniquet et Florence,
M. et Mme Bernard Breyton et leurs enfants,
font part de la mort de

Jacques FAUCHERRE,
professeur de chimie
à l'université Paris-VII - Jussieu,

décédé le 16 août 1980, en sa maison du Moulin.

L'inhumation a eu lieu le 18 août, à Générargues, dans l'intimité.

— Mme Lucien Faucheur,
Les familles Faucheur, Candrier, Fischer, Mouvet,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Lucien FAUCHEUR,
H.E.C.,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,

survenu le 9 août 1980, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.
« Résidence du Bois ».
91370 Verrières-le-Buisson.

— M. et Mme Claude Palmer,
M. et Mme Michel Fibiani et leurs enfants,
M. et Mme Gérard Cladière et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Fibiani,
M. et Mme Franck Georges et leurs enfants,
M. et Mme Marc Pasqualini et leurs enfants,
M. et Mme Jean Aron et leurs enfants,
Mme Jacqueline Graechen,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean FIBIANI,
chevalier de l'ordre du Mérite,

survenu accidentellement, le 15 août 1980, dans sa soixante-douzième année.

Les obsèques seront célébrées en l'église Sainte-Geneviève, rue du Cardinal-Verdier, à Asnières, le 21 août 1980, à 15 h. 30.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Nogent-sur-Marne, dans la stricte intimité.

— M. Georges Gaymard,
Mme Elisabeth Dembourg et ses enfants,
Mlle Françoise Gaymard,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Georges GAYMARD,
née Renée Denis,

survenu le 18 août 1980, en son domicile.

Les obsèques seront célébrées en l'église Notre-Dame-des-Blancs-Manteaux, le jeudi 21 août, à 14 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.
33, rue des Archives,
75004 Paris.
7-21, rue Sarrette,
75014 Paris.
17, rue Jouvenet,
75016 Paris.

— Mme Jacques Le Méec,
son épouse,
Béatrice et Fabrice Le Méec,
ses enfants,
Mme Eugénie Carpentier,
sa belle-mère,
Mme Liliane Carpriaux et son fils,
ses sœur et neveu,
Les familles Chibout, Destarac, Gargallo, Le Méec et Vande Meersche,
Et tous ses amis,
ont l'immense chagrin de faire part du décès de

Jacques Le MÉEC,

rappelé à Dieu, le 11 août 1980, à l'âge de quarante-deux ans, muni des sacrements de l'Eglise, des suites d'une douloureuse maladie.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 22 août 1980, à 10 h. 30, en l'église Saint-Jacques-Saint-Christophe, Paris-19e.

L'inhumation se fera dans la sépulture de famille dans la plus stricte intimité.

192, rue de Crimée,
75019 Paris.

— La direction et le personnel de la Société The Yorkshire Insurance Company Limited
ont la douleur de faire part du décès de leur regretté collègue,

Jacques Le MÉEC,
secrétaire général.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 22 août 1980, à 10 h. 30, en l'église Saint-Jacques-Saint-Christophe, Paris-19e, où l'on se réunira et où un registre sera ouvert pour les condoléances.

— Saint-Malo.

Mme René Maheu, son épouse,
M. et Mme Alain Maheu et leur fille,
Mme veuve Lucia, sa sœur,
M. et Mme Jean-Serge Jupas et leur famille,
Les familles Fève et Mathis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. René MAHEU,
docteur en chirurgie dentaire,
chef d'escadron de réserve honoraire,
commandeur
de la Légion d'honneur,
croix de guerre avec Palmes,
médaille de la Résistance,
déporté résistant,

survenu dans sa quatre-vingt-deuxième année le 15 août 1980, à Rennes. Les obsèques ont lieu ce mardi 19 août 1980, à 14 h. 30, en l'église Notre-Dame-des-Grèves, à Rocabey-Saint-Malo.

Cet avis tient lieu de faire-part.

16, rue du Docteur-Roux,
35400 Saint-Malo.
6, rue du Docteur-Rochefort,
78400 Chatou.

— Monique, Jean, Thérèse, Geneviève, Philippe, Bernadette, Chantal, Jacques, Marie-Françoise, Luc, Marie-Odile,
Les familles Moineau, Reinhard, Sepiliotte, Peneti, Maynad,
font part du décès de leur père et grand-père

Roger MOINEAU,

survenu accidentellement le 16 août 1980.

Les obsèques auront lieu le mercredi 20 août à l'église de Laignes, à 14 h. 30.

Famille Moineau-Aubin,
21330 Laignes et 64, route de Rueil,
78000 Versailles.

— Mme Jeanne Moret-Bailly, née Le Bras, son épouse,
François, Laurent, Claire et Isabelle Moret-Bailly, ses enfants,
Les familles Moret-Bailly et Le Bras,
ont la douleur de faire part de la mort, le 18 août 1980, de

Jean-Louis MORET-BAILLY,
agrégé de l'Université,
inspecteur d'Académie honoraire,
chevalier de la Légion d'honneur,
commandeur
des Palmes académiques,
croix de guerre 1939-1945,
officier du Mérite de la
République fédérale d'Allemagne,

à l'âge de soixante-sept ans.

Ni fleurs ni couronnes.

Adressez vos dons pour la lutte contre le cancer à Pasteur-Weizmann, 17, rue Mesnil, 75116 Paris.

50, rue Descartes,
75005 Paris.

— Valence.
Mme Pierre Novacq, son épouse,
Le capitaine J. Novacq,
M. et Mme Daniel Novacq,
M. et Mme Daniel Pellegrino,
Mlle Catherine Novacq et M. Bernard Joly,
ses enfants,
Corinne, Edwige, Anne, Audrey, Clarisse et Alexia,
ses petites-filles,
M. et Mme André Colle,
M. et Mme Robert Pourveer,
M. et Mme Serge Pourveer,
ses sœur, beaux-frères et belles-sœurs,
Les familles Pourveer, Balland, Mareuge, Dautrec, Ancelet, Neveu, Bertaux, Pellegrino, Billy,
ses parents, alliés et nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre NOVACQ,
directeur départemental adjoint
des P.T.T. en retraite,
chevalier de l'ordre national
du Mérite,

survenu accidentellement à l'âge de soixante-six ans.

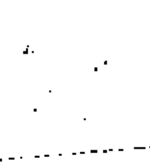
Les funérailles religieuses auront lieu le mercredi 20 août 1980, à 16 h. 30, en l'église Sainte-Thérèse, à Valence.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Elisabeth van RYSSELBERGHE,

survenu à Neuilly, le 29 juillet, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

De la part de :
Sa fille, Mme Catherine Gide, ses enfants et petits-enfants.
2, rue Chartran,
92200 Neuilly.



ARNET

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

offres d'emploi

R2E réalisations études électroniques

Nous fabriquons et commercialisons des micro-ordinateurs.
Nous recherchons

LE RESPONSABLE DE NOTRE CONTRÔLE DE GESTION

En collaboration étroite avec le Directeur Financier, il aura pour mission de créer et mettre en place les outils de gestion qui nous permettront de suivre et d'assister notre forte expansion :

- Comptabilité analytique.
- Contrôle budgétaire.
- Gestion prévisionnelle.

Nous souhaitons rencontrer un praticien de la gestion financière, diplômé de l'enseignement supérieur (Sup de Co...) ayant si possible acquis son expérience dans le secteur de l'informatique.

Envoyer C.V., prétentions et lettre manuscrite sous réf.58 ME
ACLES 1 F 103
61-63, rue d'Avron - 75980 Paris Cedex 20.

HAVAS CONTACT



Schlumberger recherche

CADRE COMPTABLE/FISCALISTE

90.000 F/100.000 F

LE POSTE : • supervision des comptes fiscaux et des impôts • responsable de 3 employés • responsable du système informatique • déplacements occasionnels en Afrique • situé à Paris avec une société implantée dans le monde entier offrant des larges possibilités de carrière.
Le candidat aura un diplôme d'une Grande Ecole Commerciale (HEC, ESSEC, ESCP) plus DECS et 2 ans d'expérience minimum.
Il devra parler/écrire Anglais couramment.

Envoyer lettre manuscrite, CV et photo à Mlle JACQUEMIN
Service Technique Schlumberger - 50, rue de Monceau 75008 Paris

---

CAP SOGETI LOGICIEL

c'est plus que l'annuaire électronique. Beaucoup plus!

CAP SOGETI LOGICIEL, c'est, bien sûr, l'annuaire électronique, mais c'est aussi la réalisation de grands projets nationaux et internationaux dans les technologies de pointe (espace, télécommunications, micro-processeurs, systèmes d'armes, ADA...).
Ces grands projets qui nous sont aujourd'hui confiés ouvrent des perspectives représentant de nombreuses opportunités professionnelles pour des

Ingénieurs Informaticiens

débutants et expérimentés

Recrutés dans le cadre d'objectifs de constitution de futures équipes dirigeantes, ces ingénieurs contribueront immédiatement à la réussite de projets d'envergure à PARIS, LANNION, RENNES, TOULOUSE, GRENOBLE...

Les dimensions internationales de CAP SOGETI LOGICIEL ainsi que ses références constituent des atouts uniques pour participer aux plus importants projets actuels et futurs.

Vous souhaitez vous associer à une croissance dont on ne connaît pas aujourd'hui les limites, ou tout simplement, vous désirez disposer d'informations précises sur CAP SOGETI LOGICIEL, ses activités, ses projets, ses hommes, ses salaires...

Il suffit pour cela d'écrire à : Y.M. DUVAL, CAP SOGETI LOGICIEL - 5, rue Louis-Lejeune, 92128 MONTROUGE Cedex.

Prenez une option sur l'avenir

CAP SOGETI LOGICIEL

ANNONCES CLASSEES TELEPHONEES
296-15-01

T.I.T.N.
FILIALE THOMSON C.S.F. INFORMATIQUE
recherche

1. Pour postes à pourvoir en banlieue SUD (CHILLY-MAZARIN)
INGENIEURS ELECTRONIC.
Chefs de projets, ayant au moins 5 ans expér. dans la conception et l'intégration de systèmes à base de mini ou micro-processeurs. Ils auront la responsabilité de projets et devront assurer l'encadrement technique d'une équipe. Une évolution est souhaitée vers des fonctions d'ingénieur en chef (coordination de projets, assistance technique au service commercial).
INGENIEURS
Grande Ecole débutants ou quelques années d'expérience pour développement sur micro-processeurs.
(réf. HARD.)

2. Pour postes à pourvoir en banlieue Ouest (40 km Paris par autoroute) :
INGENIEUR ELECTRONICIEN INFORMATICIEN
INGENIEUR ELECTRONICIEN MECANICIEN
A.T.P. ELECTRONICIEN
GESTIONNAIRE connaissant les composants électroniques et électromécaniques (achats, gestion de magasin).
(réf. M.L.A.)

Env. C.V., photo et prétentions en précisant référence du poste à T.I.T.N., 5, rue Gustave-Eiffel, 91420 MORANGIS.

Publication hebdomadaire cherche

COURTIERS
CHEFS DE PUBLICITÉ

Fixe + commission.
Ecrire à M.G.B. édition, 22, rue Violet, 75015 PARIS ou tél. au 575-62-15.

T.I.T.N.
FILIALE THOMSON C.S.F. INFORMATIQUE
recherche

INGENIEUR grande Ecole débutant ou quelques années d'expérience pour travaux d'études et de recherches sur des systèmes à base de micro-processeurs (télé-écriture, télé-transmission, terminaux à entrée graphique).
Lieu de travail : Banlieue Sud (Chilly-Mazarin).
Env. C.V., photo, prétent. en précisant réf. T.F.R. à T.I.T.N., 5, r. Gustave-Eiffel, 91420 MORANGIS.

---

sema informatique

SEMA-METRA, Groupe européen de conseil, études et ingénierie, recherche dans le cadre du développement de ses activités, de jeunes

ingénieurs informaticiens

Diplômés d'une Grande Ecole, de nationalité française, qui seront, après formation, intégrés dans des équipes intervenant, tant en France qu'à l'Etranger, sur

Systèmes techniques ou de gestion

pour les DEBUTANTS, les stages de formation commenceront les 1er Septembre et 1er Octobre. Possibilité de carrière rapide, fonction des performances.

Vous pouvez prendre rendez-vous de préférence en téléphonant à Mme BRUGEROLLE au 657. 13. 00 Poste 2574 ou en écrivant s/réf. 10266 à J. HAJAGE, Sema-Informatique :
92126 MONTROUGE - Centre Metra, 16 - 18, rue Barbès.

MEMBRE DE SYNTEC

sema selection — Paris - Lille - Lyon - Marseille - Toulouse

---

emplois régionaux

Un des leaders européens de fourniture pour le second œuvre bâtiment recherche pour sa société française (+ 500 personnes)

Responsable Services Financiers

En relation directe avec la Direction Générale, vous serez responsable de l'ensemble des problèmes financiers (Budgets, Compta. Géné., Compta. Ana., etc...) ainsi que de certains problèmes administratifs (assurances, service du Personnel cadres).

Vous avez une bonne formation de base et justifiez d'une expérience d'une quinzaine d'années au moins en entreprise.
Bonne connaissance de l'allemand souhaitée. La rémunération tiendra compte de l'expérience acquise.
Poste basé dans une ville moyenne de l'Est de la FRANCE (à 1 heure de STRASBOURG).

Nous vous remercions d'adresser votre dossier complet sous Réf. 880 LM à notre conseil qui vous garantit la plus totale discrétion.

MANAGING
5/7, rue Pierre Perrat
57000 METZ
Tél. 766.52.35

MEDIA PA

managing

THOMSON-CSF

CENTRE ÉLECTRONIQUE de BREST
recherche plusieurs

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

Confirmés ou débutants.
diplômés d'une grande école, pour participer à des travaux d'études et de développement dans les domaines suivants :
— Traitement du signal
et/ou
— Radar (Antennes, hyperfréquences, émission-réception) (REF. : IE).

1 INGÉNIEUR MÉCANICIEN ou ÉLECTROMÉCANICIEN

Diplômé AM, ENSI ou INSA
ayant plusieurs années d'expérience pour étoffer le service méthodes montage, câblage, et y prendre progressivement des responsabilités techniques et humaines.
(REF. : IM).

Adresser C.V., photo et prétentions à Thomson CSF
Service du personnel Route du Conquet
29290 BREST

IMPORTANTE SOCIETE D'ELECTRONIQUE
Proche banlieue Nord
recherche

INGENIEUR COMMERCIAL

Débutant ou quelques années d'expérience;ayant un diplôme d'ingénieur électronicien,.

Une formation complémentaire en marketing sera appréciée.

Il aura des connaissances techniques en système informatique temps réel, disponibilité pour déplacements, sens du contact, bonne pratique de l'anglais.

Envoyer C.V. détaillé et prétentions à no 68227 CONTESSE Publicité
20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

Dans le cadre de l'expansion de sa
DIRECTION PROJETS
EFCIS
CIRCUITS INTEGRES MOS
recherche

RESPONSABLES D'EQUIPES DE CONCEPTION
EXPERTS TECHNIQUES DE HAUT NIVEAU

Dans les systèmes de :
- TELEMATIQUE
- CONCEPTION ASSISTEE PAR ORDINATEURS
- SIMULATION ET CARACTERISATION

Postes à pourvoir à GRENOBLE
Future «SILICON VALLEY» Européenne

Si vous êtes intéressés par notre Société, merci d'adresser une lettre manuscrite avec C.V. à E.F.C.I.S. - BP 217 - 38019 GRENOBLE Cedex.

COLLEGE CEVENOL
rech rentrée 10 septembre
Infirmière pour adolescents
Logée infirmerie.
Recherche :
— 1 professeur certifié E.P.S.
— 1 professeur lettres
— 1 professeur secrétariat (B.T.S. minimum).
Présenter candidature :
COLLEGE CEVENOL
43400 LE CHAMBON-S/LIGNON
Téléph. : 59-72-52

Club de jeunes cherche ANIMATEUR ou EDUCATEUR.
Envoyer C.V. :
Club GALAXIE, r. des Troènes, 33170 DRAGUIGNAN.

INTERNAT.

Lycée franç. Los Angeles rech. institutrices et professeur espagnol. C.V. + téléphone. Ecrire nº 2 523 « le Monde » Publicité 5, r. des Ital., 75427 P. Céd. 09

EDITOR
(commodities and finance)
This appointment is suitable for a journalist with a special knowledge of commodities and third world economies. The salary for this full time post will be commensurate with the experience and qualifications required of the successful candidate.
Please write to the secretary, South, 13th Floor, New-Zealand House, HAYMARKET, LONDON SW 1Y 4 TS U. K.

SOCIETE D'ENGINEERING PETROLIER OFFSHORE
recherche

INGENIEUR pour "engineering quality assurance"

Généraliste avec formation de base structure et/ou mécanique, au moins 10 ans d'expérience, bon rédacteur de spécifications en anglais, méthodique.
Une bonne connaissance des règlements des organismes de contrôle internationaux et une première expérience en assurance qualité en bureau d'études seraient appréciées.
Ce poste fera l'objet d'un contrat de six mois devant évoluer vers engagement permanent.

Envoyer lettre de candidature manuscrite C.V., photo et prétentions s/réf. 6090M à
PRO/JETS PUBLICITE
12 rue des Pyramides 75001 Paris
qui transmettra.

GIS, SSCI appartenant à un groupe de Sociétés de Service en Informatique et Bureautique à potentiel élevé (50% du personnel ingénieurs grandes écoles ou équivalent), poursuit son expansion (50% par an).

Pour renforcer ses équipes travaillant à la réalisation d'applications
Bases de Données et Télétraitement
GIS recherche

2 INGENIEURS INFORMATICIENS
connaissances appréciées :
IMS (DB, DC) - TDS/IDS (réf. II20)

3 INFORMATICIENS
débutants de formation supérieure (réf. ID 19)

Les postes pour lesquels nous recrutons offrent de larges possibilités de développement personnel dans un contexte très diversifié.

Envoyer CV à : GIS
48 avenue Raymond Poincaré 75116 Paris.



ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

offres d'emploi — offres d'emploi



THOMSON-CSF

recherche pour le poste
de responsable de la qualité des études

UN INGÉNIEUR

Il devra :
— Elaborer avec les concepteurs les plans de qualité adaptés à chaque création de nouveaux matériels ;
— Faire exécuter et gérer ses plans.

- Une large culture scientifique couvrant principalement les domaines de la résistance des matériaux de la thermique et de l'électronique est nécessaire.
- Une expérience de cinq à dix ans dans des laboratoires d'études ou de développement serait utile.

Ecrire avec curriculum vitae et photo au SERVICE DU PERSONNEL, 68, avenue Pierre-Brossolette à 92240 MALAKOFF.

Groupe International B.T.P.
recherche pour son siège social
LA DEFENSE

un Fiscaliste

(Maîtrise Droit - 5 ans min. d'expérience
Anglais et Espagnol lus et écrits)

- Il établira les déclarations fiscales pour la France.
- Il sera capable de s'initier aux divers systèmes fiscaux des pays où nous sommes présents.
- Il pourra assister l'entreprise et ses filiales lors des contrôles fiscaux en tous pays.

Envoyez CV, photo et prétentions sous réf. 5194 à L.T.P. 31, Boulevard Bonne Nouvelle 75082 Paris Cedex 02 - qui transmettra

---

Mobil Oil Française

recherche

Jeunes INGÉNIEURS DIPLOMÉS
FORMATION MÉCANIQUE et MOTEURS
(A.M. ou équivalent)

Libérés du Service National, aimant vie active pour postes

TECHNICO-COMMERCIAUX
(Résidence PROVINCE ou PARIS)
SUIVANT BESOINS DU SERVICE

— Fonction comportant nombreux déplacements
— Formation complémentaire assurée
— Possibilité développement carrière en fonction aptitudes
— Expérience et anglais appréciés.

Adresser C.V. et photo sous n° 68.101 à CONTESSE Pub., 30, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui tr.

P.M.E. PLEINE EXPANSION
NORD DE LA HAUTE-MARNE
C.A. 40 MILLIONS - 110 PERSONNES
recherche
pour son équipe de direction

LE RESPONSABLE ADMINISTRATIF

Age : 40 ans minimum
Formation de gestionnaire
(E.S.S.E.C. - Maîtrise de Gestion)
Connaissance export appréciée
Anglais exigé

Env. C.V. et prét. ss le numéro T 21.620 M, à : Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

ENTREPRISE DE TRAVAIL TEMPORAIRE
recherche
pour son siège à Paris (8e)

TECHNICO-COMMERCIAL

Formation supérieure de préférence commerciale.
Il assurera la prospection et le suivi de la clientèle à haut niveau.
Ce poste nécessite de bonnes relations humaines, de la méthode et du dynamisme.
Langue anglaise appréciée
Adr. C.V. manuscrit + photo sous réf. 9.820 AT à A.M.P., 40, rue Olivier-de-Serres, 75015 PARIS, qui transmettra.

LA RADIOTECHNIQUE
24, rue Louis-Leblanc - 78120 RAMBOUILLET
recherche pour son SERVICE
CONTROLE DE GESTION

B.T.S. ou D.U.T.
COMPTABILITÉ GESTION
DÉBUTANT

Ecrire avec curriculum vitae et prétentions.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

GROUPE GESTION INFORMATISÉE
DIVISION G - INFO

INGÉNIEURS
TEMPS REEL
Connaissant le traitement de texte.

INGÉNIEURS CONFIRMÉS
Systèmes transactionnels de gestion à base de mini-micro.

INGÉNIEURS SYSTÈMES
IRIS 80 - HB 66 - IBM 43-31.

INGÉNIEURS LOGICIELS
MITRA 125/225 - SOLAR

INGÉNIEURS
étude téléphonie, confirmés.
Salaires : 100 000 à 150 000 F/an. Lieu de travail : PARIS - PROVINCE - ETRANGER.
Ecr. n° 282 Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 Paris qui transmettra.

EUROP FACILITIES
Renforce ses équipes I.B.M.

ANALYSTES-PROGRAMM.
Ayant pratique l'un des trois Langages suivants :
— COBOL.
— P.L. 1.
— ASSEMBLEUR.

Adresser C.V. et prétentions à Direction du personnel, 30, rue du Château, 92200 Neuilly/Seine TEL. : 747-72-17.

CAISSE REGIONALE D'ASSURANCE MALADIE D'ILE-DE-FRANCE
recherche pour Centre de formation professionnelle et de perfectionnement

ANIMATEUR
titulaire d'une licence en Droit. Des références pédagogiques seraient appréciées.
Le choix de la Direction s'exercera après un entretien des candidats avec un jury.
Adr. lettre et C.V. détaillé à Mme le Chef du Personnel, 17-19, rue de Flandre, 75935 Paris Cedex 19.

ERIN

recherche
- des INGÉNIEURS
débutants à 3 ans d'expérience.
- des ANALYSTES PROGRAMMEURS
minimum DUT.

pour :
— Développement logiciel de base.
— Contrôle de processus industriels.
Formation assurée.

Ecrire avec C.V. sous référ. 5.597 à Axial Publicité, 27, rue Taitbout, 75009 Paris, qui transmettra.

T.I.T.N.
FILIALE THOMSON C.S.F. INFORMATIQUE
recherche pour ses travaux de conception et de réalisation de systèmes de gestion dans le domaine de l'informatique répartie sur mini et micro-ordinateurs ainsi que pour ses travaux dans le domaine des réseaux de la commutation de messages et de la télé-informatique.
INGENIEURS SYSTEMES
Formation grande Ecole, plus. années d'expérience dans le domaine du logiciel tps réel.
INGENIEURS débutants.
Option informatique ou maîtrise informatique.
ANALYSTES-PROGRAMMEURS
I.U.T. informatique.
Lieu de travail :
Banlieue Sud (proximité Orly) ou 40 km Ouest de Paris.
Env. C.V., photo et prét. en précisant référ. SOFT à : T.I.T.N., 5, r. Gustave-Eiffel, 91420 MORANGIS.

INGENIEUR Pos. 2 Electro. Spéc. Logiciel calculateur 1X21 DATA, 97, rue Réaumur, 2e.

POUR BAGDAD IRAK
Ingénieur Directeur travaux électricité. Exp. gros chantier. Très compétent. Bilingue anglais — 297-49-95.

Importante entreprise cherche AUDIT INTERNE, comptabilité, contôle gest. et administratif. Expér. 3 ans min. cabinet ou entreprise. 297-49-95.

information divers

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés à ttes et tous avec ou sans diplômes. Pour le connaître lisez la revue FRANCE CARRIERES, (16), B.P. 402-09 PARIS. Documentation sur demande.

secrétaires

Très urgent, importante Sté de Publicité, quart. Bourse, rech. DACTYLO expérimentée. Libre immédiat. 5 X 8. Avant. socx. Possibil. vacances d'hiver. Se présenter : REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur (métro Sentier ou Réaumur-Sébastopol) Service du Personnel ou tél. : 233-44-21 (Poste 314)

ENTREPRISE DE PRESSE
Centre de Paris
recherche

SECRÉTAIRE DE DIRECTION
excellente sténo, ordonnée et méthodique. Sérieuses référ.
Horaires : 9 h. - 19 h.
ECRIRE : S.G.P., 13, av. de l'Opéra, 75001 Paris

proposit. com. capitaux

Atelier thermoformage étudier. toute proposition de travail. Ecr. n° 2537 « le Monde » Publ. 5, r. des Ital., 75427 P. Céd. 09.

enseignem.

Certif. économ. du DECS. Révision intensive Paris du 25-8 au 28-8-80. AFEAGE. Tél. 755-60-27.

demandes d'emploi

AT-3 Electron., dipl. Etat, dép. radio B.F., Télé (couleur), magnétoscope, rech. empl. à resp. commerce. ind. France, Corse, étranger. - M. GUYEN, 27, rue St-Jacques, 75005 Paris

---

Pour Arabie Saoudite
Chef de service comptable 36 a. Anglais, français, arabe, résidant à JEDDAH depuis 78, ch. poste simil. 130.000 S.R./an + logement et charges. Expérience : 14 ans. Possibilité interview à PARIS le 2 et 4 sept. Ecrire : Rossel Régies Publicitaires, n° 519.543, rue Royale, 112, 1000 Bruxelles.

H. 32 ans, formation chimie-biologie 2e et 3e cycle (DEA de physiologie végétale appliquée) + DESS de gestion ciale industrielle, anglais et allemand courant, exp. un an technicien de recherche immunologie, 3 ans de coopération civile. Enseignement des sciences naturelles, recherche poste technico-ccial agro-alimentaire ou autre. Ecrire M. ALLE, 24, rue Maurice Barres. 94210. La Varenne - Saint-Hilaire.

H. 30 ans, DES Eco internat. et développ., conn. anglais, égal. problèmes africains, ch. emploi, étudie ttes proposit. T. 379-97-81

occasions

Pianos droits et à queue, épinettes et clavecins

VENTE EXCEPTIONNELLE
AOUT 1980
avant travaux liquidation partielle de stocks, occasions, exposition ou location vendus expertisés en l'état, prix sacrifiés, garantie et services assurés.
PIANOS MAGNE
Téléph. pour renseignements : 522-30-90

A VENDRE
MEUBLES D'APPARTEMENT
4 ans d'utilisation (salon, salle à manger, chbres, cuis.), prix intéressants. Tél. : 574-96-24, poste 20.03, h. b., 346-90-65, soir.

automobiles

vente

5 à 7 C.V.

VEND INNOCENTI 120 L mai 1976 - 70 000 kilomètres Prix à débattre. TéL RIOU 743-96-81.

8 à 11 C.V.

Urgent. Part. vend Lancia Delta 1500, modèle 81, bleu métal., gentes alliages, vitres teintées, radio F.M., 4 500 km, garantie usine. Prix : 47 500 F. Tél. : 974-51-48, après 19 h.

divers

104 - 305 - 505
Mod. 80, peu roulé, garanties. Auto Paris XV. 533-69-95. 63, rue Desnouettes, Paris-15e.

---

les annonces classées du
Monde
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 heures à 12 h. 30 — de 13 h. 30 à 18 heures

au 296-15-01

Une annonce communiquée avant 15 heures peut paraître dès le lendemain.

L'immobilier

appartem. vente

4e arrdt.

MARAIS, 95 m2, 4 P. cuis., bains, bon état intérieur. Prix : 840.000 F. GARBI. 567-22-88.

7e arrdt.

11, RUE SURCOUF près QUAI D'ORSAY, beau 2 p. 57 m2, dans immeuble 1960, s. place demain de 14 h à 17 h. Pasteyer 266-35-84 le matin.

Av. CHARLES-FLOQUET
part. vd lux. 130 m2 1 900 000 F Tél. 734-56-48 de 11 h à 14 h.

14e arrdt.

EUROVIM PROPRIETAIRE MAINE-MONTPARNASSE (150 m) luxueux et gd studio idéal pied-à-terre ou placement d'avenir. 555-92-72.

Porte-d'Orléans, sur Montrouge 14, rue Radiguey - 520-13-57 3e étage, 45 m2 (2 P.), 225.000 F 4e ét. occupé, 3 pces, 195.000 F 6e ét. entier 120 m2 (4 appts) + terrasse (130 m2), 545.000 F. Voir 17 à 19 h, mardi, mercr.

16e arrdt.

TROCADERO Splendide studio
Bel imm. anc. 60 m2, rez-ch., entrée, séj. marqueterie, cuis., wc, s. bains. 490.000 - 603-27-51.

ETOILE 140 M2
5/6 P. Bourgeois ou profession. 1.450.000 F
Situation exceptionnelle. PROMOTIC - 553-14-14

PRES MAIRIE 16e, 5e étage, gd liv., 3 CHBRES, 2 BAINS, CHBRE SERV. PARK. 705-24-10.

92 Hauts-de-Seine

BON BOULOGNE Dans passage privat. caract. s/AV. V.-HUGO, 45 m2 rez-chauss. suréL, dble livg, ch., cuis., s. bains, cave. 280.000 F - 603-27-51

BON BOULOGNE Immeuble ancien sans asc. 90 m2 poss. duplex, 3e et 4e étage, cave. Prix : 540.000 F - Téléph. : 603-27-51.

95 - Val-d'Oise

PONTOISE. Superbe duplex, soleil, vue, 120 m2 + terrasse, garage. 440.000 F - 229-52-98.

Province

V. ST-TROPEZ, appartement 50 m2, 2 P., cuis., gd balcon, solarium duplex 80 m2, cave, parking, 100 m du port sur mer, petite résidence avec piscine. Tél. (73) 24-75-65, hres bureau.

COTE D'AZUR
SANARY, appt F 3 + balc. nf, cuis. équip., cave, de 391 000 F à 412 000 F. Notaire réduit. Ecr. SOREIM, 680, plage de Bonnegrâce, 83140 Six-Fours ou tél. (94) 07-00-02.

A VENDRE EN BRETAGNE

KERJOUANNO (56)
APPTS de 2-3-4 et 6 pièces avec grandes terrasses sur mer Livrables de suite.
MAISONS bretonnes, 2 à 5 pces Livrables 2e trimestre 1981

PERROS-GUIREC (22)
APPTS de 2 à 4 pièces
Vue exceptionnelle sur mer
Livrables de suite

DINARD (35)
STUDIO au 4 PIECES
Livrables 1er trimestre 1981
Sté GIBOIRE, 1, pl. Gl-Giraud, RENNES - Tél. (99) 30-90-62.

constructions neuves

MONTMARTRE
1, AVENUE JUNOT

2 PIÈCES 48 M2
dans ensemble résidentiel stand. Habitable immédiatem. Prix : 690.000 F.
Visite sur pl. ts les jours de 14 h. 30 à 19 h. (sf dimanche). Tél. : 606-31-38.

locations non meublées Offre

Paris

PARIS 12e
Métro MICHEL-BIZOT
SANS COMMISSION

2 PIECES 51 m2 Loyer : 1.595 F
Charges : 396 F. Parkg : 145 F
3 PIECES 80 m2 Loyer : 2.100 F
Charges : 522 F. Parkg : 145 F
3 PIECES 93 m2 Loyer : 2.486 F
Charges : 648 F. Parkg : 145 F
6 PIECES 106 m2 Loyer : 2.928 F
Charges : 828 F. Parkg : 145 F
S'adresser : 34, rue Claude-Decaen (heures bureau)
Téléphone : 344-12-15

6e Dans même immeuble ENTIEREMENT NEUFS
1 appt 3 pces, 1 appt 4 pces, 3 STUDIOS - Téléph. : 766-50-45

PARIS 12e
SANS COMMISSION
Immeuble tout confort
3 PIECES 69 m2 Loyer : 2.207 F
Charges : 508 F. Parkg : 172 F.
S'adresser : 24-26, rue Sibuet, au gardien, avant 19 h. ou tél. au 343-35-77 pour rendez-vous. (Métro PICPUS ou BEL-AIR)

PARIS 13e
SANS COMMISSION
Importante société loue dans immeuble récent, bon standing
STUDIO 34 m2. Loyer de 1.050 F à 1.160 F
Charges : 279 F. Parkg : 230 F.
S'adresser au gardien : 205, bd Vincent-Auriol
Tél. : 589-44-67, de 14 h. à 18 h.

STUDIO 30 m2 - S. de bains, cuisine équipée, terrasse, tél.
1.250 F — 261-53-88

---

11 bis, av. Suffren, liv. dble + 3 chbres, belle réception 140 m, grand standing, belle vue sur Champ-de-Mars. Mardi, mercredi, 10 à 16 h.

A LOUER AUX GOBELINS, Studio 25 m2, 1.000 F C. C. Tél. : 954-68-73.

RUE DE VERNEUIL
part. loue studio cft, s. d'eau. Tél., 850 F. 644-04-91.

Région parisienne

BOIS SAINT-MANDE n° 12 Chaussée de l'Etang
5 p., balcon + chambre, 4.000 F + charges. Visite jeudi 21 de 14 h. à 18 h. — 633-97-56.

locations non meublées Demande

Paris

Etude cherche pour CADRES villas, pavillons ttes banl. Loy. garantis 5.000 F max. 283-57-02.

EMBASSY-SERVICE recherche du studio au 6 pièces Paris et villa en banlieue Ouest. Pptaire directement : 562-78-99.

locations meublées Offre

Province

Corse Sud. pr. Porto-Vec., villa 2 ch., plage priv. sable. Sem., mois, année. - 19-32-41-53.21.58.

locations meublées Demande

Paris

EMBASSY-SERVICE recherche pour LOCATION ou ACHAT du studio au 6 pièces Paris et villa en banlieue Ouest. 8, av. Messine, 8e. 562-78-99.

Immobilier (information)

Un service gratuit sur rendez-vous

INFORMATION LOGEMENT
525.25.25

- Dispose de renseignements sur des milliers d'appartements et de pavillons neufs à l'achat en région parisienne.
- Vous permet de sélectionner, au cours d'un entretien avec un conseiller, les programmes correspondant à vos désirs comme à vos moyens.

Centre Etoile
49, avenue Kléber 75116 PARIS

Centre Nation
45, cours de Vincennes 75020 PARIS

bureaux

Votre SIEGE SOCIAL
BURX MEUBLES - TELEX
PARIS 8e, 9e, 15e
CONSTITUT. SOCIÉTÉS
prix comp. délais rapides.
ASPAC 281-18-18 +

CONSTITUTION de S.A.R.L.
TELEX Secrétariat téléphonique
Domiciliations artisanales et commerciales. Tous services **355-17-50**

Votre SIÈGE SOCIAL
AV. SECRETARIAT TELEPH. CONSTITUTION de SOCIETES. ACTE S.A. PARIS 261-80-88 MARSEILLE (91) 93-11-13

Boutiques

INVESTISSEZ
Murs de boutiques de 240 000 à 400 000 francs
HAUT RENDEMENT
MURINVEST 538-98-15.

maisons de campagne

COTE D'ARMOR
Particulier vend, en Bretagne, maison rénovée, tout confort : cheminée - poutres - téléphone, jardin d'agrément entièrement clos (630 m2). Tél. : 010-87-44 ou tél. : (96) 95-65-40.

MAISON de CAMPAGNE
à 90' de Marseille
SUD VENTOUX
Grande maison en pierre habitable en partie immédiatement gros-œuvre en bon état, comprenant : cuisine, séjour av. cheminée, 2 chbres, écurie, grenier à foin + grenier amén. cellier + nbreuses dépendances, jardins, potager et agrément + remise en pierre indépendante à restaurer. Eau, électricité, accès goudronné. Idéal retraite, vacances ou résidence second. Prix : 195.000 F. Ecrire : CATRY, 43, cours Estienne-d'Orves sous réf. R.070. 13001 MARSEILLE ou Tél. : (90) 89-36-40.

Près Saint-Genis-sur-Guiers et Morestel
SAVOIE - ISÈRE
Jolis terrains viabilisés de 1.500 à 3.000 m2. A partir de 40 F H.T. le m2. CATRY. 16 (74) 80-10-24.

Sud Haute-Marne, mais. pierre, 5 p., sanit., four à pain, cour, jdin, gar., cave voûtée, clos d'un mur de 2 mètres. Ecr. n° 8.777 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

Les plaisirs du lac et de la montagne
SAVOIE
limite de l'Isère, possibilité d'aménager grande maison de maître dans bâtisse en pierres apparentes, parfait état. Joli terrain arboré. - 240.000 F. CATRY (74) 80-10-24

A mi-chemin entre
LYON et GRENOBLE
700 m2 de terrain clos avec bâti de 120 m2 au sol. Parfait état + garage et dépendance. 230.000 F - CATRY (74) 80-10-24 ou (74) 20-49-94

---

97 KM DE PARIS EST
Maison rustique, tout confort, 6 pièces, terrain 2 a 70 ca. Prix : 450.000 F - (23) 82-40-90.

Dans village 15 mn Crémieu
ISÈRE
Maison en pierre de 6 pièces avec joli jardin clos. Habitable de suite : 165.000 F. CATRY (74) 80-10-24

Dans petit village touristique
NORD ISÈRE
sur charmante petite place, maison à rénover av. jardinet, 65.000 F - CATRY (74) 80-10-24

HAUTE-PROVENCE
1 000 m2, bergerie pierre 4 p., eau, électr., site exception., terr. 100.000 F. Tél. : 16 (75) 21-33-77.

MAS PROVENCAL ANCIEN
à 10' sortie autoroute Orange
AU SUD DU VENTOUX
Construction pierre bon état, environ 300 m2 au sol, comprenant habitation 7 pièces + bâtiments d'exploitation attenants (écuries, granges, greniers à foin, celliers, garages, hangar pierre de 150 m2). Accès privé goudronné. Parc à créer environ 5.000 m2 à l'arrosage, délimité par belles haies de cyprès. Une affaire à visiter rapidement. Prix 490.000 F. CATRY (réf. 070) : (90) 89-36-40

ALPES-HAUTE-PROVENCE
envir. DIGNE, part. vds mais. pierres appar., s/terr. 3.800 m2, 1.000 m2 alt., 2 chbres, séj. av. chemin., cuis., s. de bs, terras., tél. +1 niv. aménageable, site except. 330.000. (93) 39-58-17, h.r.

villas

VILLA COLONIALE
Parc 11.900 m2 (arbres séculaires), quartier résidentiel en banlieue Est de Paris, proche A-4. Hall, terrasse couverte, style Louisiane. Cuisine, grand séjour + livg. cheminée, 6 ch., bns, wc, cab. toil. Gren. S/sol total. Chff. centr. Dépend. Pav. de garde + écuries. 950.000 F.
A.C.C. 56, av. de la Résistance CHELLES - 957-28-20

St-Raphaël, Villa provençale, très belle vue mer, séjour, 3 chambres, 3 bains, garage, piscine, beau jardin. Dumont : (94) 95-19-61, heures des repas.

viagers

Vendre ou acheter un viager. Adressez-vous au spécialiste. ETUDE LODEL : 355-00-44

propriétés

A vendre dans site magnifique, portes de GAP (Htes-Alpes) pleine nature, PROPRIETE : Ancienne maison de maître avec dépendances, gd pavillon en pierre, avec écurie voûtée, parc avec beaux arbres 6.000 m2. Px. 800.000 F. Chambre d'Agriculture, 8 ter, Cne de Bresson, 05000 GAP. Tél. (92) 51-06-87.

---

30 km OUEST PARIS
Propriété gd cft., vue impren., construct. 1971, récept. 100 m2, 5 chambres, piscine chauffée avec pool-house, parc 5.200 m2. Prix 1.800.000 F. Tél., H. B. : (3) 474-01-42.

Vends en POITOU MAISON de MAITRE 12 pièces principales, tt confort, avec jard. 3,60 ha + 30 hectares bois attenant en bordure rivière. DE BAZIN - 86320 PERSAC

terrains

MORBIHAN OCEAN
Terrain viabilisé boisé 2 500 m2, tennis, environn. très except. BASTARD, Manoir l'Ambovic, 56370 SAR/EAU. Tél. (97) 41-81-37.

forêts

ETUDE de Me BROCARD, Notaire à SAINT-MIHIEL. Tél. (29) 89-00-25.

A VENDRE :
3 heures PARIS par aut. Est

1) BELLE PLANTATION RÉSINEUX
sans manque. 380 m d'altitude. 8 ha, 35 ans exploitables partiellement. 30 ha 15 à 25 ans pas de dégagement.

2) FORÊT
Chênes, frênes, hêtres + taillis exploitables. 85 ha bois + 25 ha terres drainées. Libre, possibilité acquérir seulement forêt.

domaines

50 KM MONTPELLIER
Particulier vend très beau MAS CEVENOL de grand caractère s/terrain 6 ha, comprenant 4 corps bâtim. dont 2 aménagés habitables immédiat. (eau, électricité, chauffage central, téléphone). Composés : logt principal : 5 p. (séjour 60 m2, cheminée), cuisine, s. de bains, wc. Logt secondaire : avec accès indép. 4 p. (cuisine, s. de bains, wc). Nombreuses dépendances et bât. annexes : granges, caves voûtées, bergeries, etc. Envoi doss. descriptif détaillé avec photos sur demande. Visite tous les jours sur rendez-vous. Prix : 820.000 F. Très urgent. Tél. : 345-48-40, de 10 à 20 h., et 368-66-42, après 20 h. et week-end, ou écr. COURTIEUX, 27, av. St-Mandé, 75012 Paris.

Suis acheteur vaste DOMAINE bois et plaines, 250 km maxim. Sud Paris. Ecrire s/n° 200.633, ORLET, 136, av. Charles-de-Gaulle 92200 NEUILLY-SUR-SEINE

châteaux

BOURGOGNE Particulier vend Château XVIIIe 15 p. princip., nbreuses dépend., maison gardien, parc, prairie 4 hectares, rivière. (80) 90-06-75.

A MOINS D'UNE HEURE DE PARIS, petit château, tennis et maison de gardiens. Possibilité terres. DOMAINE DE BIMOREL LA CROIX ST-LEUFROY (Eure) Tél. (32) 37-76-15

villégiatures

MEDITERRANEE, Cap d'Agde, loue appart. stand. 4-5 pers., septembre, octobre. (32) 51-06-58.

هكذا من الأصل

Le Monde

économie

LE CONFLIT DES MARINS-PÊCHEURS

La moitié des ports de pêche français sont paralysés

La moitié des ports de pêche français sont à présent paralysés par l'extension du mouvement des marins-pêcheurs. Ceux-ci adoptent selon les endroits des comportements différents. Sur les côtes normandes ils bloquent les ports de commerce et de plaisance ; ailleurs ils se contentent de déposer leurs rôles. En certains points où l'exaspération des touristes bloqués à bord ou devant les passerelles des car-ferries menace de dégénérer en affrontements les pêcheurs lèvent provisoirement le blocus comme à Cherbourg et à Bastia. A noter aussi qu'en dehors de Saint-Malo, Concarneau, Lorient et Auray les ports de pêche bretons continuent à travailler, de même que Bayonne et Saint-Jean-de-Luz ainsi que Marseille, Toulon et Nice. Voici la situation telle qu'on pouvait la décrire mardi 19 août en fin de matinée.

● NORD, PAS-DE-CALAIS, NORMANDIE : tous les ports de pêche, de commerce et de plaisance demeurent bloqués sauf à Dunkerque où le trafic des cargos continue dans l'avant-port. Au Havre, quarante navires attendent en rade et cinquante autres ont été détournés vers d'autres ports européens. A Dieppe, la compagnie anglaise qui assure la liaison avec Newhaven a mis son personnel local en chômage technique. Deux cargos polonais sont stoppés devant l'entrée du canal de Caen, à Ouistreham. Dans les ports de plaisance de Deauville, Honfleur et Fécamp la grogne monte et l'on en est venu aux mains.

● COTENTIN : à Cherbourg où les incidents n'ont pas cessé depuis le blocus du port samedi dernier, les marins-pêcheurs ont accepté de lever leur garde jusqu'à mardi minuit. On espère ainsi qu'une partie au moins des six mille touristes britanniques qui campent dans la gare maritime et à bord des car-ferries pourra être évacuée vers la Grande-Bretagne ou mise à terre. A Granville en revanche, des barrages constitués de filets et de bouées sont en place depuis lundi matin.

● BRETAGNE : les pêcheurs ont bloqué le port de Saint-Malo dans la nuit de lundi à mardi. Un car-ferry britannique, dont le commandant avait demandé à débarquer ses passagers à bord depuis trois jours, a dû rebrousser chemin. La situation est la même à Erquy, dans les Côtes-du-Nord. Dans le Finistère, Concarneau est bloqué depuis lundi midi. On s'attend à ce que les ports de Saint-Guénolé, Guilvinec, Loctudy et Lesconil suivent le mouvement. Les marins-pêcheurs de Lorient ont stoppé le travail pour une durée indéterminée. Ceux d'Auray et de la presqu'île de Rhuys (Morbihan) ont décidé de s'associer au mouvement, mais aucun blocus n'a été prévu jusqu'ici.

● LOIRE-ATLANTIQUE, VENDEE : les ports de La Turballe, Le Croisic, Saint-Nazaire, l'île d'Yeu, Saint-Gilles-Croix-de-Vie, Les Sables-d'Olonne ont cessé le travail depuis mardi matin.

● CHARENTE, GIRONDE : le vieux port de La Rochelle est bloqué par des chalutiers et des câbles, mais l'accès au port de plaisance des Minimes demeure libre. Une quarantaine de marins-pêcheurs ont perturbé la circulation des voitures sur le pont reliant l'île d'Oléron au continent, lundi après-midi. A Royan, l'entrée du port de plaisance est fermée et le bac ne circule plus. Quant aux pêcheurs d'Arcachon, ils ont déposé leurs rôles, mais n'envisagent pas le blocus du port de plaisance, qui accueille à cette saison mille huit cents bateaux. En revanche, Bayonne est bloqué par les pêcheurs d'Hendaye.

● LANGUEDOC-ROUSSILLON : comme le signale notre correspondant dans les Pyrénées-Orientales, Port-Vendres est bloqué depuis mardi matin par une trentaine de chalutiers, ce qui entrave tout trafic commercial. Des barrages sont en place dans les passes des ports de plaisance de Saint-Cyprien et du Barcarès. La situation est identique à Sète, à Port-la-Nouvelle et au Grau-du-Roi. Les pêcheurs menacent de barrer l'entrée des ports de plaisance de Port-Camargue et de La Grande-Motte.

● PROVENCE, COTE-D'AZUR : les organisations professionnelles de pêcheurs, qui réclament l'élaboration d'un plan de pêche en Méditerranée, ont lancé un mot d'ordre d'arrêt de travail, qui s'est traduit par le barrage des passes de Port-de-Bouc (Bouches-du-Rhône), bloquant ainsi le port pétrolier de Lavéra et les installations portuaires de Martigues et de l'étang de Berre.

● CORSE : devant le mécontentement des vacanciers bloqués à terre, les pêcheurs de Bastia et de L'Ile-Rousse ont levé, lundi vers 22 heures, les barrages qu'ils avaient établis la veille. Le trafic des car-ferries français et italiens a pu reprendre. A Ajaccio, les pêcheurs n'ont fait qu'un dépôt de rôles symbolique.

Première journée de rencontres

La grogne des marins-pêcheurs a atteint peu ou prou l'ensemble des côtes françaises. Même si les bretons partent en traînant les pieds. Même si les Corses n'ont pas osé maintenir longtemps le blocus de l'île. La grève devrait d'ailleurs encore s'étendre puisqu'après la C.F.D.T. (qui regroupe d'après elle quelque 52 % des marins-pêcheurs) et la C.G.T. (entre 15 et 25 % selon les cas), la Fédération française des syndicats de professionnels des marins-pêcheurs, réunie, lundi 1 8août, à La Turballe (Loire-Atlantique) a donné un ordre de grève illimitée, en laissant à chacun de ses syndicats le soin de décider ou non le blocage des ports.

Dans le même temps, les premières négociations commencent ce mardi 19 août. La commission régionale de conciliation se réunit dans l'après-midi au Havre pour débattre du conflit de Cherbourg. Présidée par l'administrateur régional des affaires maritimes et un magistrat, elle est composée de six armateurs et de six marins (deux officiers et quatre matelots) dont la moitié appartient à la C.G.T. et l'autre à la C.F.D.T. Nul ne fonde de trop grands espoirs sur cette rencontre. Dans le climat actuel chacun reste ferme sur ses positions et se retourne vers l'Etat. Mais M. Le Theule se refuse à intervenir tant que se déroulent les procédures « légales » de conciliation (après la commission régionale peut se tenir une commission nationale).

Les syndicats souhaitent une négociation globale

Ce même mardi, aura lieu à Caen, au Crédit maritime, une rencontre entre des fonctionnaires de la direction des pêches, du fonds d'intervention et d'orientation du marché (FIOM) et des représentants des pêcheurs de Port-en-Bessin. Les difficultés propres du port normand doivent y être débattues. Pour montrer l'importance qu'il y attache, le ministre des transports a demandé à M. François Essig, directeur général de la marine marchande, de présider cette réunion.

M. Le Theule applique ainsi ce qu'il a annoncé au journal d'Antenne 2 midi, du lundi 18 août : *« Une étude, port par port, cas par cas, de la situation des pêcheurs artisans. »*

Les syndicats, soutenus par les partis de gauche, souhaiteraient, eux, une négociation globale. Le ministre des transports ne veut pas se lancer dans une telle aventure. D'abord, parce qu'il est bien décidé à ne rien céder sur le carburant. Il a rappelé que les pêcheurs français étaient ceux de la Communauté européenne qui le payaient le moins cher. Ensuite, parce qu'il sait qu'une réforme des circuits de distribution pour alléger le coût est une œuvre de longue haleine. Elle nécessiterait déjà de modifier les habitudes alimentaires des Français. Alors que quatre espèces suffisent à satisfaire 80 % des besoins en Angleterre, il en faut vingt en France.

Le système français, qui permet aux poissonniers d'offrir une grande variété de poisson frais, coûte cher. Faut-il le remettre en cause pour sauver une partie de la pêche française ? De plus, il y a autant de différence entre un pêcheur de langoustine ou de homard du pays bigouden et un pêcheur d'encornet de Normandie qu'entre un céréalier de la Beauce et un éleveur de Lozère. C'est d'ailleurs ce qui explique que l'ensemble de la pêche française ne soit pas actuellement paralysée.

Les agriculteurs ont su présenter un front uni devant les pouvoirs publics, les difficultés des uns permettant de plaider le dossier commun. Les pêcheurs, eux, n'ont pas de F.N.S.E.A.

Th. B.

La Bretagne dit « oui » du bout des lèvres

De notre correspondant

Quimper. — C'est en traînant les pieds et sans le moindre enthousiasme que les pêcheurs bretons ont rejoint ceux de la Manche et de la mer du Nord dans la grève. Certains observateurs se demandent même si, sans le travail en force des permanents syndicaux, ceux-ci seraient entrés dans la lutte.

Beaucoup de raisons ont été invoquées pour expliquer ce comportement. Cependant, si les relations avaient été meilleures entre Boulonnais et Bretons, il ne fait pas l'ombre d'un doute que ces derniers n'auraient pas fait montre d'un tel attentisme. A Guilvinec, à Loctudy, à Concarneau, on n'a pas oublié que, lors de conflits précédents, les pêcheurs finistériens n'avaient reçu des autres régions comme seuls témoignages de solidarité que de vagues motions. Or au pays de Pierre Jakez Hélias on a bonne, très bonne mémoire.

La tâche des responsables syndicaux dans un pareil contexte n'était pas simple. Ils ont dû insister sur le fait que, pour la première fois, les marins pourraient sans doute engager des négociations avec les pouvoirs publics en position de force pour trouver une solution globale aux problèmes de la pêche. Toutefois, une pareille chance ne se représentera pas de si tôt. « *Montons donc dans le train en marche*, poursuivaient-ils, *et tâchons de faire en sorte que nos revendications soient mieux prises en compte.* »

Malgré ces exhortations, la majorité demeurait réticente. Les pêcheurs artisans du pays bigouden affirmaient tout net qu'ils n'arrêteraient le travail que si leurs collègues des secteurs semi-industriel de Concarneau et industriel de Lorient montraient l'exemple. « *Ils sont les premiers intéressés par ce conflit, alors c'est à eux de tirer les premiers.* »

Lorientais et Concarnois ne s'étant pas encore prononcés dimanche, les pêcheurs bigoudens décidaient d'ailleurs d'aller en mer le lendemain. Ce qu'ils firent.

Réunions et assemblées générales se multipliaient cependant dans chaque port, tandis qu'une certaine effervescence commençait à se manifester. Lundi matin, les pêcheurs artisans de Concarneau optaient pour la grève, à condition que leurs collègues du secteur semi-industriel en fassent autant. Contactés par radio, ceux-ci se joignaient au mouvement, mais exigeaient de pouvoir terminer leur marée.

A Lorient, lors d'une réunion tous genres de pêche confondus, un projet de grève reconductible de quarante-huit heures obtenait 90 % des suffrages. Il ne restait plus qu'à bloquer les ports. Ce qui, à Concarneau, fut fait dès 13 heures, à l'aide d'un câble d'acier. Au dernier moment, quelques bateaux de plaisance parvinrent néanmoins à prendre la haute mer.

Dans le pays bigouden, les marins de Guilvinec et de Saint-Guénolé-Penmarch n'ont pu être réunis lundi soir, comme ceux de Lesconil et de Loctudy. Il serait cependant bien étonnant qu'ils n'imitent pas leurs voisins qui ne sortiront pas mardi.

Comment évolueront les choses dans les prochains jours ? Il est difficile de le prévoir. Il ne serait, en tout cas, pas surprenant, comme nous le confiait un militant C.F.D.T., que les pêcheurs bretons, « *peut-être un peu vexés de n'avoir pas été à l'origine de cette action, se montrent les plus combatifs après s'être tant fait tirer l'oreille* ».

JEAN LE NAOUR.

AU HAVRE

Près de dix mille personnes en chômage technique

De notre envoyé spécial

Le Havre. — Le blocage du port du Havre coûte entre 5 et 6 millions de francs à l'ensemble de la collectivité portuaire (utilisateurs et gérants des installations). Tous les responsables du port autonome du Havre se relaient dans la partie supérieure du sémaphore du port, à 45 mètres du sol, pour observer la situation dans les bassins. Dans ce poste, salle ronde et vitrée, qui abrite les dix consoles-radar qui surveillent le trafic jusqu'à 80 kilomètres du port, quatre hommes vérifient sur leurs écrans le nombre et la position des navires en attente.

On comptait, lundi soir, trente navires bloqués à l'intérieur du port, dont une vingtaine étaient prêts à lever l'ancre et appareiller, et quarante-deux navires attendant sur la rade l'autorisation d'entrer au port. Le plus gros des bateaux « piégés » est un porte-conteneurs japonais de la troisième génération, spécialisé dans l'import-export et qui transporte environ 3 000 à 4 000 tonnes de marchandises de toute sorte. Mais ce sont surtout des cargos classiques qui doivent rester à quai. Ainsi le *Roi-Magdalena*, venu d'Amérique du Sud et se rendant à Hambourg. C'est un minéralier de 120 000 tonnes, transportant du charbon importé d'Afrique du Sud, le *Fuerte-Ventura*, qui est le plus gros bateau en attente sur la rade. C'est le préféré des centaines d'estivants qui, chaque jour, se relaient au pied du sémaphore pour observer à la jumelle les bâtiments qui, là-bas, dans la brume, sont alignés, attendant l'issue du conflit.

Depuis le blocage du port, mercredi dernier, par les marins-pêcheurs de Fécamp, Port-en-Bessin, Le Havre, quarante-huit navires ont été déroutés pour aller vers la Grande-Bretagne, la Belgique ou les Pays-Bas. Certains bateaux sautent carrément leur étape du Havre pour gagner directement les Etats-Unis. Or, comme l'explique M. René Génin, directeur commercial du port autonome, « *ici tout est programmé. Le conflit en cours a complètement désorganisé les circuits habituels. Nous estimons déjà qu'il faudra de un à deux mois pour que les circulations redeviennent normales. D'autre part, il faut insister sur les conséquences bientôt dramatiques que la grève va avoir sur les quarante mille personnes dont le travail est lié à l'activité du port. Les entreprises installées ici, comme la Compagnie française de raffinage, deuxième raffinerie d'Europe, les usines pétrochimiques, comme la Société normande de l'Azote ou ATO chimie, ou encore Renault qui travaille à l'exportation, tournent sur des stocks relativement faibles, car coûteux. Enfin, l'atout commercial d'un port moderne, c'est sa rapidité. Un porte-conteneurs, par exemple, reste à quai moins d'un « shift » (huit heures) pour décharger et recharger, ce qui réduit les frais financiers des armateurs, des réceptionnaires et des expéditeurs. Or, tout est bloqué et donc nous coûte à tous très cher* ».

En effet, le prix du fonctionnement d'un bateau immobilisé est évalué en moyenne à 50 000 francs par jour, un porte-container pouvant coûter jusqu'à 150 000 francs.

Cinq ou six millions de francs par jour, cela fait 38 millions et demi depuis mercredi dernier. Au-delà de ce chiffre considérable, il va falloir tenir compte de la mise au chômage technique de nombreux ouvriers si le blocus n'est pas levé. Déjà, les quatre mille salariés de la réparation navale, les trois mille huit cents dockers ainsi que les professions de transit et de manutention n'ont quasiment plus de travail. Pourra-t-on désormais éviter le pire ? Chacun se pose cette question aujourd'hui au Havre.

OLIVIER SCHMITT.

● *M. Michel Rocard*, membre du bureau exécutif du parti socialiste, en déplacement, lundi 18 août, en Poitou-Charentes, a déclaré : « *Il y a chez les marins la détermination de travailleurs qui n'entendent pas supporter les conséquences des restructurations imposées par le gouvernement à un secteur économique qu'il a trop longtemps négligé.* » Le leader socialiste a aussi affirmé : « *L'heure est venue d'un Grenelle de la pêche.* »

Répondant à M. Rocard, M. Joël Le Theule, interviewé le mardi 19 août au matin à France-Inter, a déclaré qu'un « *Grenelle de la pêche* » serait « *une erreur* », car, a-t-il dit, chaque port à ses problèmes et « *traiter le problème globalement, c'est permettre à ceux qui gagnent le plus d'argent d'en gagner davantage sans résoudre pour autant le problème de ceux qui ont de réelles difficultés* ».

● *Le nombre des chômeurs indemnisés* a très légèrement augmenté de juin à juillet, passant de 731 311 à 732 626. En outre, 196 526 personnes (197 258 en juin), non inscrites à l'Agence nationale pour l'emploi, étaient secourues au titre de la garantie de ressources, du Fonds national de l'emploi ou de la formation. Au total, on comptait donc 929 152 bénéficiaires d'aides au chômage en juillet contre 928 569 en juin.

DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE

S.O.S. la pêche

La grève des marins-pêcheurs est devenue, en quelques jours, le point chaud de l'actualité sociale.

« *Si tu ne travailles pas à l'école, tu mettras tes bottes et tu iras à la mer.* » Cette phrase, écrit Jean Mahenc dans *LE POINT*, tous les écoliers de Boulogne (...) l'ont entendue. Il ajoute : « *Elle témoigne d'un malaise déjà ancien, dont l'actuel conflit qui oppose depuis trois semaines un millier de marins-pêcheurs à six armateurs boulonnais n'est qu'une phase aiguë. Une de plus dans la grande déprime de la pêche française.* »

Après avoir assuré « la pêche se meurt ! », Katia D. Kaupp (enquête à Boulogne de Jean-Paul Biolluz) note dans *LE NOUVEL OBSERVATEUR* :

« *Le poisson emploie vingt-trois mille pêcheurs en France et procure cent mille emplois. Il rapporte 0,2 % de la production intérieure brute. C'est menu. Peu de monde et peu d'argent, au regard froid de la statistique. Le poisson de mer français a la taille d'une ablette, et c'est cruel par les temps qui courent, où il ne reste plus qu'une seule vraie question à poser : veut-on le sauver ou est-ce qu'on s'en fout ?*

Pour Patrick Bonazza et Jacques Esperandieu, dans *L'EXPRESS*, « *le salut ne viendra pas du marché* ». Ils poursuivent : « *restent les accommodements inéluctables entre armateurs et marins. Et comme toujours en France, l'Etat. Celui-ci peut difficilement se désintéresser trop longtemps de l'affaire. Les 25 000 hommes de mer en font vivre 100 000 à terre ; 50 000 pour la seule Bretagne. Le déficit commercial de la pêche approche les 3,5 milliards de francs. Et puis, tout espoir n'est pas perdu : la flotte française est jeune, ses marins sont réputés, ses concurrents, notamment britanniques, et même allemands, souvent encore plus mal lotis qu'elle. En mer du Nord, les ressources se renouvellent, les bancs de harengs réapparaissent. Bientôt, la pêche pourrait redevenir belle. Mais y aura-t-il encore, en France, des armateurs et des marins ?* »

Dans *LE PELERIN*, Jean-Marc Cara estime que la grève est « *dramatique* », mais, ajoute-t-il, « *pour les marins et les syndicats, c'est le seul moyen de pression dont ils disposent sur le gouvernement. Ils affirment vouloir et pouvoir tenir longtemps si les pouvoirs publics n'interviennent pas en leur faveur.* »

Et Gilbert Desmedt constate dans *LA VIE*, hebdomadaire chrétien d'actualité : « *Les marins sont excédés et les syndicats suivent leur « base » plutôt qu'ils ne la précèdent. Une base qui a montré sa préférence pour les actions dures.* »

Aux yeux de Jean-François Gauthier, dans *VALEURS ACTUELLES*, « *en s'attaquant aux secteurs en difficulté et en choisissant toujours un interlocuteur gouvernemental, la C.G.T. affiche des intentions plus politiques que sociales. Une manière d'annoncer assez tôt le prix de la désunion de la gauche lors de la prochaine élection présidentielle* », conclut-il.

« *Depuis le début du conflit les communistes élus et militants sont aux côtés des marins* », assurent Clairotte Sergent et Mireille Aimé dans *REVOLUTION*, hebdomadaire du parti communiste. Elles relèvent : « *Le parti socialiste cherche à désamorcer la lutte, à en obscurcir l'enjeu tout en masquant les responsabilités du gouvernement français et de ses propres représentants à la C.E.E. M. Le Theule clame à tous les échos que l'avenir des pêches françaises passe par la C.E.E. et adresse un satisfécit au maire socialiste de Boulogne pour sa « neutralité dans le conflit ». Ils connaissent mal les hommes de la mer ceux qui ont pu croire que le sentiment de fatalité et de résignation l'emporterait sur leur volonté de se battre.* »

Signant l'éditorial de *LUTTE OUVRIERE*, trotskiste, Arlette Laguiller affirme : « *Bloquer quelques ports, c'est certainement spectaculaire. Mais ne faudrait-il pas bloquer toute l'économie, afin que les capitaux ne prennent pas le large ? Ce que font les syndicats à l'heure actuelle, c'est engager les travailleurs dans des luttes isolées, chacun contre son patron. Mais pour faire reculer l'ensemble des capitalistes et leur gouvernement, c'est tous les capitalistes qu'il faut faire reculer, et principalement ceux dont les affaires vont bien. Les profits se déplacent et occuper une usine fermée ne peut pas contraindre le patron à la rouvrir. Alors pourquoi les syndicats ne cherchent-ils pas à unifier tous ces mouvements séparés, à en faire un vaste mouvement d'ensemble pour l'emploi et pour les salaires ? (...)* — A. Ch.

A BOULOGNE-SUR-MER

Épreuves de force entre les grévistes et les mareyeurs

De notre envoyé spécial

Boulogne. — A Boulogne, c'est l'attente dans l'inquiétude et la nervosité. Que se passera-t-il au Havre ce mardi 19 août où se réunit la commission nationale ? Les marins-pêcheurs, les mareyeurs, les armateurs aussi, souhaitent sans doute qu'on aille au-delà du constat de désaccord. Car il faut tout de même que les négociations reprennent même si chacun affirme ne pas vouloir abandonner ses positions. On a l'impression que le conflit à Boulogne ne peut plus évoluer beaucoup, si ce n'est dans le sens de la violence, jusqu'alors évitée. C'est si vrai que les mareyeurs ne se sont pas réunis ce mardi à la halle de crée ; ils se verront mercredi matin.

Lundi, des incidents ont failli éclater entre les grévistes et les forces de l'ordre qui, pour la première fois, sont apparues en nombre. Les mareyeurs et les transporteurs avaient décidé une contre les marins-pêcheurs, mais avec leurs camions tous les accès au centre-ville. Selon leur président, M. Maurice Baey, cette manifestation n'était pas dirigée contre les marins pêcheurs mais visait à alerter les pouvoirs publics.

En fin de matinée, la ville était débloquée et on pensait que les camions pourraient quitter le port avec le poisson amené samedi. Mais les manifestants se précipitèrent au-devant des véhicules, utilisèrent à nouveau les planches à clous en dépit de la présence des policiers. On frôla l'incident et les dirigeants syndicaux durent intervenir pour calmer leurs troupes.

Le maire de la ville, M. Langagne (P.S.), vient de nouveau d'adresser un message au président de la République lui demandant de donner à M. Le Theule, ministre des transports, les moyens financiers de débloquer la situation. Il a aussi lancé un appel au calme à la population. « *Nous ferons ce qu'il conviendra de faire si, par malheur, le gouvernement n'intervenait pas rapidement.* »

Quant à la situation des touristes, elle s'est nettement améliorée dans ce secteur, puisqu'il n'y a pratiquement plus d'attente dans les ports de la Manche et du Nord. Les aéroglisseurs fonctionnent normalement. A Boulogne comme à Calais, certains d'entre eux sont repartis sans afficher complet.

GEORGES SUEUR.

SOCIAL

LE CONFLIT DES MARINS-PÊCHEURS

Touristes bloqués : l'évacuation s'organise

Quelque quinze mille touristes, principalement des Anglais, sont actuellement bloqués en France. La moitié d'entre eux sont à Cherbourg, où ils attendent le départ des cars-ferries pour la Grande-Bretagne. La levée du blocus du port de ce mardi matin jusqu'à minuit devrait permettre le départ de plusieurs milliers de personnes et éviter de nouveaux incidents.

Si les aéroglisseurs n'ont cessé de fonctionner au départ de Boulogne et de Calais, les compagnies régulières de cars-ferries qui assurent les liaisons de Calais, Cherbourg, Le Havre, Boulogne, vers les îles Britanniques ont progressivement transféré leur trafic vers les ports de Belgique, tandis que certains bateaux ont été détournés sur la Hollande. C'est le cas pour deux ferry-boats irlandais.

Le *Mermoz* de la compagnie Paquet, qui devait débarquer et embarquer des passagers à Calais, a fait escale à Zeebrugge. En Belgique, plusieurs milliers de véhicules affluent vers les ports, où cinquante ferries sont partis dimanche et lundi à destination de Douvres.

La compagnie Normandy Ferries, qui assurait deux départs par jour du Havre et douze de Boulogne, a transféré tous ses bateaux sur la ligne Zeebrugge-Douvres, et Zeebrugge-Southampton, où ils assurent quatre à cinq départs par jour. La compagnie ne prend pas de nouvelles réservations.

Townsen Thoresen, qui assurait une vingtaine de rotations entre les ports français et les îles britanniques, « rapatrie » ses clients par cars vers la Belgique, où elle compte vingt-sept départs par jour et assure 80 % de son trafic normal.

Sealinck assure vingt rotations entre la Grande-Bretagne et la Belgique, soit 50 % de son trafic normal.

Britanny Ferries, dont les bateaux partent de Roscoff et de Saint-Malo, « bénéficient » du fait que seul Roscoff n'est pas bloqué pour mettre tous ses bateaux sur la ligne. Ce sont ainsi quatre à cinq ferries qui assurent le rapatriement d'une partie des Anglais bloqués à Cherbourg.

Sur place, en France, l'attente s'organise. A Cherbourg, six cents lits sont venus s'ajouter aux six cent vingt-cinq déjà installés dans l'ancienne gare des transatlantiques. Des touristes sont logés chez l'habitant, d'autres dans un internat scolaire. Les points d'eau ont été multipliés, les douches et sanitaires installés, ainsi que des téléviseurs, une antenne bancaire est mise en place, des interprètes sont à la disposition des étrangers en souffrance.

En Angleterre, le gouvernement a mis en garde les compagnies de cars-ferries contre toute nouvelle tentative de forcer le blocus, et une cinquantaine de policiers ont pris position lundi après-midi devant l'ambassade de France à Londres afin de prévenir toute manifestation.

(On lira page 13 les informations pratiques permettant de gagner la Grande-Bretagne.)

« Azincourt, Crécy, Waterloo, Cherbourg... »

De notre correspondant

Londres. — *Malgré la prolongation et l'extension du blocus des ports français, la fièvre nationaliste et le mécontentement du grand public paraissent avoir diminué.*

Les contacts diplomatiques entre Paris et Londres, suivis de mesures concrètes d'assistance aux touristes britanniques, ont contribué à détendre une situation déjà améliorée par l'accroissement du trafic des liaisons entre les ports britanniques et belges. Néanmoins, les officiels britanniques et français restent préoccupés par la situation à Cherbourg. Bien que la coopération franco-britannique ait nettement amélioré les conditions d'existence des touristes bloqués s'installant avec plus ou moins de patience dans une attente inconfortable, les risques d'incidents sont jugés sérieux...

La presse populaire a légèrement baissé le ton, mais les témoignages qu'elle rapporte et les photographies publiées sont de nature à stimuler l'impatience et l'irritation à l'égard des Français. Ainsi on trouve partout la photographie d'un pêcheur français aspergeant d'eau des touristes britanniques, mais seul le Guardian *note que les visiteurs avaient d'abord jeté des pierres. Selon l'*Evening News, *plusieurs témoins estiment être les victimes de « la haine nationale des Français ».*

*Certes, les journaux ont abandonné le ton de la chanson de geste et n'évoquent plus l'esprit de Dunkerque ou celui d'Azincourt, et ils ne citent plus Shakespeare. Mais tout de même l'*Evening News, *en rapportant le courage des touristes fonçant sur les pêcheurs français sous une pluie de boulons et de projectiles divers, évoquait la fameuse charge de la brigade légère...*

Seul le Guardian *fait preuve de sang-froid :* « Azincourt, Crécy, Waterloo, Cherbourg... » *Les Britanniques disent pas mal de bêtises sur les Français, mais malheureusement, ces insultes leur sont souvent payées de retour... Le journal ajoute qu'au lieu de les insulter,* « nous devrions applaudir les Français de se montrer fermes ». *A ceux qui souhaiteraient que Paris envoie une canonnière, le* Guardian *répond :* « Est-ce que Mme Thatcher a envoyé les parachutistes sur l'aérodrome d'Heathrow lors des dernières grèves des bagagistes ? »

A dire vrai, même les plus raisonnables des Britanniques, tout en appréciant l'assistance et la coopération des autorités françaises, acceptent difficilement que le gouvernement de Paris soit resté passif pendant plus de quarante-huit heures et ait accepté les violations de la loi nationale et internationale, sans avoir même procédé à la moindre interpellation.

Le Daily Mail *écrit :* « Le gouvernement français a agi, mais ce n'est pas assez. Les pêcheurs violent le droit des citoyens britanniques, qui sont aussi des citoyens de la Communauté, à circuler librement... Il est temps que la marine française intervienne et rétablisse la liberté de circulation dans les ports français. »

HENRI PIERRE.

CORRESPONDANCE

« UN PATRON OBSTINÉ »

Usant du droit de réponse, après un article intitulé « Un patron obstiné » (le Monde du 30 juillet), M. Menant, P.-D.G. de la manufacture de chaussures Perose à Carnoux (Bouches-du-Rhône), nous écrit :

Tout d'abord, cet article met en cause M. Menant à titre personnel, alors que dans le procès qui l'oppose à la conseillère prud'homme, Mme Vedel, ce n'est pas lui qui est en cause mais la société dont il n'est que le président-directeur général.

D'autre part, nous sommes extrêmement surpris que vous puissiez écrire dans cet article qu'une mesure d'instruction a été ordonnée afin de rechercher si l'activité syndicale a été à l'origine du licenciement, alors que l'ordonnance renvoyant en catégorie n'a point encore été rendue et que nous ne connaissons point encore la mission exacte qui a été confiée aux conseillers de la catégorie. Devons-nous en conclure que la conseillère prud'homme vous a fait part d'informations que sa qualité lui aurait fait connaître ?

Enfin, pour rétablir la réalité, nous nous devons de vous indiquer que la demande de licenciement, si elle est bien fondée sur les éléments que vous indiquez, n'a donc aucun rapport avec sa qualité de conseillère prud'homme. De plus, la société a obtenu de son comité d'entreprise l'autorisation de licencier Mme Vedel, procédure indispensable compte tenu de ses fonctions de déléguée du personnel de l'entreprise.

[La dépêche de l'A.F.P., que nous avons reproduite, indiquait que le P.-D.G. de la société Perose en était à sa quatrième demande de licenciement contre Mme Vedel, depuis que cette dernière a contribué à la création, en avril 1977, d'une section syndicale C.G.T. dans son entreprise. Le conseil des prud'hommes de Marseille a effectivement ordonné, fin juillet, un complément d'instruction visant cette quatrième demande. Mais un élément nouveau est intervenu depuis : Mme Vedel a démissionné. Cette décision clôt donc cette affaire.]

● *Le ministre des finances danois, M. Svend Jakobsen* a déclaré — commentant le projet de loi de finances pour 1981 — que la consommation baisserait de 0,5 % l'année prochaine par rapport à cette année. « *Le gouvernement ne veut pas cacher que la situation économique du pays est grave, bien que certains éléments du projet de la loi des finances soient positifs* », a-t-il déclaré. L'opposition de gauche estime que pour les ouvriers le projet de loi des finances en question est ce que l'on a vu de plus désastreux depuis de nombreuses années.

Sur Antenne 2

M. Séguy : exister, c'est occuper le terrain

Invité du journal d'Antenne 2 puis de l'émission « Question de temps », M. Georges Séguy a précisé, lundi 18 août, quels seraient les principaux axes de l'action de la C.G.T. à la rentrée : la défense du pouvoir d'achat, les salaires, la durée du travail, l'amélioration des conditions de travail, la garantie de l'emploi, le respect des libertés syndicales et le droit à la santé.

Le secrétaire général de la C.G.T. explique ainsi le comportement de sa centrale pendant l'été : « *Exister, c'est occuper le terrain, nous occupons ce terrain. Le patronat et le gouvernement avaient imaginé que le second semestre serait calme. Ils voulaient déblayer le terrain pour aggraver leur politique. Ils espéraient pouvoir mener une campagne électorale sans conflits sociaux. C'est loupé. Non pas parce que les autres centrales,* ajoute M. Séguy, *ont fait capoter les projets patronaux — au contraire elles prônent l'inaction — mais parce que la C.G.T. est là.* »

S'il n'y avait eu que la C.F.D.T.

« *Il y a eu action, parce que la C.G.T. a occupé le terrain, et entend l'occuper encore,* a poursuivi M. Séguy. *S'il n'y avait eu que la C.F.D.T. dans la négociation avec le patronat sur la durée du travail, le dossier serait liquidé, on n'aurait pas eu d'accord avec les patrons, qui n'auraient accordé pratiquement aucune réduction réelle.* »

Ayant ainsi abordé le problème du rapport entre la C.G.T. et la C.F.D.T., M. Georges Séguy s'est interrogé sur la déclaration d'Emond Maire au sujet de l'unité syndicale (*le Monde* du 13 août) : « *J'ai été désagréablement surpris par l'intervention d'Edmond Maire. En prenant la responsabilité d'une attaque contre la C.G.T., Edmond Maire veut relancer une polémique contre nous. Les arguments utilisés sont trop piètres pour que j'accepte d'y répondre. Edmond Maire a repris le vocabulaire éculé emprunté aux réactionnaires.*

» Dans l'intérêt des travailleurs, nous voudrions que les dirigeants de la C.F.D.T. sortent d'une telle attitude. Il faut qu'ils comprennent qu'un syndicalisme à l'allemande est impossible en France.

» Nous souhaitons que les travailleurs agissent dans l'unité, mais si les autres centrales s'y refusent nous disons aux travailleurs : « Il y a la C.G.T. »

Le secrétaire général de la C.G.T. a encore indiqué qu'il souhaitait une « *action syndicale de haut niveau qui contraigne le pouvoir et le patronat à des concessions* ». Pour lui, et dans la perspective des élections présidentielles, « *des possibilités nouvelles existent pour les travailleurs d'obtenir satisfaction à condition d'agir* ».

CONJONCTURE

Le déficit commercial

(Suite de la première page.)

Depuis le début de l'année, soit en sept mois, le déficit cumulé atteint 35,6 milliards de francs en données brutes et 36,5 milliards de francs après correction des variations saisonnières.

Le résultat de juillet ne s'explique pas seulement par la facture pétrolière. Certes le déficit énergétique demeure très élevé : 10,8 milliards de francs en juillet, soit 4,9 milliads de francs de plus qu'il y a un an à la même époque. Mais notre déséquilibre commercial croissant a aussi pour origine de très fortes importations de produits non énergétiques : celles-ci ont progressé de 4,4 % par rapport à juin et dépassent de 10,4 % leur niveau de janvier 1980.

Dans quels secteurs la France augmente-t-elle le plus ses achats à l'étranger ? Essentiellement dans ceux des biens d'équipements professionnels (8,1 milliards de francs en juillet, niveau supérieur de 26 % à celui du début de l'année), ce qui traduit un effort soutenu d'investissement ; mais aussi dans ceux des biens de consommation (automobiles, équipements ménagers).

Bilan inquiétant puisque depuis quatre mois l'excédent traditionnel de notre balance commerciale hors-énergie ne cesse de se réduire (+ 4,7 milliards de francs en avril, + 1,7 milliard de francs en mai, + 1,9 milliard de francs en juin, + 1 milliard en juillet) montrant que la France est — momentanément du moins — incapable de payer le surcoût de sa facture pétrolière.

Mince réconfort : l'excédent agro-alimentaire (1,2 milliard de francs) et celui de l'automobile, pièces détachées, matériel de transport terrestre (2,3 milliards de francs).

Même si les importations se ralentissent nettement à partir de septembre, du fait de la récession dans laquelle va entrer l'économie française, il y a tout lieu de penser que, pour l'ensemble de 1980, le déficit commercial avoisinera, voire dépassera les 50 milliards de francs.

Un cas exemplaire : les industries électriques et électroniques

Les industries de la construction électrique ou électronique et de l'informatique sont considérées comme un des fers de lance de l'économie française sur les marchés étrangers : 39,1 milliards de francs d'exportations en 1979, soit 37,4 % du chiffre d'affaires total de la profession (107 milliards de francs), contre 25,9 % il y a seulement six ans. Mieux même, la balance commerciale de ce secteur est largement positive : 7,3 milliards de francs d'excédents en 1979 (contre 5,8 milliards en 1978). Pourtant, derrière un bilan globalement satisfaisant, une analyse plus fine du secteur fait apparaître des zones d'ombre qui illustrent bien les faiblesses structurelles du commerce extérieur français.

L'excédent commercial des industries électriques et électroniques est réalisé grâce aux ventes en Afrique (+ 3,5 milliards), au Proche-Orient (+ 2,7 milliards) et dans les pays de l'Est (+ 1,3 milliard). En revanche la balance est légèrement déficitaire avec l'Italie (— 1 milliard) et très fortement avec la R.F.A. (— 2 milliards), le Japon (— 2,1 milliards) et les Etats-Unis (5,3 milliards). Malgré une progression sensible des exportations vers ces deux pays (surtout vers les Etats-Unis), le déficit commercial s'est en fait aggravé en 1979, au profit du Japon et des Etats-Unis. De là à conclure que la division internationale du travail dans ce secteur profite surtout aux géants américains et japonais...

Les importations en provenance des Etats-Unis sont concentrées sur quelques produits « *sensibles* » à haute technologie. L'informatique, où les matériels américains représentent plus de 45 % des importations françaises (soit 2,6 milliards sur 5,8) ; les tubes et semi-conducteurs (circuits intégrés) : 42 % du total soit 1,1 milliard sur 2,6) ; les matériels d'automatisme de mesures et de régulation : 27 % du total (430 millions de francs sur 1,6).

La balance commerciale de la France sur ces derniers produits est, certes, globalement équilibrée. Mais tout se passe comme si le déficit à l'égard des Etats-Unis était compensé par les exportations françaises vers d'autres parties du monde (Europe et pays en voie de développement), la France jouant, sur ces produits, un rôle de sous-traitant privilégié.

Dernier point, et non des moindres : les appareils grand public (radio, télévision, haute fidélité, magnétoscopes, magnétophones, etc.) et l'électroménager lourd (réfrigérateurs, machines à laver). La France y exporte peu et importe massivement, les déficits respectifs étant de 3,6 milliards et 940 millions. Les importations de matériels grand public en provenance du Japon s'élèvent à elles seules à 1,6 milliard. En électroménager, les importations proviennent surtout d'Allemagne fédérale et d'Italie. Une situation que les industriels français attribuent à l'attitude des circuits de distribution et à la pratique des prix d'appels, qui favorisent les produits importés.

Il est deux secteurs où l'industrie électrique et électronique française joue cependant les premiers rôles dans le monde (fortes exportations et faibles importations) : les matériels d'équipements électriques et les matériels professionnels électroniques. Des domaines dont, de longue date, l'industrie française maîtrise la technologie...

J.-M. Q.

AFFAIRES

LE SORT DE MANUFRANCE

Le conseil d'administration de la MACIF se réunira le 22 août

Le conseil d'administration de la MACIF (Mutuelle assurance des commerçants et industriels de France) se réunira le 22 août à Paris, afin d'examiner les suites à donner à l'intervention de cette mutuelle dans Manufrance.

La MACIF, on le sait, détient 30 % du capital de la Société nouvelle Manufrance (S.N.M.), aux côtés du comité d'expansion de la Loire (30 %), de la société Equites (30 %) et de FABIS (10 %), et peut être considérée comme le seul véritable actionnaire de la S.N.M., le seul en tout cas en mesure de s'engager financièrement dans un nouveau plan de relance comme l'exigent les pouvoirs publics. Depuis plusieurs semaines, l'idée avait fait son chemin de demander à la MACIF de cautionner un prêt de 40 millions de francs de l'ancienne société à la nouvelle, en lui offrant comme garantie les actifs immobiliers de Manufrance. On découvre aujourd'hui que cette opération pose maints problèmes, ne serait-ce que dans la mesure où une partie de ces actifs est hypothéquée. En bref, la MACIF n'a pas encore la garantie qu'elle exige pour donner sa caution.

Au-delà de cet aspect technique, il est clair que les dirigeants de la mutuelle sont divisés sur la conduite à tenir dans l'affaire Manufrance. Certains d'entre eux ne cachent pas leur désir de voir la MACIF se retirer purement et simplement du conseil, d'autres s'interrogent, d'autres enfin, tel M. Jouin, le président de la mutuelle, estiment que la MACIF doit tenir ses engagements.

Dans ces conditions faire un pronostic sur la décision que prendra le conseil d'administration est bien aléatoire, même s'il est clair qu'un éventuel retrait de la MACIF sonnerait sans doute le glas de la S.N.M. et sans doute de Manufrance.

Consciente de l'importance de cette réunion, l'intersyndicale de Manufrance, nous rapporte notre correspondant Paul Chappel, a adressé, jeudi 14 août, à M. Vandier, directeur général de la MACIF, une lettre dans laquelle est évoqué un éventuel retrait de la mutuelle : « *Nous croyons de notre devoir d'attirer votre attention sur la conséquence d'une telle décision. En effet, après avoir permis la création de la société nouvelle et apporté votre soutien tout au long de l'année, il serait regrettable, tant pour votre mutuelle que pour les salariés de Manufrance, que l'arrêt de notre entreprise vous soit imputé* », écrivent les syndicats, ajoutant notamment : « *Cette éventualité permettrait à tous les adversaires de Manufrance de justifier leur désengagement, en particulier les pouvoirs publics, surtout après leur proposition d'une participation de 150 millions.* »

Les syndicats considèrent que ces informations diffusées mercredi et jeudi sont « *simplement le reflet du contexte entourant l'affaire Manufrance et de toutes les intoxications qu'elle provoque* ». En terminant, les syndicats affirment qu'ils demeurent confiants en l'avenir de la société « *et particulièrement envers ceux qui nous ont aidés et soutenus jusqu'à ce jour* ».

LA QUATRIÈME MUTUELLE DE FRANCE

La MACIF (Mutuelle assurance des commerçants et industriels de France) s'inscrit au quatrième rang des mutuelles sans intermédiaires, c'est-à-dire sans réseau d'agents généraux et courtiers, derrière la MAAF (Mutuelle assurance artisanale de France), la G.M.F. (Garantie mutuelle des fonctionnaires) et la MAIF (Mutuelle assurance des instituteurs de France).

La MACIF, qui est présidée par M. Pierre Jouin (P.C.) et comprend de nombreux socialistes parmi ses responsables, ne cache pas éprouver de « *fortes sympathies* » pour la gauche, d'où son engagement dans Manufrance. Quelles que soient ses « sympathies » elle ne saurait oublier qu'elle est d'abord une mutuelle.

● *Le groupe Fiat chercherait un acquéreur pour sa filiale sud-africaine*, qui possède une usine de montage d'automobiles près de Pretoria. Selon le *Financial Times*, la société Messina, qui assemble localement les véhicules Datsun, et la filiale de British Leyland en Afrique du Sud auraient été contactées par le groupe italien.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U.	4,1600	4,1620	+ 15	+ 45	+ 20	+ 50	— 70	— 5
$ can.	3,5710	3,5760	— 10	+ 55	+ 5	+ 65	— 50	+ 40
Yen (100)	1,8510	1,8565	— 40	0	— 30	+ 5	+ 10	+ 75
DM	2,3105	2,3145	+ 30	+ 70	+ 80	+ 120	+ 340	+ 420
Florin	2,1300	2,1330	0	+ 30	+ 15	+ 50	+ 100	+ 160
F.B. (100)	14,4720	14,4900	— 260	— 80	— 420	— 210	—1260	— 820
F.S.	2,5060	2,5110	+ 100	+ 140	+ 210	+ 255	+ 710	+ 795
L. (1 000)	4,8930	4,9000	—1080	— 830	—1830	—1600	—4200	—3850
£	9,8290	9,8395	— 595	— 460	—1000	— 870	—2350	—2140

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	4 3/4	8 1/8	8 1/4	8 5/8	8 1/4	8 3/4	7 7/8	8 1/4
$ E.-U.	9	9 3/8	9 3/4	10 1/4	10 1/4	10 5/8	10 1/4	10 5/8
Florin	10 1/8	10 1/2	9 7/8	10 1/2	9 3/4	10 1/4	9 3/4	10 1/4
F.B. (100)	11	13	12 1/8	13 1/2	12 1/8	13 1/2	12 1/4	12 3/4
F.S.	5 3/8	6 1/8	5 1/8	5 1/2	5 1/8	5 1/2	5 1/4	5 3/4
L. (1 000)	39	52	31	35	28	34	28	32
£	16 1/4	17 1/4	16 1/4	17	16 1/4	17	15 3/4	16 1/2
Fr. franç.	11	11 3/4	10 3/4	11 1/4	10 3/4	11 1/4	11 1/8	11 5/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

18 AOUT

Peu d'affaires

De toute évidence, les investisseurs sont toujours en vacances, et le volume des transactions enregistré lundi aura été un des plus faibles de l'année. Dans ces conditions, les grands établissements financiers « font » en quelque sorte le marché, et, depuis quelques jours, faibles hausses et légères baisses alternent. En ce début de semaine, les gains l'ont emporté, l'indicateur instantané gagnant 0,14 % sur son niveau précédent.

Si la détérioration du climat social avec le conflit des marins-pêcheurs inquiète un peu les boursiers, la baisse du taux de base bancaire intervenue avant le week-end du 15 août les a favorablement influencés. Certes, lundi matin, le loyer de l'argent avait repris 1/4 de point à Paris, mais il ne s'agissait, au dire des spécialistes, que d'un mouvement technique.

Hausses et baisses alternent. La Compagnie Fraissinet se met en vedette, avec un gain de plus de 4 %. Bonne tenue de la Compagnie bancaire, Lesieur, Creusot-Loire, Elf-Aquitaine, Thomson-C.S.F., et du secteur du bâtiment et des travaux publics. Repli sensible de Olida (— 3,5 %), Peugeot-Citroën (— 2,4 %), Raffinerie de Saint-Louis (— 2,2 %).

La progression sensible du dollar sur le marchés des changes (4,1540 F, contre 4,1165 mercredi) a entraîné une hausse des valeurs américaines, où General Motors s'est adjugé 6,5 %. Bonne tenue de Sony (+ 4,5 %) et des pétrolières internationales. En revanche, les mines d'or enregistrent, dans leur majorité, un nouvel accès de faiblesse, notamment Buffelsfontein (— 5 %).

En liaison avec l'appréciation de la devise américaine, les cours de l'or se sont repliés sur les marchés internationaux. A Paris, le lingot perd 700 F à 83 000 F contre 84 000 F. Le napoléon s'est traité à un cours inchangé de 750 F, de même que le souverain (780 F). Le volume des transactions s'est un peu étoffé (13,8 millions de francs, contre 9,8 jeudi).

LONDRES

Le marché maintien son avance avec difficulté. Les industrielles progressent encore un peu, mais les pétroles marquent le pas et les fonds d'Etat tendent à s'effriter. Seules les mines d'or, stimulées par la hausse du métal précieux, sont fermes.

Or (ouverture) (dollars) 628 75 contre 612 25

VALEURS	CLOTURE 18/8	COURS 19/8
Beecham	151	152 ...
British Petroleum	358 ...	348 ..
Courtaulds	65 ...	65 ...
*De Beers	9 1/2	9 5/8
Imperial Chemical	364 .	362 ..
Rio Tinto Zinc Cor.	487 ...	488 ...
Shell	418 .	418 ...
Vickers	127 ...	128 .
War Loan 3 1/2 %	31 5/8	31 5/8
*West Driefontein	85 ...	86 3/4
*Western Holdings	75 ...	76 1/2

(*) En dollars U.S.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

EAST RAND. — Pour financer son programme d'expansion de 300 millions de rands, la société va procéder à une augmentation de son capital en numéraire de 47,5 millions de rands (4 actions nouvelles au prix unitaire de 30 rands pour 10). Les actionnaires pourront également souscrire à une émission complémentaire de 15,8 millions de rands (1 pou r 4).

Les actions créées dans le cadre de la première opération sur le capital auront le droit au dividende final, qui sera déclaré en décembre prochain. La compagnie s'engage à maintenir le dividende annuel à 360 cents par action pendant toute la durée du programme d'investissement quinquennal visant à porter la production annuelle de mineral de 2,4 millions à 3,9 millions de tonnes.

ALGEMENE BANK NEDERLAND. — Bénéfice net du premier semestre : 157,2 millions de florins contre 128,4 millions. Dividende intérimaire : 12,5 florins contre 12 florins.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1979)

	14 août	18 août
Valeurs françaises	100	100,1
Valeurs étrangères	112,4	113,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	109,3	109,8

Taux du marché monétaire

Effets privés, au 19/8 ... 11 1/4 %

NEW-YORK

Ventes bénéficiaires

La semaine n'a pas bien commencé pour Wall Street sous l'afflux des ventes bénéficiaires, le marché a été obligé de se replier très sensiblement et à la clôture l'indice des industrielles s'établissait à 948,63, accusant ainsi une baisse de 19,71 points, la plus forte enregistrée depuis le 24 avril dernier (— 19,71 points).

L'activité, cependant, est restée modérée, se ralentissant même un peu, les échanges ayant porté sur 41,89 millions de titres contre 47,78 millions vendredi.

Autour du Big Board, les professionnels, cependant, n'affichaient aucune appréhension. De l'avis général, en effet, cette baisse revêt un caractère essentiellement technique. Après quatre mois de hausse à peu près ininterrompue, il est normal, affirmait-on, que les opérateurs songent à prendre leurs bénéfices. Une sérieuse correction s'imposait donc, celles observées depuis le mois d'avril dernier s'étant révélées assez timides et en tout cas insuffisantes pour assainir le marché. Ajoutons que la forte croissance de la masse monétaire annoncée à la fin de la semaine écoulée a pu inciter les investisseurs à précipiter leurs dégagements.

Sur 1 924 valeurs traitées, 1 383 ont baissé, 267 ont monté et 274 n'ont pas varié.

VALEURS	COURS 15/8	COURS 18/8
Alcoa	69 ..	63 5/8
A.T.T.	53 1/4	52 7/8
Boeing	37 1/8	37 3/4
Chase Manhattan Bank	46	45 3/4
Du Pont de Nemours	49 1/2	47 ...
Eastman Kodak	64 3/4	62 3/4
Exxon	72 1/4	70 3/8
Ford	28 ...	27 3/4
General Electric	57 5/8	56 1/2
General Foods	31 1/2	31
General Motors	57 3/4	56 1/4
Goodyear	16 1/8	16 ..
I.B.M.	68 7/8	66 3/8
I.T.T.	31 5/8	31 1/8
Kennecott	28 7/8	28 1/4
Mobil Oil	71 1/2	70 38/
Pfizer	41 7/8	40 3/4
Schlumberger	135 ...	131 7/8
Texaco	38 ...	37 3/8
U.A.L. Inc.	22 ...	20 7/8
Union Carbide	39 3/8	48 1/4
U.S. Steel	23 7/8	23 .
Westinghouse	25 3/4	25 5/8
Xerox	62 ..	60 1/2

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	18/8	19/8
1 dollar (en yens)	226 30	225 10

BOURSE DE PARIS - 18 AOUT - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	29 55	2 848
5 %	42 80	2 732
5 % 20-60	.	3 937
[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
S.P.E.G.	231	232
U.A.P.	568	568
Alsacien. Banque	340	342
Locabail Immob.	342	342
Loca-Expansion	140	136
Locafinancière	172	176 50
Imminvest.	150	161 .
Cie Lyon. Imm.	139	135 10
UFIMEG	111 40	111 40
Ch. France 3 %	200	200
A.G.F. (Sté Cent.)	830	800
Ass. Gr. Paris-Vie	...	...
Concorde	350	350
Epargne France	...	335
Financ. Victoire	352	357 60
France I.A.R.D.	181	182
Gan (Sté) Centr.	728	726
[illegible]	[illegible]	[illegible]

SICAV — Cours précédent (*)

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
2355	4,5 % 1973	2480	2460	2456	2449
3745	C.N.E. 3 %	3730	3710	3721	3719
375	Afrique Occ.	4 7 60	403	403	401 ...
425	Air Liquide	463	468	466	469
1276	Elf-Aquitaine	1218	1215	1215	1216
240	— (certific.)	228	233	233	229 50
170	Navig. Mixte	172	170 50	172	168
960	Tél. Electr.	955	955	955	950
83	Beecor	78 5	78	78	78
228	Gen. Electr.	220 80	235 50	234	236 50
205	Gen. Motors	223 50	238 10	237	237 .
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
480	Dome Mines	461	446	445 10	447
172	DuPontNem.	195 50	2.1 70	201 50	2.0 ..
235	East Kodak.	254	265	266 10	265 90
130	East Rand	128 10	130 20	132 60	130
82	Ericsson	80 20	86 20	86 20	87 80
285	Exxon Corp.	29 80	300 60	300	301 ..
115	Ford Motor.	117 60	117 50	117 5	116 50
260	Free State	262	263 50	260 ..	262 50
255	Unilever	258	258	258	257 20
101	U. Min. 1/10	104 5	104 10	104 50	102
200	Unit. Techn.	199	2.5 90	206	2.5
335	West Drief.	381	355	365	358
220	West Deep.	225	223 30	223 30	227 50
310	West Hold.	318	307 40	310	313
230	Xerox Corp.	245	255	255	254
3 40	Zambie Corp.	3 80	3 82	3 84	3 80

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demande ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 18/8	COURS des BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 134	4 164	4 ...	4 210
Allemagne (100 DM)	231 580	231 160	225	237
Belgique (100 F)	14 511	14 476	13 850	14 500
Pays-Bas (100 fl.)	212 780	212 850	205	218
Danemark (100 krd)	75 030	74 840	71 500	76 500
Norvège (100 k)	84 960	85 300	81 500	85 500
Grande-Bretagne (£ 1)	9 785	9 862	9 500	10 .
Italie (1 000 lires)	4 904	4 897	4 680	4 950
Suède (100 krs)	251 840	250 350	244	256
Suède (100 krs)	99 180	99 550	95	100 500
Autriche (100 sch.)	32 890	32 840	31 800	33 400
Espagne (100 pes.)	5 723	5 720	5 500	5 900
Portugal (100 esc.)	8 360	8 385	8 100	9
Canada ($ can. 1)	3 557	3 584	3 430	3 560
Japon (100 yens)	1 852	1 836	1 750	1 850

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 18/8
Or fin (kilo en barre)	83800	83000
Or fin (en lingot)	83700	83000
Pièce française (20 fr.)	750	750
Pièce française (10 fr.)	4 9	410
Pièce suisse (20 fr.)	621 10	624
Pièce latine (20 fr.)	620	615
Souverain	780	780
Pièce de 20 dollars	3060	3078
Pièce de 10 dollars	1580	1580
Pièce de 5 dollars	890	
Pièce de 50 pesos	3540	3509
Pièce de 10 florins	589 90	585

Le Monde



UN JOUR DANS LE MONDE

LA BAISSE DES TAUX DE BASE FRANÇAIS SE GÉNÉRALISE

La baisse des taux d'intérêt en France se généralise. Après le C.C.F., la Société générale, le Crédit chimique et la Banque Odier-Bungener, trois nouvelles banques ont décidé à leur tour d'abaisser leur taux de base de 12,75 % à à 12,25 % : Paribas, le Crédit lyonnais et la B.N.P. Cette mesure sera applicable pour ces établissements à compter du mercredi 20 août.

Le numéro du « Monde » daté 19 août 1980 a été tiré à 502 071 exemplaires.

EN VISITE DANS L'OUEST

M. Michel Rocard esquisse les thèmes d'une éventuelle campagne présidentielle

M. Michel Rocard a entamé, lundi 18 août, une visite de quarante-huit heures dans trois fédérations socialistes de l'Ouest : les Deux-Sèvres, la Charente-Maritime et la Vendée, contrôlées par les amis de M. Mitterrand. Il a esquissé les grand thèmes d'une éventuelle campagne présidentielle en suggérant que l'aspiration des Français à la sécurité ne peut être satisfaite que par le changement et donc par la victoire de la gauche et en définissant quelques-unes des conditions qui pourraient permettre, selon lui, de créer « un profond mouvement populaire autour d'une grande ambition nationale ».

M. Rocard devait se rendre mardi matin à La Rochelle afin d'y rencontrer le maire, M. Michel Crépeau, président du M.R.G. et candidat de ce parti à l'élection présidentielle de 1981.

De notre envoyé spécial

Royan. — La tonalité « présidentielle » du discours que M. Rocard a prononcé, lundi soir, à Royan, comme son comportement tout au long de la journée dans les Deux-Sèvres, puis en Charente-Maritime, signifiait, d'une part, que le député des Yvelines est prêt à être candidat si le premier secrétaire du P.S. renonce à se présenter et, d'autre part, qu'il privilégie désormais la bataille contre M. Giscard d'Estaing.

Tout au long de ses interventions taxées le matin, au cours de la visite du marais poitevin (en compagnie, notamment, de M. René Gaillard, député et maire de Niort) sur le procès de la centralisation et, l'après-midi, sur les questions de la pêche et de l'agriculture, M. Rocard s'est présenté comme le défenseur des options du P.S. et a placé sa visite sous le signe de l'unité des socialistes.

Conscient que, s'il devait être désigné comme candidat socialiste à l'élection présidentielle, il aurait besoin du soutien actif du premier secrétaire, M. Rocard a consacré l'essentiel du discours prononcé au palais des congrès de Royan, devant une salle comble, à la critique de l'action du président de la République, jugeant notamment que celui-ci *« n'a pas réussi à être le président de tous les Français »*, dénonçant à son tour *« les forces de la résignation qui sont à l'œuvre »* et appelant de ses vœux un rassemblement populaire *« autour d'une grande ambition nationale »*.

Le député des Yvelines a ensuite dénoncé *« la confiscation de l'Etat par le maintien d'un seul clan à la tête de tous les grands services publics »*. Il a ajouté : *« Valéry Giscard d'Estaing a essayé de rassembler le pays autour de la peur. Or le jeu sur la peur est un jeu sur la division... La gauche, elle aussi, doit apprendre qu'il ne suffira pas de l'échec du parti conservateur pour créer dans ce pays une majorité nouvelle. On ne rassemble pas le pays contre la moitié de lui-même. »*

Cette visite, qui constitue une sorte de transition entre les vacances et la rentrée politique du mois de septembre, avait également pour but d'apporter la preuve que, loin de causer dans les rangs du parti un traumatisme irréparable comme le soutiennent ses détracteurs, la désignation de M. Rocard serait au contraire bien accueillie.

De ce point de vue, les précédents voyages effectués au printemps dernier dans le Nord-Pas-de-Calais, en Lorraine puis dans la région Midi-Pyrénées avaient permis de constater au moins chez les élus du P.S. un glissement progressif en faveur du député des Yvelines. Entre-temps, la direction du P.S. avait tenté de freiner le mouvement en mettant en cause ses déplacements, conduisant ainsi M. Rocard à renoncer, au mois de mai, à un voyage en Aquitaine. Depuis, la tension est retombée et M. Rocard a retrouvé sa liberté de mouvement.

Le glissement constaté est cependant fragile : il s'explique surtout par l'attentisme dont a fait preuve M. Mitterrand et par la prudence et le réalisme des élus. La stratégie de reconquête de l'opinion mise sur pied par les amis du premier secrétaire vise précisément à inverser ce mouvement. Dans la mesure où M. Mitterrand lui-même s'efforce, par son comportement, d'accréditer l'idée qu'il n'a pas renoncé à représenter le P.S. au scrutin de 1981, un tel phénomène peut en effet être enrayé.

Si M. Rocard n'a pas encore réussi à créer dans les rangs socialistes un mouvement de grande ampleur en sa faveur, au moins peut-il avoir la satisfaction de constater que le parti est désormais en quelque sorte neutralisé : le maire de Conflans-Sainte-Honorine a été accueilli dans l'Ouest comme un candidat potentiel avec lequel il faut compter. Reste évidemment à convaincre le premier secrétaire que M. Rocard est désormais le mieux placé pour ce scrutin.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

A LOUVECIENNES (Yvelines)

C.I.I.-Honeywell Bull victime de nouveaux actes de malveillance

Des événements anormaux se succèdent depuis le début de l'été aux établissements de la CII Honeywell Bull de Louveciennes (Yvelines) où les tentatives d'attentats, les dégradations et les alertes à la bombe ont fini par créer un climat d'insécurité parmi les deux mille employés du centre le plus important de la CII dans la région parisienne.

Au début de l'été, un inconnu, surpris de nuit dans le vaste parc de l'établissement, avait été mis en fuite par les gardiens avant d'échanger avec eux des coups de feu.

Le samedi 9 août, au cours de leur ronde du matin, les vigiles attachés à la CII découvraient à l'extérieur du mur d'enceinte, près d'un transformateur électrique implanté en bordure de la R.N. 186, un engin explosif de forte puissance dont le système de mise à feu n'avait pas fonctionné.

Sur le mur, les inscriptions *« halte au nucléaire »*, *« non au fichage »* et *« CII = E.D.F. »* étaient relevées (*le Monde* du 13 août), ainsi que la signature du CLODO (Comité libérant ou détournant des ordinateurs). Le CLODO s'était déjà manifesté les 6 et 9 avril, à Toulouse, en plastiquant les locaux de plusieurs compagnies informatiques dont ceux de la CII.

Le vendredi 15 août, dans une entreprise déserte seulement gardée par quelques vigiles, des inconnus ont réussi à s'introduire à l'intérieur du bâtiment 43, situé en sous-sol, au cœur de l'entreprise. Dans ce bâtiment se trouve la salle abritant les ordinateurs les plus sophistiqués utilisés pour élaborer des programmes confidentiels. Rien n'a été détruit ni volé.

Le dimanche 17, le transformateur situé en bordure de la R.N. 186 a une nouvelle fois été visé. Sa porte métallique a été ouverte et un trou de 30 centimètres sur 30 creusé dans la base d'un de ses murs.

Le lundi 18, enfin, vers 10 h. 30, et avant même que les événements du week-end ne soient connus, un correspondant anonyme a averti la direction de la CII qu'*« une bombe avait été placée dans le bâtiment 43 dont une porte était fracturée »*. Les fouilles effectuées par la police n'ont rien donné.

Les actes de malveillance dont est victime la CII ressemblent plus à de l'intimdation. Et certains policiers se demandent s'ils ont bien affaire à une action du CLODO ou, pourquoi pas, à une plus ténébreuse affaire d'espionnage industriel maquillée aux couleurs du groupuscule anti-informatique ?

DAMIEN RÉGIS.

LA HAUTE COUR ISRAÉLIENNE CONFIRME L'ORDRE D'EXPULSION DE TROIS PERSONNALITÉS CISJORDANIENNES

Jérusalem (*A.F.P.*). — La Haute Cour de justice israélienne a rejeté, ce mardi 19 août, la requête présentée par les maires de Hébron et Khalhoul et par le cadi de la mosquée de Hébron, et visant à permettre le retour en Israël de ces trois personnalités expulsées. La Haute Cour a confirmé l'ordre d'expulsion signé par l'ancien ministre de la défense, M. Weizman, à l'encontre de MM. Fahed Kawasmeh, Mohamed Milhem et Radjeb Tamimi.

Un des juges de la Cour suprême, M. Cohen, a cependant souligné, dans une déclaration, que la décision avait été prise à la majorité des juges, mais contre son avis personnel.

Opération israélienne au Sud-Liban

Le porte-parole de l'armée israélienne a indiqué ce mardi 19 août qu'une opération menée par des unités de parachutistes israéliens et des membres de la brigade *« Golani »* (unité d'élite) s'est déroulée dans la nuit de lundi à mardi avec l'appui de l'artillerie israélienne en plusieurs points du territoire sud-libanais, notamment dans la région d'Arnoun, de Tibnin et de Majnoun.

Le porte-parole militaire a précisé que cette action, qui s'est déroulée quatre jours après une opération similaire contre des bases de fedayin situées au nord de Tyr et au nord de Sidon, avait pour objectif de *« désorganiser les forces palestiniennes et les empêcher de lancer des opérations terroristes en territoire israélien »*.

LA FÉDÉRATION NATIONALE BOVINE DÉFEND LES ÉLEVEURS

« Nous n'acceptons pas la responsabilité que l'on voudrait afire porter aux éleveurs et à leurs groupement » dans les affaires récemment découvertes de trafic d'hormones. C'est dans ces termes très vifs que M. Bouvatier, responsable de la Fédération nationale bovine (F.N.B.), a répondu lundi 18 août, au cours d'une conférence de presse, à *« la campagne sans précédent qui est actuelement menée contre l'élevage français »*.

La contre-attaque des éleveurs vise d'abord les vétérinaires. La distribution des médicaments autorise des marges souvent importantes lors de la vente au détail (plus de 100 % du prix d'achat). Il s'agit donc *« avant tout d'un conflit financier »*, estime la F.N.B. Les vétérinaires libéraux veulent obtenir le monopole de la distribution de tous les médicaments et notamment des hormones, alors que les éleveurs, en se groupant, ont mené des actions *« pour réduire la charge des produits vétérinaires, en abaissant les marges commerciales (20 %) et en réduisant la consommation »*.

Autre cible des éleveurs : les pouvoirs publics et la faiblesse de leurs contrôles. *« Quand un éleveur qui avait implanté cinquante mille veaux se fait prendre, la justice le condamne à 5 000 francs d'amende, alors que son trafic lui a rapporté des milliards de francs. »* La Fédération nationale bovine propose l'insauration d'un *« cahier de distribution »* qui suivrait les hormones, du fabricant à l'éleveur.

C'est enfin contre les *« intégrateurs »* que les accusations ont été les plus virulentes. La dilution des responsabilités entre *« l'intégrateur »* — entreprise qui produit les aliments et fournit des bâtiments et des veaux — et l'éleveur, seulement chargé d'appliquer un *« plan d'élevage »*, entraîne de nombreux abus. *« La production de veaux de batterie est maintenant intégrée à 70 % ; on a du mal à résister aux intégrateurs »* assure la F.N.B.

LA TENSION ENTRE BAGDAD ET DAMAS

L'Irak expulse le personnel diplomatique syrien

L'ambassadeur de Syrie à Bagdad et l'ensemble du personnel de la mission diplomatique syrienne ont été déclarés *personae non gratae* et devront quitter le territoire irakien dans les quarante-huit heures, a déclaré, lundi 18 août, un porte-parole du ministère irakien des affaires étrangères. Il a précisé que la mission s'était *« rendue coupable de violation de ses engagements et des lois internationales »*.

Le porte-parole a ajouté que les relations avec la Syrie n'étaient pas rompues et que Damas avait été invité à nommer une nouvelle mission. D'autre part, les diplomates arabes ont été invités à constater la présence dans les locaux de l'ambassade de *« soixante pains de plastic, cinquante bâtons de dynamite, 60 kilos de T.N.T. pistolets munis de silencieux et importantes quantités de poison illégalement introduits dans le pays »*.

A Damas, le gouvernement syrien a déploré que les autorités irakiennes aient *« envahi »* les locaux de l'ambassade de Syrie et les a accusées d'avoir *« placé des armes et des explosifs à l'intérieur de l'ambassade »*. La déclaration syrienne qualifie les *« mesures prises par les autorités irakiennes à l'encontre des diplomates syriens »* de *« contraires aux usages diplomatiques et à l'immunité des chancelleries »* et déplore la décision irakienne d'expulser ses diplomates en poste à Bagdad *« dans le but de créer une diversion »*.

L'aboutissement d'une longue brouille

Cet incident, qui constitue une rupture de fait, quoique non officielle, des relations diplomatiques entre Bagdad et Damas, est l'aboutissement d'un long processus de dégradation des relations. Por faire face au *« complot de Camp David »*, les deux régimes baassistes ennemis avaient engagé, en octobre 1978, des négociations en vue de régler un contentieux vieux de près de dix ans. Plusieurs rencontres au sommet avaient permis de mettre au point, en janvier 1979, un projet d' *« unification progressive »* des deux Etats et des deux partis baas rivaux. En fait, malgré les déclarations lénifiantes des dirigeants de Damas et de Bagdad, rien n'avait été réglé et la façade d'unité, officiellement proclamée par les deux parties, dissimulait un désaccord fondamental au sujet des modalités de fusion des deux partis. Les Irakiens, refusant de reconnaitre la *« légitimité »* du Baas syrien, réclamaient, en fait, sa dissolution et son incorporation dans le *« Baas historique »* qui, pour Bagdad, est représenté par le Baas irakien.

Les pourparlers sur l'unité reçurent un coup mortel avec le *« complot »* de Bagdad de juillet 1979, dont la paternité fut officieusement attribuée à la Syrie. D'un commun accord, les deux parties décidèrent alors de ne plus exposer leur querelle sur la place publique et, renvoyant le problème de l'unité aux calendes grecques, décidèrent de ne rien entreprendre qui puisse relancer la guerre froide entre les deux pays. Les relations bilatérales ne furent pas interrompues à aucun moment, mais le fossé politique ne cessa de s'élargir. Sur le problème du Proche-Orient notamment, les Irakiens se désolidarisent ostensiblement des travaux de la conférence du *« Front de la fermeté et de la résistance »* auquel adhère Damas. L'entrée des Soviétiques en Afghanistan qui fut énergiquement condamnée par Bagdad, alors que les Syriens, dépendants de plus en plus de l'aide de Moscou, la justifièrent, créa un nouveau motif de discorde. Enfin, l'attitude à l'égard de l'Iran, devenu le principal ennemi de Bagdad dans la région, mais un solide allié de la Syrie, vint s'ajouter aux dissentiments existants

Depuis un mois déjà, il était clair que Bagdad désirait porter la querelle avec Damas à nouveau sur la place publique. Au cours des fêtes commémoratives de la révolution baassiste du 17 juillet, M. Saddam Hussein dénonçait à plusieurs reprises, les dirigeants *« corrompus »* de Damas. Les obsèques de Salah Bitar à Bagdad se transformèrent en manifestation violente contre les *« assassins de Damas »*, la foule réclamant à plusieurs reprises une rupture avec la Syrie. — J. G.

Le report de la visite de M. Gierek à Hambourg

Les Allemands de l'Ouest redoutent qu'une aggravation de la situation pousse les Soviétiques à intervenir en Pologne

De notre correspondant

Bonn. — La décision de M. Gierek d'ajourner sa visite en République fédérale a marqué, lundi 18 août, la journée politique à Bonn. Le report du voyage du premier secrétaire du parti ouvrier unifié polonais à Hambourg, où il devait s'entretenir durant deux jours avec le chancelier Schmidt, était pourtant prévisible ; mais on avait voulu espérer jusqu'au bout, dans la capitale ouest-allemande, que la rencontre aurait bien lieu. Au point que l'annonce de ce report n'a été faite qu'au tout dernier moment par le porte-parole du gouvernement, M. Grünewald, à qui devait parvenir la nouvelle au terme de la conférence de presse qui lui avait permis de passer en revue tous les sujets de conversation prévus entre MM. Gierek et Schmidt.

Il est vrai qu'un résultat important pour Varsovie avait été acquis avant même que les entretiens aient lieu : le gouvernement ouest-allemand avait pu obtenir qu'un consortium dirigé par la Dresdner Bank accorde à l'Etat polonais un nouveau crédit de 1 milliard 200 millions de deutschemarks. Mais ce geste demeure très insuffisant pour résoudre les difficultés financières de la Pologne, et ne peut guère apporter à Varsovie qu'un soulagement éphémère.

Durant sa brève conférence de presse, M. Grünewald avait eu le temps d'indiquer que Bonn était *« naturellement intéressée »* par le maintien de la stabilité politique en Pologne. D'une manière générale, les Allemands de l'Ouest considèrent avec sympathie la situation difficile que connaissent les autorités de Varsovie.

Tout en approuvant les aspirations nationales et sociales du peuple polonais, ils redoutent qu'une aggravation de la situation provoque l'intervention militaire des Soviétiques. Une telle éventualité serait considérée par Bonn comme catastrophique, non seulement pour les Polonais eux-mêmes, mais pour la politique de détente Est-Ouest dont la rencontre entre MM. Schmidt et Gierek devait être une nouvelle illustration. — J. W.

A B C D E F G